

Communautés

Européennes

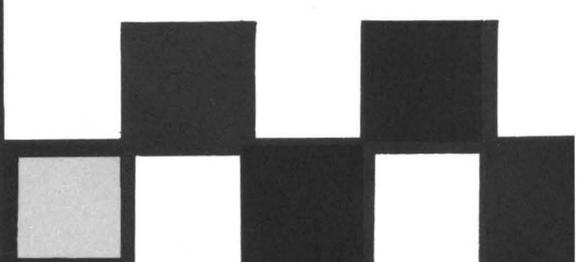
Commission

**Direction
générale
des affaires
économiques
et financières**

**La situation économique
de la Communauté**

2

1970



Rapport trimestriel

Commission des Communautés européennes
Direction générale des Affaires économiques et financières
Direction des Economies nationales et de la Conjoncture
200, rue de la Loi, 1040 Bruxelles

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

COMMISSION

La situation économique de la Communauté

JUIN 1970

Table des matières

	<i>Pages</i>
I. La situation d'ensemble	3
A. <i>Les problèmes et la politique de conjoncture</i>	5
B. <i>L'évolution au cours des derniers mois</i>	8
1. La demande	8
2. La production et l'emploi	10
3. L'équilibre	11
C. <i>Les perspectives</i>	17
II. La situation dans les pays de la Communauté	27
A. <i>Allemagne</i>	29
1. L'évolution au cours des derniers mois	29
2. Les perspectives	34
3. La situation économique à Berlin-Ouest	37
B. <i>France</i>	43
1. L'évolution au cours des derniers mois	43
2. Les perspectives	50
C. <i>Italie</i>	59
1. L'évolution au cours des derniers mois	59
2. Les perspectives	65
D. <i>Pays-Bas</i>	71
1. L'évolution au cours des derniers mois	71
2. Les perspectives	76
E. <i>Union économique belgo-luxembourgeoise</i>	83
Belgique	83
1. L'évolution au cours des derniers mois	83
2. Les perspectives	88
Luxembourg	95
1. L'évolution au cours des derniers mois	95
2. Les perspectives	99

Remarque :

La rédaction du présent rapport a été achevée vers la mi-juin 1970. Pour ce qui concerne l'évolution la plus récente, et pour autant qu'il n'ait pas été possible d'en tenir compte, étant donné le rythme d'élaboration des statistiques nationales et les délais que requiert la publication du rapport en cinq langues, le dernier numéro des « Graphiques et notes rapides sur la conjoncture dans la Communauté » peut constituer un utile complément d'information.

I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

L'évolution économique de la Communauté est demeurée très dynamique au printemps. Dans la plupart des pays membres, le degré d'utilisation des capacités est resté extrêmement élevé et les tendances inflationnistes ont été très prononcées.

Par suite notamment du refroidissement de la conjoncture aux États-Unis, la demande en provenance des pays non membres n'a plus marqué que de faibles progrès; en revanche, les impulsions émanant de la demande intérieure se sont encore renforcées. Les dépenses de consommation privée, en particulier, ont accusé une vive expansion, due essentiellement à des augmentations massives des salaires. La croissance de la formation brute de capital fixe s'est, elle aussi, révélée très rapide. Suivant les résultats de l'enquête sur les investissements, effectuée au printemps par la Commission des Communautés européennes, les projets d'investissement des entreprises, qui étaient déjà très importants à la fin de l'année dernière, ont été, dans tous les pays membres, révisés en hausse pour 1970. En dépit d'une élasticité appréciable, due à l'incidence de la vive activité d'investissement sur les capacités de production, l'offre intérieure est loin d'avoir pu s'adapter à l'expansion de la demande. Les tensions se sont encore aggravées sur les marchés de l'emploi de la Communauté. La croissance des importations s'est accélérée et la balance commerciale a continué de se détériorer. La hausse des prix, déjà très vive, s'est encore accélérée, d'autant plus que le niveau élevé de la demande a permis aux entreprises de répercuter assez facilement sur leurs prix les fortes augmentations de coûts enregistrées depuis quelque temps.

A en juger d'après la plupart des indicateurs disponibles, aucune modification notable des tendances conjoncturelles n'est à prévoir pour le second semestre de 1970. La faiblesse persistante de la demande extérieure s'accompagnera d'une vigoureuse expansion de la demande intérieure. Le développement de la consommation privée restera très rapide. Etant donné la propension à investir toujours vive des entreprises, il ne fait guère de doute que les dépenses effectives d'investissement continueront d'augmenter fortement. Le danger est extrêmement grand de voir persister

les tensions sur les marchés des facteurs de production, des biens et des services, et, par conséquent, les tendances à la hausse des prix. Il est à craindre que, dans presque tous les pays membres, la hausse des prix à la consommation n'atteigne 4 1/2 à 6 % en 1970. Le taux de croissance du produit brut de la Communauté en termes réels peut être estimé à 6 %.

Les perspectives d'évolution conjoncturelle pour l'année 1971 dépendent essentiellement du délai dans lequel la politique économique pourra assurer le rétablissement des équilibres fondamentaux. Au cas où l'expansion de la demande intérieure et la forte augmentation des coûts ne pourraient, dans un proche avenir, être freinées dans une mesure suffisante, le risque serait réel de voir se développer, à plus longue échéance, un fléchissement prononcé de la conjoncture. Le plein emploi serait alors sérieusement compromis. Si, par contre, l'équilibre économique était restauré à bref délai dans les pays membres, il y aurait de bonnes chances de réaliser, en 1971, un haut niveau d'emploi et une utilisation optimale des capacités techniques. Cette hypothèse correspondrait à un taux de croissance de 4,5 % du produit national brut en termes réels. Dans ces conditions, une action énergique visant à juguler les tendances inflationnistes reste, dans l'immédiat, une tâche prioritaire pour tous les pays de la Communauté.

A. Les problèmes et la politique de conjoncture

La période d'essor économique que traverse actuellement la Communauté est la plus longue, mais aussi la plus marquée par des tensions, qui ait été enregistrée depuis l'entrée en vigueur du Traité de Rome.

La phase la plus longue d'expansion ininterrompue de la production se situait, auparavant, entre janvier 1959 et décembre 1961; elle avait donc duré trois ans et la production industrielle de la Communauté s'était accrue d'un tiers environ. Or, au printemps de 1970, celle-ci dépasse déjà de 35 % son niveau du mois d'avril 1967, point de départ de la phase d'expansion en cours, et les perspectives d'évolution économique pour le second semestre de 1970 donnent à penser que la progression atteindra 40 % en décembre prochain ⁽¹⁾. L'emploi se situe à un niveau record et le chômage est, dans la plupart des pays membres, le plus bas qu'on ait connu depuis 1958.

Les tensions inflationnistes, et en particulier la hausse des prix et des coûts, ont pris, elles aussi, une ampleur inconnue jusqu'à présent. En moyenne annuelle, dans la Communauté, les prix à la consommation augmenteront vraisemblablement de plus de 5 % en 1970, après la hausse déjà sensible (3 %) observée en 1969. La poussée des prix est bien plus vive encore dans le domaine des investissements. Avec certaines différences quant au rythme de la montée des prix, tous les pays de la Communauté sont actuellement aux prises avec des tensions inflationnistes très prononcées.

L'inflation ne se limite pas à la Communauté : elle s'étend à presque tous les pays du monde occidental. Dans quelques-uns de ceux-ci, la hausse des prix atteint également des taux records. Une grande instabilité caractérise ainsi l'évolution économique dans cette partie du monde : de brusques variations affectant les facteurs fondamentaux de cette évolution dans l'un ou dans plusieurs des principaux pays industriels, notamment en ce qui concerne la production et l'emploi, pourraient provoquer, dans l'ensemble du système, des secousses dont

les pays de la Communauté ne manqueraient pas de ressentir les effets. Certes, l'activité économique dans la Communauté est à présent moins sensible qu'il y a quelques années aux modifications des flux réels dans les relations avec les pays non membres. Mais la balance commerciale (cif-fob) de la Communauté, qui accusait encore, en 1967 et 1968, des excédents de 0,73 et 1,75 milliard de dollars, est revenue à l'équilibre en 1969 et, compte tenu des perspectives actuelles en matière de commerce extérieur, un déficit de quelque 1,5 milliard de dollars devrait être enregistré en 1970. En outre, la marge de manœuvre disponible pour compenser, sur le plan intérieur, l'incidence négative éventuelle de la conjoncture mondiale sur la croissance économique de la Communauté, s'est rétrécie dans les derniers temps. C'est ainsi que les réserves nettes de devises des autorités monétaires et des banques commerciales ont approximativement diminué d'un tiers depuis le printemps de 1968, alors que le niveau des opérations commerciales et financières s'est fortement relevé.

Au surplus, la persistance des tendances inflationnistes a aussi accru à l'intérieur même de la Communauté les dangers qui menacent l'évolution future de l'économie. Plus longtemps se poursuivra la hausse des prix dans un pays membre, plus grand aussi sera le risque d'une inflexion soudaine et prononcée de la conjoncture. Etant donné l'interdépendance accrue des économies des pays de la Communauté, pareil mouvement, survenant dans un des pays membres, se transmettrait à présent bien plus vite et plus fortement aux pays partenaires qu'au cours des années écoulées.

Un des objectifs prioritaires de la Communauté demeure donc l'élimination aussi rapide que possible des causes mêmes des tendances inflationnistes, à savoir une importante demande excédentaire et un accroissement des revenus qui dépasse de loin les possibilités de la production. C'est seulement de cette manière que l'on pourra prévenir un nouveau « débordement » de la conjoncture, portant en soi le germe d'une récession qui d'ailleurs n'offrirait nullement la garantie d'une atténuation immédiate de la hausse des prix. A cet égard, les autorités responsables de la politique économi-

⁽¹⁾ Calculs effectués sur la base de l'indice de la production industrielle de l'Office statistique des Communautés européennes, corrigé des variations saisonnières et accidentelles.

que dans la Communauté devraient tirer les leçons de l'expérience que font actuellement, de pareille situation, d'autres pays industriels importants.

A diverses reprises, la Commission a attiré l'attention sur les dangers que comporterait une aggravation des tensions conjoncturelles. Il y a un an, dans le mémorandum qu'elle a adressé au Conseil, en date du 9 juillet 1969 ⁽¹⁾, au sujet du « maintien des conditions d'une croissance équilibrée dans la Communauté », elle insistait déjà sur la nécessité d'accorder la plus haute priorité à l'élimination des pressions inflationnistes. Dans son mémorandum du 22 décembre 1969, sur « la politique conjoncturelle de la Communauté pour 1970 » ⁽²⁾, la Commission constatait que les tensions inflationnistes demeuraient vives ou s'étaient même aggravées, et soulignait qu'une persistance des tensions, au degré d'intensité qu'elles présentaient alors, « pourrait entraîner un dérèglement total de l'expansion qui imposerait le recours à des politiques restrictives particulièrement rigoureuses ». Les conclusions du premier mémorandum soulignaient la nécessité d'une action énergique et rapide pour éviter que les déséquilibres ne s'aggravent et n'acquiescent un caractère permanent. La Commission proposait, en ce sens, un faisceau de mesures au moyen desquelles les Etats membres devaient, dans le cadre d'une action concertée, maîtriser au plus tôt le processus d'inflation. Le second mémorandum préconisait un renforcement de ce dispositif, pour réaliser la « désinflation » de l'économie de tous les pays membres par des actions rapides concentrées essentiellement sur le premier semestre de 1970. Dans les deux cas, le Conseil a adopté les conclusions de la Commission.

De l'analyse de la situation économique de la Communauté, qui fait l'objet du présent rapport, il ressort clairement que les résultats obtenus ne sont guère satisfaisants. Les mesures prises au cours des derniers mois dans la plupart des Etats membres sont demeurées en retrait par rapport aux orientations préconisées par la Commission et reprises par le Conseil. Elles n'ont pas réussi à freiner l'expansion de la demande intérieure de manière suffisante eu égard à la pénurie des facteurs de production

et à l'impossibilité de développer l'offre autant et aussi rapidement qu'il était nécessaire.

Les forces spontanées d'expansion sont restées extrêmement vives. Les projets d'investissement établis dans l'industrie pour 1970, et qui, dès la fin de l'année passée, laissaient prévoir un accroissement inhabituel des dépenses d'investissement (entre 15 et 57 % suivant les pays), ont été, dans tous les pays membres, révisés en hausse au cours des derniers mois. En outre, la vague de majorations de salaires observée depuis l'automne de 1969 ne s'est guère affaiblie jusqu'à présent. L'augmentation des coûts salariaux par unité produite, enregistrée durant les mois écoulés, dépasse de beaucoup ce que l'on prévoyait à la fin de l'année dernière. Mais la progression rapide des coûts salariaux n'a guère affecté jusqu'ici les possibilités d'auto-financement des entreprises, l'écart croissant entre la demande et l'offre intérieure ayant permis à celles-ci de relever sensiblement leurs prix. Ainsi s'est développée, sur le plan intérieur, une très forte tendance à l'« autorenforcement » de la conjoncture. Le climat inflationniste de la conjoncture mondiale a, de son côté, facilité la hausse des coûts et des prix à l'intérieur de la Communauté. En effet, par suite de l'augmentation des prix dans les autres pays industrialisés, la pression exercée par la concurrence extérieure ne s'est guère accrue, tandis que la détérioration de la balance des paiements courants ou n'a pas beaucoup inquiété, jusqu'à présent, les autorités responsables, ou a même été — comme en Allemagne — délibérément provoquée par celles-ci.

Le danger est grand que l'expansion ne devienne plus incontrôlable encore au cours des prochains mois.

Certes, le problème du rétablissement des équilibres fondamentaux ne se pose pas partout de la même manière, d'autant plus que des différences considérables existent, d'un pays à l'autre, en ce qui concerne la rapidité avec laquelle les mesures de freinage de l'expansion ont été prises, et quant au degré de restriction de ces mesures.

Dans certains pays, la situation politique ou des difficultés sur le plan social ont rendu difficile la mise en œuvre intégrale des orientations préconisées par la Commission et approuvées par le Conseil. Dans de nombreux cas, les solutions adoptées pour régler les conflits sociaux ont

⁽¹⁾ Cf. annexe au rapport trimestriel n° 3/4-1969.

⁽²⁾ Cf. annexe au rapport trimestriel n° 1-1970.

même aggravé le problème du retour aux équilibres fondamentaux.

Il est d'autant plus urgent d'appliquer une stratégie d'ensemble visant à maîtriser l'inflation dans le plus bref délai possible. Pareille stratégie ne s'impose pas seulement pour assurer la consolidation des progrès sociaux, mais aussi pour éviter que la situation économique ne se détériore au point de compromettre, à échéance plus éloignée, la stabilité de l'emploi et l'amélioration du niveau de vie. Dans le cadre de cette stratégie d'ensemble, chaque pays devrait s'appliquer énergiquement à éliminer les causes des déséquilibres internes, de manière à faire de la Communauté tout entière un centre de croissance et de stabilité.

Pour le second semestre de 1970, une gestion budgétaire rigoureuse constitue l'arme principale à utiliser pour conférer un caractère plus équilibré à l'expansion. Une stricte limitation des dépenses des administrations publiques, une accélération des rentrées fiscales, la stérilisation de plus-values fiscales, le financement, par l'épargne à long terme, d'éventuels déficits budgétaires — survenant malgré le gonflement inflationniste des recettes fiscales — devraient, plus encore que par le passé, être de règle en matière de gestion des finances publiques. De plus, il conviendrait d'envisager une augmentation des charges fiscales directes et une suspension temporaire des avantages fiscaux.

Des mesures de caractère fiscal apparaîtraient d'autant plus indiquées que la contribution de l'épargne des ménages au financement des investissements serait plus limitée et que le danger s'accroîtrait d'un nouveau débordement de la conjoncture.

Les conditions paraissent encore assez favorables, sur le plan international, à la poursuite de la politique monétaire restrictive que requiert la situation intérieure de la Communauté. Il semble néanmoins opportun de se concerter dès à présent, au niveau de la Communauté, pour le cas où — par exemple à la suite d'un notable assouplissement de la politique monétaire dans

d'importants pays non membres — la situation se modifierait sur les marchés financiers internationaux, et notamment sur le marché de l'euro-dollar.

Enfin, le souci de la restauration des équilibres fondamentaux devrait présider aux travaux préparatoires à l'élaboration des budgets pour 1971. Il semble, à présent, particulièrement souhaitable de donner une plus grande flexibilité aux instruments de la politique budgétaire, et notamment de se ménager, en ce qui concerne tant les recettes que les dépenses, une marge de manœuvre pour le contrôle de l'évolution conjoncturelle. Cette ligne de conduite se recommande d'autant plus qu'on ne peut nullement tenir pour assuré, dans les circonstances actuelles, qu'une stabilisation suffisante de l'économie soit réalisée au début de 1971, et que, d'autre part, il n'est pas à exclure que l'activité économique n'accuse, dans le cours ultérieur de l'année, un notable ralentissement.

Il y aurait lieu de poser en principe une stricte limitation, en 1971, de l'accroissement des dépenses par rapport au montant prévisible des dépenses effectives de l'année 1970. Néanmoins, il serait opportun de prévoir également des « programmes de dépenses conjoncturelles » qui seraient appliqués au cas où, dans le courant de l'année prochaine, l'activité économique accuserait un ralentissement trop sensible, susceptible d'affecter sérieusement le niveau de l'emploi. Pour ce qui est des recettes, des allègements fiscaux ne devraient, de toute manière, être décidés que dans l'hypothèse d'une stabilisation suffisante du niveau des prix.

La politique conjoncturelle à suivre durant le second semestre de 1970 et les premières mesures à prendre pour l'année 1971 devraient donc viser à une prompte « désinflation » des économies des pays membres. La stratégie à appliquer devrait comporter une souplesse de manœuvre suffisante pour permettre, par la suite, une réorientation rapide de la politique conjoncturelle, de manière à garantir simultanément, à plus long terme, le maintien de la croissance, d'un haut niveau d'emploi et de la stabilité.

B. L'évolution au cours des derniers mois

1. La demande

L'expansion de la demande intérieure a constitué, durant les derniers mois, le principal élément moteur de l'activité économique dans la Communauté.

En revanche, le développement de la demande extérieure, au sens des *exportations* de biens et services vers les pays non membres, est resté limité. Abstraction faite des variations saisonnières, les ventes de marchandises à l'étranger n'ont augmenté que de 2 % en valeur du dernier trimestre de l'année écoulée au premier trimestre de 1970. La hausse persistante des prix à l'exportation donne même à penser qu'elles n'ont guère varié en volume. Cette évolution des exportations reflète surtout le ralentissement des échanges entre pays industrialisés, dû essentiellement au refroidissement de la conjoncture aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, à la faiblesse de l'activité économique au Royaume-Uni et dans quelques autres pays d'Europe occidentale.

Aux *Etats-Unis*, le ralentissement de la conjoncture, qui s'était amorcé à l'automne de 1969, s'est poursuivi durant les derniers mois. Le produit national brut en termes réels, après une diminution de 0,1 % au quatrième trimestre de 1969, par rapport au précédent, s'est encore réduit de 0,75 % au premier trimestre de 1970. En dépit d'une légère reprise de la consommation privée, la croissance de la demande intérieure s'est de nouveau nettement modérée, sous l'effet notamment de la faiblesse qui a caractérisé l'évolution des stocks. Après une brève interruption en mars, due en majeure partie à la cessation d'une grève dans l'industrie électrique et dans la construction mécanique, l'indice de la production industrielle a recommencé de baisser en avril; il est ainsi tombé à plus de 3 % en dessous de son niveau de juillet 1969. Le taux de chômage s'est élevé à 5 % au mois de mai et la poussée des prix s'est poursuivie. Sur base annuelle, les prix à la consommation ont augmenté de quelque 6 %. Les coûts salariaux ont également marqué une vigoureuse progression (8,4 %, sur base annuelle, au premier trimestre de 1970). En dépit d'une amélioration de la balance commerciale, la balance globale

des paiements s'est soldée, au premier trimestre, par un déficit important.

La situation économique du *Royaume-Uni* a surtout été caractérisée, jusqu'en avril, par une évolution très favorable de la balance des paiements. La conjoncture y est pourtant demeurée assez faible. La production industrielle n'a dépassé que de 3,5 %, en avril, le niveau où elle se situait un an auparavant. Le nombre de chômeurs s'est encore accru; il était, en avril, le plus élevé qui ait été enregistré depuis 30 ans à cette époque de l'année. Une fois de plus, des impulsions plus vives n'ont guère émané que de la demande étrangère, bien que la consommation privée ait accusé une légère reprise. La poussée des prix a été particulièrement sensible durant les derniers mois. Entre décembre et mai, la hausse de l'indice des prix à la consommation n'a pas atteint moins de 4 %. Le dynamisme accru dont les importations témoignent depuis peu semble dû, en partie, à des facteurs exceptionnels, mais pourrait aussi, dans une large mesure, refléter l'encherissement prononcé des produits importés.

Tandis que l'évolution des exportations de la Communauté vers les Etats-Unis et le Royaume-Uni continuait de se dégrader, les ventes aux pays continentaux de l'A.E.L.E., grâce à la haute conjoncture qui persiste dans la plupart d'entre eux, ont encore pu se développer fortement; c'est notamment le cas des livraisons à la Suisse, à la Suède et à l'Autriche. Les exportations vers le Japon ont montré une très vive expansion. En revanche, les ventes au Canada et à l'Espagne, où se fait sentir de plus en plus l'effet des mesures restrictives, ne progressent plus qu'à un rythme ralenti depuis la fin de 1969. Les livraisons aux pays en voie de développement n'ont plus augmenté que modérément. Quant aux ventes aux pays à commerce d'Etat, elles ont témoigné beaucoup de dynamisme durant les derniers mois.

Après un léger ralentissement au début de 1970, dû en grande partie à l'incidence de facteurs exceptionnels, la croissance de la demande intérieure de la Communauté s'est de nouveau nettement renforcée depuis quelques mois.

Une vigoureuse expansion a continué de caractériser la *formation brute de capital fixe*, et en

Les exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres

(Pourcentage de variation en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1969						1970
	Millions d'u.c. (1)	Année	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.
Ensemble des pays non membres	39 236	+ 11	+ 3,5	+ 21	+ 9,5	+ 11	+ 16,5
dont :							
Pays industrialisés (2)	25 605	+ 12	+ 2,5	+ 21	+ 11	+ 13,5	+ 20
dont :							
Etats-Unis	5 958	+ 3,5	- 15,5	+ 19	+ 1,5	+ 8	+ 22,5
A.E.L.E.	12 744	+ 13,5	+ 7,5	+ 17,5	+ 13	+ 15,5	+ 18,5
Royaume-Uni	3 364	+ 7,5	+ 2,5	+ 14	+ 7	+ 7,5	+ 4,5
Pays en voie de développement (3)	10 218	+ 9,5	+ 7	+ 19,5	+ 7	+ 6	+ 8,5
dont :							
A.O.M.	2 295	+ 11	+ 12	+ 39,5	+ 1	- 1,5	+ 31,5
Autres pays (4)	3 413	+ 10	+ 3,5	+ 28	+ 4,5	+ 6	+ 18

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(1) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres exportations.

particulier les dépenses consacrées par les entreprises à l'achat de biens d'équipement.

Elle doit même s'être accélérée dans les secteurs de la chimie et du pétrole, ainsi que dans l'industrie transformatrice des métaux, notamment dans les branches productrices de biens d'équipement et de biens de consommation durables. En revanche, l'activité d'investissement a été faible dans l'agriculture et dans la plupart des branches de l'industrie minière.

Après les pertes de production d'une ampleur inhabituelle subies au cours de l'hiver, les investissements sous forme de construction se sont développés, au printemps, à un rythme accéléré. Pourtant, leur expansion proprement conjoncturelle ne paraît pas avoir été particu-

lièrement vive, du moins en volume. Si la construction de bâtiments à usage industriel et commercial a fortement augmenté, la tendance au ralentissement qui caractérisait déjà la construction résidentielle dans la Communauté doit avoir persisté, à en juger d'après l'évolution modérée des mises en chantier observée depuis plusieurs mois. Ce ralentissement semble dû à diverses causes : les restrictions de crédit, le niveau élevé de l'intérêt hypothécaire, l'incidence, sur le secteur des logements subventionnés, d'une politique budgétaire plus restrictive, ainsi que la forte hausse du coût de la construction dans tous les pays membres. Quant aux investissements publics dans la construction, leur développement conjoncturel paraît également avoir été limité dans la Communauté considérée dans son ensemble.

La tendance à l'accroissement des *stocks* de matières premières et de demi-produits, observée dans certains secteurs dès la fin de 1969, doit avoir persisté depuis lors; en Italie, où les stocks s'étaient fortement réduits par suite des interruptions de travail, un processus de reconstitution est en cours. Quant aux stocks de produits finis, leur niveau est resté relativement bas dans la plupart des industries de la Communauté, à en juger d'après les résultats des enquêtes de conjoncture effectuées auprès des chefs d'entreprise et l'évolution des délais de livraison, notamment en ce qui concerne les biens de consommation durables et les biens d'équipement.

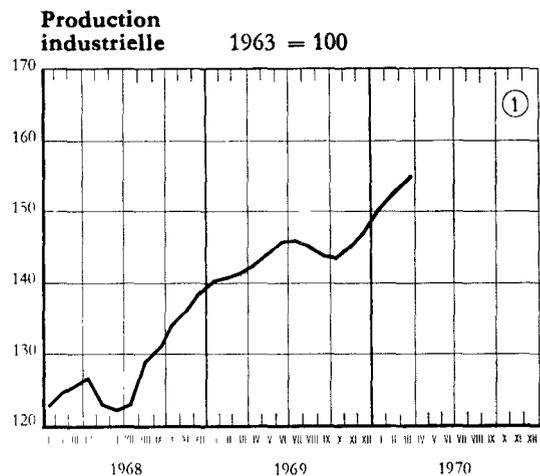
Durant les derniers mois, l'accélération du rythme de croissance de la demande a surtout été sensible dans le domaine de la *consommation privée*. Dans tous les pays membres, les dépenses de consommation des ménages sont demeurées en forte expansion, sous l'effet notamment de l'augmentation rapide des salaires. En Italie, l'apaisement des conflits sociaux doit avoir été suivi d'une très vive accélération de la consommation privée, due aux importantes majorations de salaires. En France, l'évolution plus soutenue des dépenses de consommation paraît essentiellement imputable à l'accroissement du mouvement de hausse des salaires.

2. La production et l'emploi

Un développement accéléré a caractérisé l'offre intérieure au printemps de 1970. Il a tenu en partie à des facteurs exceptionnels, à savoir une forte diminution du nombre de journées de travail perdues du fait des grèves, en Italie, ainsi que le rattrapage des pertes de production entraînées au cours de l'hiver, notamment dans l'industrie de la construction, par des conditions climatiques particulièrement défavorables. La production a continué de faire preuve, contre toute attente, d'une grande élasticité, due entre autres à la mise en service de nouvelles capacités techniques.

D'après l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, corrigé des variations saisonnières et accidentelles, — indice qui ne couvre ni la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs —, la *production industrielle* de la Communauté a progressé, au cours du premier trimestre de

1970, de 2 ½ % environ par rapport au trimestre précédent; elle dépassait ainsi de 9 ½ % son niveau de la même période de 1969.



D'après les indications disponibles, l'activité économique dans le secteur des *services* est restée très dynamique.

Le rythme de croissance de la production, demeuré très rapide après plusieurs années d'essor conjoncturel, est d'autant plus remarquable que les fortes tensions qui caractérisaient déjà le marché de l'*emploi* de la Communauté se sont encore aggravées. Par suite de la persistance d'un excédent de la demande dans la Communauté, de la tendance fondamentale au ralentissement de l'expansion de la production par personne occupée — nettement perceptible si l'on fait abstraction des facteurs exceptionnels mentionnés plus haut — ainsi que de la réduction de la durée conventionnelle du travail, les besoins de main-d'œuvre des entreprises ont continué d'augmenter, notamment dans l'industrie et dans le secteur des services. En Italie, où la productivité a sans aucun doute recommencé de s'améliorer notablement après l'apaisement des troubles sociaux, les efforts accomplis pour rattraper les pertes de production entraînées par les grèves ont dû accroître la demande sur le marché de l'emploi. L'augmentation du nombre de salariés qui a résulté de cette évolution observée dans l'ensemble de la Communauté a pu, dans certains pays membres tels que l'Italie, être couverte par les réserves de main-d'œuvre indigène; mais dans d'autres pays, et plus spécialement en Allemagne, les possibilités existant à cet égard ont été très limitées, en raison du niveau extrêmement bas du taux de chômage. La tendance à la réduction du

La production industrielle de la Communauté

(Variation en % par rapport à la période correspondante de l'année précédente ⁽¹⁾)

	1968	1969	1969				1970
			1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	
Ensemble de l'industrie ⁽²⁾	+ 8,8	+ 11,7	+ 13,0	+ 18,2	+ 9,7	+ 6,3	+ 9,5
dont:							
Allemagne	+ 13,1	+ 13,8	+ 17,5	+ 14,8	+ 11,9	+ 11,6	+ 11,5
France	+ 4,0	+ 13,5	+ 10,8	+ 33,0	+ 9,0	+ 4,6	+ 5,6
Italie	+ 6,3	+ 2,8	+ 9,0	+ 7,9	+ 3,1	- 8,4	+ 3,7
Pays-Bas	+ 12,0	+ 13,5	+ 14,5	+ 12,9	+ 13,6	+ 13,4	+ 15,2
Belgique	+ 6,4	+ 10,9	+ 11,8	+ 12,7	+ 7,7	+ 10,8	+ 9,1
Luxembourg	+ 5,5	+ 13,4	+ 17,2	+ 12,9	+ 12,6	+ 11,5	+ 12,5
dont:							
Industries extractives	+ 4,3	+ 4,1	+ 3,5	+ 8,1	+ 2,6	+ 2,2	
Industrie textile	+ 9,2	+ 9,0	+ 10,8	+ 15,4	+ 5,2	+ 4,9	
Industrie du papier et du carton	+ 7,6	+ 10,7	+ 10,9	+ 14,1	+ 9,5	+ 8,4	
Industrie du cuir	+ 9,9	+ 5 ³⁾	+ 12,1	+ 11,4	- 0,3	- 2,5 ³⁾	
Industrie transformatrice des métaux	+ 7,3	+ 14,1	+ 15,5	+ 23,3	+ 11,8	+ 6,8	
Industrie sidérurgique	+ 9,7	+ 8,8	+ 8,5	+ 17,0	+ 6,9	+ 3,7	+ 3,5
Production d'électricité	+ 8,4	+ 10,2	+ 9,2	+ 14,7	+ 9,3	+ 8,4	

⁽¹⁾ Calculs effectués sur la base des indices bruts de l'O.S.C.E.

⁽²⁾ A l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.

⁽³⁾ Estimations des services de la Commission.

nombre de *chômeurs* s'est poursuivie dans la Communauté tout entière, sauf en France. L'aggravation de la pénurie de main-d'œuvre a stimulé, durant les derniers mois, l'immigration de travailleurs originaires de pays non membres; dans certains pays de la Communauté, et notamment en Italie, elle doit aussi avoir accentué la migration intérieure de main-d'œuvre vers les régions fortement industrialisées. Néanmoins, les besoins de main-d'œuvre non satisfaits ont continué de s'accroître dans la plupart des pays membres. En Allemagne et aux Pays-Bas, le rapport entre le nombre d'emplois vacants et le nombre de chômeurs — abstraction faite de l'incidence des facteurs saisonniers — a même marqué un nouveau record au mois de mai.

3. L'équilibre

Après un léger ralentissement d'octobre à janvier, en partie sous l'effet de facteurs accidentels — notamment les grèves enregistrées en Italie —, les *importations* de la Communauté

en provenance des pays non membres ont repris un rythme d'expansion plus rapide. Pour la période février-avril, les importations de marchandises, après correction des variations saisonnières, doivent avoir atteint un taux de croissance de 4,5 % par rapport aux trois mois précédents. Elles dépassaient de 17 %, en avril, le niveau où elles s'étaient situées un an auparavant.

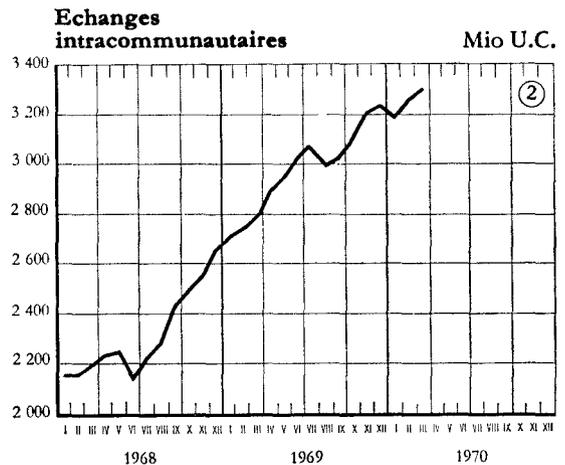
Le développement exceptionnellement rapide des investissements des entreprises a entraîné, au cours des derniers mois, une vive croissance des importations de biens d'équipement. De plus, l'accélération de la production industrielle et les besoins importants suscités dans certains pays, notamment en Italie, par la nécessité de normaliser les stocks, ont donné lieu à une nouvelle et vigoureuse expansion des achats de matières premières. Enfin, les importations de denrées alimentaires, caractérisées jusqu'à l'automne dernier par une quasi-stagnation, ont depuis lors fortement augmenté en valeur.

Presque tous les pays fournisseurs ont bénéficié de cette progression de la demande dans la

Communauté, qui constitue pour le moment le principal soutien de la conjoncture mondiale et du développement des échanges internationaux. Les pays de l'A.E.L.E. ont de nouveau été les plus favorisés. Les pays méditerranéens, notamment l'Espagne, la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie, de même que les pays et territoires associés d'outre-mer, ont pu, eux aussi, accroître fortement leurs ventes à la Communauté.

Le ralentissement des *échanges intracommunautaires*, observé à la fin de 1969, ne s'est pas poursuivi durant les derniers mois; depuis février, leur rythme d'expansion a recommencé de s'accroître. Pour la période février-avril, leur taux de croissance corrigé des variations saison-

nières a atteint quelque 8 % par rapport à la période novembre-janvier.



Les importations de marchandises de la Communauté en provenance des pays non membres

(Pourcentage de variation en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1969							1970
	Mio d'u.c. (1)	Année	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	
Ensemble des pays non membres	39 242	+ 17	+ 12	+ 22,5	+ 14,5	+ 18	+ 17,5	
dont :								
Pays industrialisés (2)	22 236	+ 19,5	+ 11,5	+ 26	+ 17	+ 22	+ 23,5	
dont :								
Etats-Unis	7 326	+ 14,5	- 2,5	+ 25	+ 13	+ 21	+ 41	
A.E.L.E.	9 450	+ 20,5	+ 16,5	+ 25	+ 18	+ 21,5	+ 11,5	
Royaume-Uni	3 588	+ 19,5	+ 15	+ 24	+ 17,5	+ 21,5	+ 11	
Pays en voie de développement (3)	14 222	+ 13,5	+ 13	+ 18,5	+ 11	+ 12	+ 9,5	
dont :								
A.O.M.	2 807	+ 12,5	+ 9	+ 23	+ 7	+ 10,5	+ 31,5	
Amérique latine	3 166	+ 18	+ 14	+ 18	+ 21,5	+ 18,5	+ 7	
Autres pays (4)	2 784	+ 15,5	+ 9	+ 18	+ 18,5	+ 15,5	+ 15,5	

Source: Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(1) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres importations.

Le dynamisme accru des échanges intracommunautaires de marchandises a tenu en partie à la disparition de facteurs accidentels défavorables, tels que les grèves en Italie. Les achats de ce dernier pays, notamment, ont accusé une progression très rapide, liée à la reprise de l'activité économique. Mais le vigoureux développement du commerce intracommunautaire est également imputable à des facteurs conjoncturels. Ainsi, la forte expansion des importations allemandes a été favorisée par des tensions très vives qui affectent le marché intérieur et par l'incidence de la réévaluation du mark. Les importations de l'U.E.B.L. en provenance des autres pays membres, qui n'avaient plus augmenté depuis l'automne dernier, ont marqué une reprise sensible, et la croissance des importations néerlandaises s'est également accélérée. Une évolution analogue a été observée en France, où une notable régression des importations avait été enregistrée immédiatement après la dévaluation du franc.

La vive croissance des importations allemandes a tout particulièrement favorisé les ventes des Pays-Bas; en effet, les livraisons de ce pays à l'Allemagne représentent à peu près 50 % du total de ses exportations dans la Communauté. L'expansion accélérée des importations de l'Italie s'est traduite surtout par une forte augmentation des ventes de la France. En revanche, le développement des exportations de l'U.E.B.L. s'est temporairement ralenti, par suite notamment d'une grève dans l'industrie automobile.

La crainte, exprimée dans le dernier rapport trimestriel, qu'aucune amélioration notable du

climat des *prix* dans la Communauté n'intervienne dans un proche avenir, s'est malheureusement confirmée. D'une façon générale, la hausse des prix est demeurée très forte au printemps. Dans quelques pays membres, en Italie entre autres, l'écart entre l'offre et la demande globale s'est même élargi en tendance, tandis que l'accroissement des coûts, et surtout des coûts salariaux, s'est accéléré, surtout en Allemagne, en Italie et en France. L'augmentation considérable des prix à la production des produits industriels témoigne, de façon particulièrement nette, de la vive pression qui s'exerce sur l'ensemble du système des prix.

Le mouvement de hausse a été encore accentué par l'enchérissement exceptionnellement important des produits agricoles, dû à la persistance inhabituelle de l'hiver. En France, certains prix agricoles qui, lors de la dévaluation, avaient été temporairement soustraits au régime des prix agricoles communs, ont de nouveau été alignés sur le niveau communautaire. Quelques autres facteurs plus ou moins autonomes ont encore renforcé les influences purement conjoncturelles. Tel a été le cas en France, aux Pays-Bas et en Belgique, où le relèvement des tarifs des services publics et la révision de certains prix contrôlés ont contribué à la hausse de l'indice du coût de la vie. Au Luxembourg, l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée n'a entraîné qu'une augmentation relativement modérée des prix à la consommation.

La *balance commerciale* de la Communauté à l'égard des pays non membres a continué de se

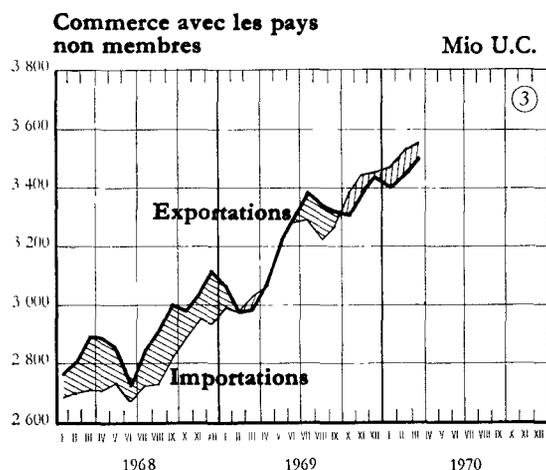
Indice des prix à la consommation (1)

(Variation en %)

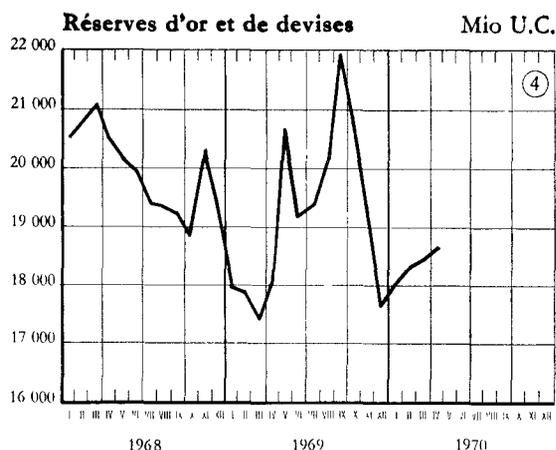
	Avril 1969 Août 1969	Août 1969 Décembre 1969	Décembre 1969 Avril 1970	Avril 1969 Avril 1970
Allemagne	+ 0,1	+ 1,5	+ 2,1	+ 3,8
France	+ 1,5	+ 1,9	+ 2,2	+ 5,7
Italie	+ 1,5	+ 1,4	+ 2,1	+ 5,1
Pays-Bas	— 0,5	+ 0,9	+ 2,7	+ 3,1
Belgique	+ 1,1	+ 1,5	+ 1,7	+ 4,4
Luxembourg	+ 0,5	+ 1,6	+ 2,3	+ 4,4

(1) Les données nationales figurant dans ce tableau n'ont qu'une valeur indicative. Pour des raisons d'ordre statistique, la manière dont elles reflètent l'évolution du niveau des prix à la consommation n'est pas uniforme pour tous les pays membres.

détériorer. Au premier trimestre, elle doit s'être soldée par un déficit (cif-fob) de quelque 300 millions de dollars. De ce fait, l'excédent de la balance des paiements courants, au premier trimestre, a été sensiblement inférieur à celui des trimestres précédents. En revanche, la



balance des capitaux de la Communauté s'est beaucoup améliorée. Les exportations de capitaux à long terme, notamment en provenance de l'Allemagne, ont nettement diminué. En même temps, un important afflux de capitaux à court terme a été enregistré dans la Communauté : étant donné l'écart croissant entre les taux d'intérêt communautaires et ceux qui sont pratiqués sur les marchés monétaires des pays non membres et sur le marché de l'euro-dollar, les placements dans la Communauté sont redevenus plus attractifs. De plus, les entreprises, et surtout les entreprises allemandes, ont eu largement recours au crédit étranger. Au total, la balance globale des paiements de la Communauté pourrait s'être soldée, au cours des derniers mois, par un léger déficit. Les réserves brutes d'or et de devises des autorités monétaires ont pourtant augmenté d'environ 800 millions de dollars, les banques ayant été contraintes d'accroître leurs engagements envers l'étranger sous la pression du resserrement des liquidités intérieures, notamment en Allemagne. De plus, certaines opérations particulières ont influé sur les réserves monétaires brutes des banques centrales. C'est ainsi que la Bundesbank a échangé des bons du Trésor américain en avoirs étrangers immédiatement disponibles, tandis que la Banque d'Italie a eu recours à d'importants crédits Swap accordés par la Federal Reserve Bank de New York. La France, par



contre, avait complètement résorbé, à fin avril, son endettement à court terme envers les banques d'émission étrangères.

Dans la plupart des pays membres, les opérations de trésorerie des administrations publiques ou n'ont eu aucune incidence sur l'évolution des liquidités intérieures, ou n'ont contribué que dans une faible mesure à leur expansion. Le budget fédéral allemand s'est soldé, au premier trimestre, par un excédent de caisse plus important que l'excédent saisonnier habituel, par suite d'une forte augmentation des recettes fiscales résultant de l'évolution des revenus. Le budget français, lui aussi, pourrait avoir laissé un excédent appréciable, étant donné le niveau élevé des recettes fiscales et une gestion budgétaire rigoureuse. Aux Pays-Bas, le déficit de caisse a été beaucoup moins important qu'un an auparavant; il a été financé exclusivement par l'émission d'emprunts. En Belgique également, le déficit budgétaire a été relativement restreint, mais il a été financé en grande partie au moyen de crédits à court terme. En Italie, par contre, les dépenses de l'Etat ont été si élevées qu'un important déficit a été enregistré, en dépit d'une forte augmentation des recettes fiscales; l'endettement à court terme de l'Etat s'est fortement accru.

Presque partout, les crédits bancaires accordés aux entreprises et aux particuliers se sont notablement accrus au cours des derniers mois. Dans les pays du Benelux, le volume du crédit, dont le développement avait été assez limité jusqu'au début de l'année, par suite d'un important afflux de liquidités en provenance de l'étranger, et qui s'était même réduit en Belgique, accuse de nouveau une tendance nettement expansionniste.

Aux Pays-Bas, les banques commerciales ont dépassé les plafonds de crédit en mars et en avril, et ont dû par conséquent constituer auprès de la Banque centrale de nouveaux dépôts de pénalisation non productifs d'intérêt. Les autorités monétaires belges ont maintenu la limitation de l'expansion du crédit; mais, au mois de mars, elles ont soustrait au plafonnement les crédits à l'exportation à moyen terme. En Italie, le développement du crédit, déjà très rapide auparavant, s'est poursuivi depuis le début de l'année. En Allemagne, la demande de crédit est demeurée forte, mais a été en partie satisfaite par un recours au capital étranger. En France, où le volume du crédit était resté à peu près stationnaire durant les premiers mois de l'année, la tendance pourrait être redevenue nettement ascendante au début du printemps; les plafonds fixés par la Banque de France ont

de nouveau été dépassés, parfois dans une mesure notable. Depuis le 31 mars, la Banque de France impose aux banques commerciales, en cas de dépassement des plafonds de crédit, un dépôt de pénalisation non productif d'intérêt. Par ailleurs, le taux des réserves minima a été relevé au début du mois de juin.

Sous l'influence de l'évolution observée en dehors de la Communauté, les taux d'intérêt ont marqué un fléchissement passager sur le *marché monétaire* de plusieurs pays membres. Le taux de l'argent à trois mois sur le marché de l'euro-dollar, qui atteignait encore 10,5 %, au début de 1970, était retombé à 8 % à la mi-avril, pour remonter ensuite jusqu'aux alentours de 10 %. En Allemagne cependant, sous l'effet de la politique monétaire restrictive, les taux d'intérêt ont augmenté de façon continue.

Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾	1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽²⁾ ⁽⁴⁾		1970 ⁽³⁾ ⁽⁴⁾	
	Aux prix courants en milliards d'u.c. ⁽⁵⁾	Variation par rapport à l'année précédente en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Formation brute de capital fixe	81,5	+ 6,6	+ 8,7	+ 9½	+ 16	+ 8½	+ 17½
Consommation des administrations	50,3	+ 2,5	+ 7,7	+ 4	+ 11	+ 3½	+ 10½
Consommation des ménages	212,0	+ 4,7	+ 7,6	+ 6½	+ 11½	+ 7	+ 12
Produit brut	352,8	+ 5,7	+ 8,7	+ 7	+ 12½	+ 6	+ 12
Solde extérieur en milliards d'u.c. ⁽⁵⁾	+ 5,9	+ 7,0		+ 5,1		+ 4	

⁽¹⁾ Office statistique des Communautés européennes.

⁽²⁾ Estimations des services de la Commission.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles des taux de change de 1963.

⁽⁵⁾ 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks et au mode de comptabilisation particulier du solde extérieur.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

En portant le taux de l'escompte de 6 à 7,5 % en date du 9 mars, les autorités monétaires allemandes ont délibérément augmenté le coût du crédit de la banque d'émission. Afin d'éviter que cet élargissement de l'écart par rapport aux taux d'intérêt pratiqués dans les autres pays ne se traduise par un afflux plus important de fonds à court terme en provenance de l'étranger, la Bundesbank a imposé, à partir du 1^{er} avril, une réserve obligatoire supplémentaire de 30 % sur l'accroissement des engagements envers l'étranger. De plus, il a été décidé récemment de réduire, à partir de fin mai, les contingents de réescompte des établissements de crédit dans une mesure correspondant à l'accroissement de leurs engagements envers l'étranger au titre des prises en pension d'effets. La Banque d'Italie, en date du 9 mars, a porté le taux d'escompte de 4 à 5,5 %; mais le taux effectivement prati-

qué est, en général, plus élevé de 1,5 point. Le taux d'intérêt des avances sur titres a été majoré dans les deux pays.

Sur les *marchés des capitaux* de la Communauté, la hausse des taux d'intérêt s'est poursuivie. Dans tous les pays membres, les rendements des valeurs à revenu fixe ont accusé une augmentation plus ou moins sensible, soit que les investisseurs aient témoigné une très grande réserve, soit que, comme aux Pays-Bas et récemment en Belgique, le volume des émissions des administrations publiques ait été assez important. Après s'être montrés relativement stables au premier trimestre, les cours des actions, influencés par la faiblesse de la Bourse de New York, ont fortement baissé, à partir de la mi-avril, dans presque tous les pays de la Communauté.

C. Les perspectives

L'expansion des échanges entre les pays industrialisés continuera sans doute de se ralentir durant les prochains mois, essentiellement sous l'effet de la faiblesse de l'activité économique aux Etats-Unis et des mesures restrictives qui ont été prises dans la plupart des pays industrialisés. Les impulsions données au commerce mondial par l'évolution économique dans la Communauté et au Royaume-Uni ne suffiront pas à compenser ces facteurs de freinage.

Aux *Etats-Unis*, les perspectives économiques sont particulièrement incertaines. En dépit du refroidissement très sensible de la conjoncture, le mouvement de hausse des prix se poursuit. Il existe cependant de sérieuses raisons de croire à une reprise conjoncturelle de l'activité économique dans le courant du second semestre. C'est ainsi que l'on peut s'attendre à un développement appréciable des dépenses de consommation privée. La majoration de 15 % des allocations sociales, versée en avril avec effet rétroactif, et le relèvement des traitements des fonctionnaires ont entraîné une forte augmentation des revenus des ménages. La consommation privée bénéficiera, par ailleurs, d'impulsions émanant de l'entrée en vigueur de décisions prises dans le cadre de la réforme fiscale adoptée à fin 1969, en particulier la suppression totale, au 1^{er} juillet 1970, de l'impôt supplémentaire (« surtax ») perçu sur les revenus, et l'allègement progressif de la charge fiscale grevant les revenus des ménages.

En outre, le léger assouplissement, déjà amorcé, de la politique du crédit pourrait influencer favorablement sur le climat des affaires. Ainsi, l'évolution des autorisations de construire et des mises en chantier dans la construction résidentielle témoigne d'une reprise — encore modérée pour l'instant — de l'activité dans ce secteur.

Les opérations de trésorerie des administrations publiques fourniront, elles aussi, des impulsions nettement plus vigoureuses qu'on ne l'escomptait initialement. C'est ainsi que le budget fédéral pour l'exercice 1969/70, pour lequel un excédent de plus de 6 milliards de dollars était prévu, se soldera par un déficit de 2 milliards de dollars, en raison surtout de la réduction des recettes fiscales. Pour l'exercice budgétaire commençant le 1^{er} juillet 1970, on s'attend aussi,

pour le moment, à un déficit, sauf dans l'hypothèse d'une sensible majoration des impôts.

Il semble toutefois peu vraisemblable que la reprise de la production prenne déjà, dans un proche avenir, des proportions importantes. Eu égard au rythme toujours rapide de la hausse des prix au cours des derniers mois, les autorités responsables de la politique économique s'abstiendront, selon toute probabilité, d'un assouplissement prématuré et trop prononcé de leur politique restrictive en matière de crédit. En outre, à en juger d'après l'évolution des commandes dans les industries de biens d'équipement, l'expansion des investissements fixes des entreprises sera sans doute très modérée au second semestre de 1970. Suivant les résultats de la dernière enquête sur les investissements organisée par le Département du Commerce, les projets d'investissement dans l'industrie manufacturière ont déjà été fortement réduits.

Même si l'économie des Etats-Unis marquait une reprise au cours de la seconde moitié de l'année, le produit national brut en termes réels non seulement ne devrait guère dépasser, en 1970, le résultat de l'année précédente, mais pourrait même se situer légèrement en deçà. Aussi les importations de marchandises ne devraient-elles pas augmenter, en comparaison annuelle, et pourraient-elles même, compte tenu de leur habituel délai de réaction, accuser une tendance à la baisse dans le courant du second semestre.

Au *Royaume-Uni*, l'activité économique devrait s'intensifier au second semestre. Etant donné les revendications actuelles en matière de salaires et la réduction des impôts directs décidée dans le cadre du budget de l'exercice 1970/71, on peut s'attendre à un notable accroissement des revenus disponibles des ménages, qui devrait avoir pour effet d'accélérer l'expansion de la consommation privée et de stimuler la production. La croissance, en volume, de la consommation privée pourrait toutefois être limitée par une hausse sensible des prix. Par ailleurs, à en juger d'après l'évolution récente des commandes et compte tenu de l'assouplissement de la politique de crédit, la tendance des investissements du secteur privé devrait rester nettement ascendante. L'accélération de l'essor

économique escompté pour le second semestre devrait permettre un accroissement appréciable du produit national brut en 1970 — de l'ordre de 3 % en termes réels — et donner lieu à une évolution de plus en plus dynamique des importations.

Dans d'autres *pays de l'A.E.L.E.*, la croissance économique pourrait nettement s'affaiblir au cours des prochains mois. Tel est le cas pour les pays scandinaves, où le ralentissement prévisible de la demande étrangère pourrait s'accompagner d'un développement moins rapide de la demande intérieure, sous l'effet d'une politique économique et financière plus restrictive. Ainsi, en Suède, la plupart des éléments de la demande intérieure devraient marquer, en volume, une progression moins vive qu'en 1969; la consommation privée, en particulier, devrait être freinée par les majorations d'impôts décidées en février. Au Danemark, les mesures restrictives adoptées au début de l'année dans le domaine du crédit et des finances publiques ont été récemment renforcées, afin d'assainir la balance des paiements et la situation économique et financière du pays. Il s'agit essentiellement d'une majoration du taux de la taxe sur la valeur ajoutée, qui passera de 12,5 à 15 % à partir du 1^{er} juillet 1970, et d'un relèvement immédiat, de 9 à 15 %, de la même taxe perçue sur les importations. En Autriche et en Suisse, par contre, le dynamisme de la conjoncture persistera vraisemblablement durant les prochains mois; un certain affaiblissement n'est cependant pas à exclure pour la fin de l'année, sous l'effet des mesures visant à combattre les tensions inflationnistes.

Au *Japon*, en dépit d'une politique monétaire restrictive, l'expansion se poursuivra à un rythme rapide, tandis que persisteront les tendances à la hausse des prix. Le projet de budget pour 1970, déposé au début de février, prévoit, en particulier, un fort accroissement des dépenses dans le domaine social. La tendance à une certaine libéralisation du commerce extérieur, qui s'est notamment traduite, au début d'avril, par la libération de l'importation d'une soixantaine de produits, devrait constituer un stimulant supplémentaire pour les importations japonaises. En *Espagne*, l'expansion économique, et surtout le développement des importations — qui sont soumises depuis fin 1969 à l'obligation d'un dépôt préalable de 20 % de leur valeur — continueront d'être fortement entravés.

Dans les *pays en voie de développement*, la croissance des importations devrait rester appréciable au second semestre, étant donné l'augmentation de leurs réserves de devises au cours des dernières années, l'afflux de nouveaux moyens de financement internationaux, la fermeté relative dont continuent de témoigner les cours mondiaux des principales matières premières, et enfin la demande toujours vive de leurs produits, surtout en provenance de la Communauté et du Japon. Il n'est toutefois pas exclu que le développement des importations se ralentisse avant la fin de l'année, surtout dans les pays qui sont le plus dépendants de leur commerce avec les Etats-Unis et dont la balance commerciale accusait déjà, dans le courant de l'année 1969, une tendance à la détérioration.

Etant donné les nombreux accords commerciaux conclus ces temps derniers entre les pays de la Communauté et les pays à commerce d'état, on peut s'attendre à une expansion appréciable des échanges avec l'Europe de l'Est.

Au total, sur la base des hypothèses précédemment émises au sujet de la conjoncture mondiale, et compte tenu du volume des échanges avec les divers pays et groupes de pays précités, ainsi que du très haut degré d'utilisation des capacités de production dans d'importantes industries exportatrices de la Communauté, on ne peut escompter, d'ici la fin de l'année, qu'un développement très modéré des exportations de la Communauté vers les pays non membres.

Presque tous les indicateurs économiques disponibles donnent à penser que la croissance de la *demande intérieure* restera très vive dans la Communauté durant la seconde moitié de l'année. En particulier, la forte tendance à l'expansion de la *formation brute de capital fixe* se poursuivra, contrairement aux suppositions qui avaient été exprimées de divers côtés.

D'après les premiers résultats de l'enquête de conjoncture effectuée au printemps par la Commission des Communautés européennes, la propension à investir des chefs d'entreprise est toujours exceptionnellement forte; dans tous les pays, les projets d'investissement, qui étaient déjà fortement orientés à l'expansion à la fin de 1969, ont été encore révisés en hausse pour l'année 1970. De même, dans le courant des derniers mois, les inscriptions de commandes de

biens d'équipement ont de nouveau accusé, dans tous les pays de la Communauté, une augmentation sensible, qui s'est traduite par un nouvel accroissement des commandes en carnet et des délais de livraison dans les industries productrices de biens d'investissement. Ni les événements monétaires de l'année 1969, ni les fortes hausses de salaires ne semblent avoir ralenti sensiblement l'évolution des profits des entreprises, d'autant plus que, dans la plupart des cas, le niveau élevé de la demande a permis d'importantes adaptations des prix. Jusqu'ici, le dynamisme des entreprises de la Communauté n'a pas non plus été particulièrement affecté par la détérioration des perspectives d'exportation, étant donné les possibilités de vente exceptionnellement favorables qui subsistent dans la Communauté. En outre, la pression exercée sur les ressources par la demande intérieure, la hausse des coûts de production, la pénurie de main-d'œuvre et la concurrence sur le marché intérieur de la Communauté constituent de puissants facteurs de stimulation des investissements. Reste à savoir si les entreprises ont toujours tenu suffisamment compte de la rentabilité à plus long terme, et si, dans certains secteurs, des décisions relatives à l'extension des capacités n'ont pas été prises inconsidérément sous l'influence d'une évolution temporairement favorable des profits et de la demande. Au total, et compte tenu de l'évolution prévisible pour le second semestre, la croissance des dépenses affectées aux achats de biens d'équipement pourrait, aux prix courants, atteindre 20 % par rapport à 1969.

Les investissements sous forme de construction continueront vraisemblablement d'accuser une sensible expansion conjoncturelle. Cette prévision se fonde essentiellement sur le dynamisme persistant qui caractérise le secteur de la construction de bâtiments à usage industriel ou commercial, où les travaux en cours et les carnets de commandes sont très importants. En revanche, les investissements sous forme de construction de logements ne progresseront qu'à un rythme modéré, en dépit des mesures d'encouragement prises dans certains pays membres, notamment aux Pays-Bas et en France. Au total, et compte tenu d'une progression relativement faible des investissements des administrations publiques, due aux restrictions budgétaires, l'accroissement des dépenses consacrées en 1970 aux investissements sous forme de construction sera sans aucun doute moins rapide que celui des dépenses relatives aux achats de biens d'équipement; il restera néanmoins très appréciable et atteindra au moins 13 % en valeur. Toutefois, étant donné la forte hausse des prix, l'expansion en volume, dans la Communauté considérée dans son ensemble, sera sans doute beaucoup moins importante; elle devrait s'établir aux alentours de 5 %.

L'augmentation des dépenses de *consommation privée* restera très forte durant le second semestre, du fait surtout d'une progression toujours vive des revenus des ménages. De plus, il n'est pas exclu, compte tenu de la persistance du climat inflationniste, que la progression à l'épargne ne s'affaiblisse dans certains pays.

Enquête de conjoncture sur les investissements *

(Pourcentage de variation en valeur par rapport à l'année précédente)

	Réalizations de 1969	Prévisions pour 1970	
		enquête de l'automne 1969	enquête du printemps 1970
Allemagne ⁽¹⁾	+ 36	+ 16	+ 22
France	+ 23	+ 19	+ 27
Italie	+ 15	+ 41	+ 42
Belgique ⁽²⁾	+ 35	+ ³⁾	+ 56
Luxembourg ⁽²⁾	+ 108	+ 57	+ 68

* L'enquête recouvre la plupart des secteurs industriels; cependant, ne sont en général pas compris les investissements des entreprises publiques telles que: chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones, électricité. La notion d'investissement correspond à celle de la comptabilité nationale.

(1) A l'exclusion des industries extractives.

(2) A l'exclusion des industries extractives et alimentaires.

(3) Les perspectives sont exprimées sous forme de tendance qualitative: + = augmentation.

Les revenus, et notamment les revenus salariaux, continueront de s'accroître très fortement. Comme les prochaines négociations salariales risquent, dans la plupart des pays membres, de se dérouler dans un climat de tensions inflationnistes, il est à craindre que les hausses de salaires ne dépassent de beaucoup les possibilités d'amélioration de la productivité, ce qui aurait pour effet d'accentuer et de prolonger la hausse des prix.

Les déclenchements répétés du mécanisme de l'échelle mobile des salaires dans la plupart des pays membres, et notamment les pays du Benelux et l'Italie, pourraient donner des impulsions supplémentaires à la hausse des salaires. La France est le seul pays de la Communauté où ce mouvement pourrait se modérer quelque peu; mais les effets de ce ralentissement seraient vraisemblablement compensés par l'allègement de l'impôt sur le revenu, prévu dans le cadre du budget de 1970 en faveur des catégories les plus défavorisées, et dont l'incidence se fera surtout sentir pendant la seconde moitié de l'année.

Sous l'effet de la forte poussée de la demande intérieure, la production restera, dans tous les pays membres, nettement orientée à l'expansion. Cependant, sa croissance sera entravée, dans une mesure variable selon les secteurs et selon les pays, par la pénurie de main-d'œuvre et l'insuffisance des capacités techniques de production. Il est donc peu probable que la *production industrielle*, corrigée de l'incidence des facteurs saisonniers, augmente de plus de 1 ½ à 2 % d'un trimestre à l'autre au cours de la seconde moitié de l'année.

Pour l'ensemble de l'année 1970, par rapport à l'année précédente, la hausse de l'indice de la production industrielle de la Communauté (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) devrait atteindre 8 à 9 %.

En supposant une récolte normale — hypothèse que n'excluent nullement les conditions climatiques défavorables qui ont caractérisé l'hiver dernier — le taux de croissance du *produit brut* de la Communauté, en termes réels, de 1969 à 1970, pourrait s'établir à quelque 6 %; il serait donc un peu plus élevé encore que le taux avancé dans le précédent rapport trimestriel.

Le dynamisme de la demande intérieure, ainsi que la tendance au ralentissement des progrès

de productivité, caractéristique d'une période d'expansion conjoncturelle persistante, continueront d'influer sensiblement sur le marché de l'emploi; dans presque tous les pays de la Communauté, celui-ci continuera sans doute d'accuser de fortes tensions. Etant donné que la tendance à l'augmentation du nombre de jeunes accédant à la vie active est très faible dans certains pays, les réserves intérieures de main-d'œuvre apparaissent, au total, très limitées. En effet, le nombre d'emplois vacants, en augmentation continue, est déjà cinq fois supérieur, actuellement, au nombre de personnes à la recherche d'un emploi. Le nombre de salariés marquera certainement, en 1970, un accroissement de quelque 2 %, mais celui-ci résultera, pour une large part, d'une immigration de main-d'œuvre en provenance de pays non membres. Dans les pays du Benelux et en Allemagne, le chômage est tombé à un niveau qu'il serait difficile d'abaisser encore, compte tenu notamment des longs délais nécessaires pour assurer la reconversion professionnelle, sans laquelle les chômeurs ne peuvent accéder aux connaissances spéciales indispensables.

En Italie, les réserves de main-d'œuvre seront encore assez importantes; cependant, dans ce pays, comme d'ailleurs en France, se posent des problèmes de répartition régionale ou sectorielle et de qualification professionnelle qui ne pourront être résolus que progressivement.

Dans ces conditions, la vive croissance de la demande intérieure, au second semestre, se reflétera aussi dans une forte expansion des *importations*. Etant donné la faible progression des exportations à laquelle il y a lieu de s'attendre, la *balance commerciale* de la Communauté devrait continuer d'accuser une nette tendance à la détérioration.

Les perspectives d'évolution des *prix* au cours de la seconde moitié de l'année 1970 sont défavorables dans la plupart des pays membres.

L'affaiblissement, à la fin de 1969, de la pression exercée par la demande n'a pas été durable; comme il faut encore prévoir, pour le second semestre, un accroissement rapide des dépenses d'investissement et de consommation, il y a peu de chances pour que l'écart important qui s'est créé entre l'offre et la demande puisse être réduit dans une mesure suffisante.

D'autre part, il est à craindre que l'élasticité de l'offre ne soit très faible dans la plupart des pays membres. Sans doute est-il apparu, ces derniers temps, que l'incidence du boom prolongé des investissements sur les capacités est considérable dans certains secteurs; mais cette extension des capacités de production est répartie de façon si inégale sur l'ensemble de l'économie que, malgré le recours possible aux importations, notamment en provenance des autres pays membres, des goulots d'étranglement se manifestent de plus en plus fréquemment.

Les tensions persistantes entre l'offre et la demande sont d'autant plus inquiétantes qu'elles vont de pair avec une forte hausse des coûts unitaires, en particulier des coûts salariaux. Ceci comporte le risque d'une spirale de hausses cumulatives des prix et des salaires, telle qu'on n'en a plus connue au cours des vingt dernières années.

Il est à craindre que, pour l'ensemble de l'année 1970, la hausse moyenne des prix à la consommation (selon la définition de la comptabilité nationale) n'atteigne 4 ½ à 6 % selon les pays membres, sauf en Allemagne où elle pourrait s'établir aux alentours de 4 %.

Etant donné la perspective de voir persister un climat nettement inflationniste dans la plupart des pays membres, il est particulièrement difficile d'élaborer de premières prévisions pour l'année prochaine, comme la Commission le fait habituellement à cette époque de l'année. Pareille prévision, dans la mesure où il s'agit d'esquisser l'évolution économique probable de la Communauté au cours de l'année 1971, dépend largement de l'efficacité de la politique anti-inflationniste, dont les grandes lignes ont été décrites au début du présent chapitre. Ceci est surtout le cas pour l'évolution à l'intérieur de la Communauté.

Les perspectives d'évolution de la conjoncture mondiale, dans le contexte de laquelle s'inscrit la conjoncture de la Communauté, apparaissent comparativement moins incertaines, tout au moins en ce qui concerne les courants commerciaux appréciés en termes réels. Cependant, la conjoncture mondiale sera elle-même fortement influencée par l'évolution interne de la Communauté, surtout si l'on tient compte de l'incidence de celle-ci sur la conjoncture de certains pays industrialisés qui constituent d'importants clients de la Communauté, ainsi que des possibi-

lités d'importation des pays en voie de développement.

Il est, en tout cas, à présumer que le développement du commerce mondial restera modéré durant la première moitié de l'année. Pendant cette période, en effet, le ralentissement de l'expansion dans la Communauté, auquel il y a lieu de s'attendre en dépit des fortes tensions qui affectent encore les facteurs de production, devrait freiner la croissance des échanges mondiaux. Cette influence pourrait, en effet, n'être compensée que partiellement par les impulsions qui devraient résulter d'une reprise de l'activité aux Etats-Unis et d'une accélération de la croissance économique dans le Royaume-Uni.

Pour le second semestre de l'année 1971, on peut cependant escompter que la poursuite de l'expansion aux Etats-Unis, dans le Royaume-Uni et dans quelques autres pays industrialisés en dehors de la Communauté favorisera le développement du commerce mondial. En revanche, une grande incertitude règne en ce qui concerne le rythme de croissance à l'intérieur de la Communauté et les répercussions indirectes qu'il pourrait avoir, notamment sur les importations des pays non membres.

Aux Etats-Unis, une reprise de l'activité économique, amorcée au cours du second semestre de 1970, devrait se poursuivre en 1971 dans des conditions toujours précaires du point de vue de l'équilibre tant interne qu'externe. Les autorités américaines se verraient ainsi amenées à poursuivre leur politique de prudence dans le domaine monétaire, d'autant plus que l'excédent budgétaire prévu risque de se transformer en un déficit important. Il est d'ailleurs très probable que, dans les premiers temps, l'accélération de la croissance économique globale n'imprimera que des impulsions relativement faibles à l'évolution de l'emploi et des salaires. D'autre part, le développement des investissements d'équipement restera sans doute assez modéré. Au total, la croissance du produit national brut en termes réels, en 1971, pourrait se chiffrer à quelque 3 ½ %. La propension à importer des Etats-Unis devrait s'accroître dans le courant de l'année.

Dans le Royaume-Uni, l'expansion économique devrait s'accélérer légèrement en 1971, dans le contexte d'une conjoncture mondiale « moyenne ». Pour l'ensemble de l'année, le taux de

croissance en termes réels du produit national brut atteindrait environ 3 ½ %. La progression des importations se fera sans doute plus vive, surtout si l'obligation d'un dépôt préalable, imposée aux importateurs, est supprimée avant la fin de 1970.

Dans les autres pays, où l'évolution de la conjoncture pourrait être assez différenciée, un ralentissement de la croissance économique sera vraisemblablement enregistré.

Considérées globalement, les perspectives d'évolution de la conjoncture mondiale donnent à penser que le développement des exportations de la Communauté s'accélénera quelque peu dans le courant de l'année, surtout au second semestre. Suivant une évaluation encore très provisoire, le taux de croissance des exportations de la Communauté vers les pays non membres, pour l'année 1971, pourrait atteindre 8 % aux prix courants.

En ce qui concerne la *demande intérieure* de la Communauté, il est à présumer que certains de ses éléments, tels que les investissements des entreprises, accuseront une expansion nettement moins rapide qu'en 1970. Parmi les facteurs qui laissent présager une telle évolution, on peut citer l'accroissement des coûts salariaux, la pression qui s'exerce sur les marges bénéficiaires, la réduction du taux d'autofinancement et l'enchérissement du financement externe. Cette prévision est moins sûre en ce qui concerne les dépenses de consommation des ménages. Dans la mesure où le climat inflationniste persistera, il faut s'attendre que les revenus

bruts des ménages, et en particulier la masse salariale, continuent d'augmenter fortement. Compte tenu de la nécessité de stabiliser à bref délai le niveau des prix, les services de la Commission estiment à présent à 4 ½ % le taux de croissance, en 1971, du produit brut de la Communauté en termes réels. Pareil taux permettrait d'assurer le maintien d'un très haut niveau d'emploi et d'une utilisation optimale des capacités techniques.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Mai

— *La Commission et le Conseil sont convenus de proroger, jusqu'au 31 juillet 1970, la suspension des droits du tarif extérieur commun applicable à certains produits sidérurgiques, qui venait à expiration le 31 mai 1970, et d'élargir les contingents d'importation pour les fontes de moulage en 1970.*

Juin

— *La Commission a transmis au Conseil une proposition visant la mise en place d'un mécanisme de concours financier à moyen terme entre les Etats membres.*

— *Au cours de sa 116^e session, le Conseil a pris acte des conclusions communes élaborées au sein du Comité présidé par Monsieur le Premier Ministre Werner et visant l'établissement par étapes d'une union économique et monétaire entre les pays membres. Un rapport final a été demandé pour le mois de septembre.*

TABLEAU 1 : Données de base pour 1968

	Communauté	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
Superficie totale (1000 km ²)	1 167,5	248,5	551,2	301,2	33,5	30,5	2,6
Population totale (1000)	185 806	60 184	50 188	52 778	12 725	9 619	335,5
Densité per km ²	159	242	91	175	380	315	129
Population active occupée	73 898	26 342	19 675	19 069	4 547	3 615	138,8
Répartition en % de la population active civile occupée par grands secteurs d'activité							
— Agriculture	14	10,1	15	22,3	7,7	5,6	12,1
— Industrie	43	47,4	40	41,4	40,2	44,9	45,3
— Services	43	42,5	45	36,3	52,1	49,5	42,6
Répartition en % du produit intérieur brut :							
— Agriculture	.	4,5	8	11,1	7,0	5,4	6,2
— Industrie	.	50,8	41	38,6	42,2	40,6	50,0
— Services	.	44,7	52	50,3	50,8	54,0	42,9
Répartition des principaux agrégats en % du produit intérieur brut:							
— Consommation privée	.	55,9	60,9	63,6	56,4	64,0	61,1
— Consommation publique	.	15,5	12,8	13,5	15,5	14,3	12,0
— Formation brute de capital fixe	.	23,2	24,9	19,4	26,7	21,3	25,1
— Exportations totales	.	23,1	14,3	19,5	43,0	38,3	81,2
— Importations totales	.	19,8	14,3	14,1	43,1	38,9	78,9

TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice en volume 1963 = 100
	1964	1965	1966	1967	1968	1968
Produit brut	6,2	4,9	4,1	3,3	5,7	127
Production industrielle	7,0	4,4	5,3	1,3	8,8	130
Importations de marchandises	6,9	5,0	6,8	0,6	11,5	135
Consommation privée	4,9	4,8	4,5	3,8	4,4	125
Formation brute de capital fixe	9,4	3,9	4,7	1,1	6,5	128
Exportations de marchandises	9,3	11,0	8,4	7,7	13,1	160
Echanges intracommunautaires de marchandises (base importations)	13,2	12,2	10,9	6,1	18,9	178
Produit brut par tête	5,0	3,9	3,2	2,7	5,1	121

C.E.E.

TABLEAU 3 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	120	126	131	133	121	130	119	106	136	141	148	146
	1969	138	142	146	150	151	152	135	115	145	150	158	154
	1970	(150)	(156)	(160)									
Importation de marchandises en provenance des pays non membres (c.a.f. : Mio u.c.)	1968	2 694	2 606	2 811	2 709	5 408		2 850	2 608	2 790	2 991	3 061	3 008
	1969	3 175	2 793	3 105	3 283	3 321	3 376	3 259	2 858	3 365	3 637	3 407	3 636
	1970	3 665	3 398	3 608									
Exportation de marchandises vers les pays non membres (f.o.b.: Mio u.c.)	1968	2 781	2 771	3 025	2 848	5 323		3 206	2 772	2 784	3 297	3 171	3 286
	1969	2 886	2 745	3 261	3 306	3 295	3 296	3 584	2 801	3 225	3 729	3 425	3 658
	1970	3 285	3 349	3 741									
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1968	+ 87	+ 165	+ 214	+ 139	- 85		+ 356	+ 164	- 6	+ 306	+ 110	+ 278
	1969	- 289	- 48	+ 156	+ 23	- 26	- 80	+ 325	- 57	- 140	+ 92	+ 18	+ 22
	1970	- 380	- 49	+ 133									
Echanges commerciaux entre les pays membres (Mio u.c.)	1968	2 123	2 162	2 371	2 287	4 248		2 479	2 085	2 409	2 773	2 658	2 724
	1969	2 696	2 727	3 057	3 043	3 013	3 101	3 157	2 415	3 089	3 554	3 144	3 242
	1970	3 140	3 285	3 604									

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LES TABLEAUX

Sources: Communauté: Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

Allemagne: O.S.C.E.; Statistisches Bundesamt.

France: O.S.C.E.

Italie: Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1968).

Pays-Bas: O.S.C.E.; Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid; Centraal Bureau voor de Statistiek.

Belgique: O.S.C.E.; Ministère de l'emploi et du travail.

Luxembourg: O.S.C.E.

Conversion en unités de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar U.S.) sur la base des cours de change officiels.

Graphique 1

— Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2

— Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.

Graphique 3

— Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des exportations (f.o.b.) vers les pays non membres et des importations (c.a.f.) en provenance de ceux-ci, d'après les statistiques douanières.

Graphique 4

— Total des réserves brutes d'or et de devises détenues par les autorités monétaires des pays de la Communauté à la fin de chaque mois.

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année; pour l'Allemagne, moyenne annuelle estimée; pour l'Italie, moyenne annuelle.
- Population active, résidente et occupée au milieu de l'année; pour l'Allemagne, moyenne annuelle estimée; pour l'Italie, moyenne annuelle, à l'exclusion des personnes provisoirement émigrées.
- Part de l'agriculture, de l'industrie et des services au coût des facteurs; pour le Luxembourg, chiffres de l'année 1967.
- Part des principaux agrégats dans le produit intérieur brut aux prix du marché.
- Exportations et importations totales: biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 2

- Production industrielle: indice de l'Office statistique des Communautés européennes, sans la construction, les industries alimentaires, boissons et tabacs.
- Importations (c.a.f.) en provenance des pays non membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières. Exportations (f.o.b.) vers les pays non membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières.
- Echanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.

Tableau 3

- Voir les remarques du tableau 2.

II. LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

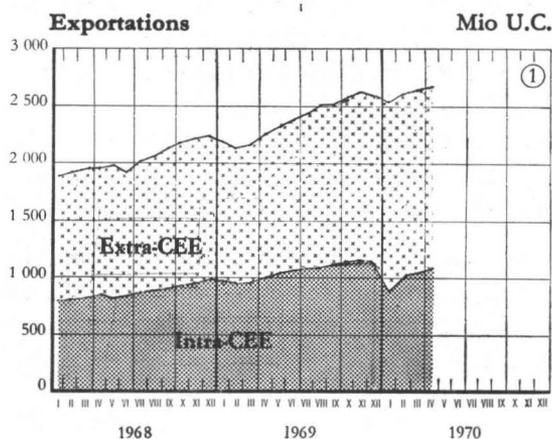
A. Allemagne

L'économie allemande a été caractérisée au printemps par la persistance de fortes tensions. Des impulsions particulièrement vives ont émané des investissements et d'une demande de consommation encore accrue. En dépit d'une nette accalmie de la conjoncture dans certains des principaux pays clients et de la détérioration de la position concurrentielle des entreprises allemandes à la suite de la réévaluation, les exportations ont, elles aussi, continué de se développer. Eu égard aux goulots d'étranglement très importants, la production a témoigné d'une remarquable élasticité; toutefois, son expansion étant demeurée nettement inférieure à celle de la demande nominale, non seulement les excédents extérieurs se sont amenuisés, mais la hausse des prix est restée rapide. Etant donné le dynamisme de la plupart des éléments de la demande intérieure, le gonflement des carnets de commande et les longs délais de livraison dans l'industrie, de vives pressions devraient encore s'exercer, durant l'année, sur le potentiel de production. Le rétablissement d'un équilibre satisfaisant doit donc demeurer l'objectif prioritaire de la politique conjoncturelle.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Les résultats enregistrés au printemps ont confirmé que l'activité économique ne s'est pas affaiblie en Allemagne, en dépit de la réévaluation et de l'accalmie de la conjoncture mondiale. L'économie continue d'accuser de fortes tensions et la pression exercée par la demande excédentaire ne s'est pas relâchée jusqu'à présent. Aussi le freinage de la hausse des prix et des coûts intérieurs demeure-t-il un des problèmes les plus urgents de la politique économique.

Alors que, sitôt après la réévaluation, les exportations de marchandises avaient diminué, elles ont recommencé d'augmenter depuis le début de l'année. Pour les quatre premiers mois de 1970, les livraisons de marchandises ont dépassé de 12 % le résultat enregistré un an plus tôt. Un facteur déterminant du récent accroissement des exportations a été la persistance d'une vive expansion conjoncturelle en Europe, alors que les ventes aux Etats-Unis accusent depuis l'été de 1969 une régression conjoncturelle. Certains pays de la zone de libre-échange, notamment, ont accru leurs achats de produits allemands. Au sein de la C.E.E., l'évolution des exporta-



tions s'est différenciée plus nettement sur le plan régional : la vive demande d'importation en provenance d'Italie a contrasté avec la faiblesse de la demande française.

Contrairement à la demande étrangère, la conjoncture intérieure a encore été marquée par des tendances à la surchauffe.

Les investissements ont encore montré beaucoup de dynamisme. Si leur expansion s'est temporairement ralentie durant les mois d'hiver, la cause essentielle en est l'augmentation des gou-

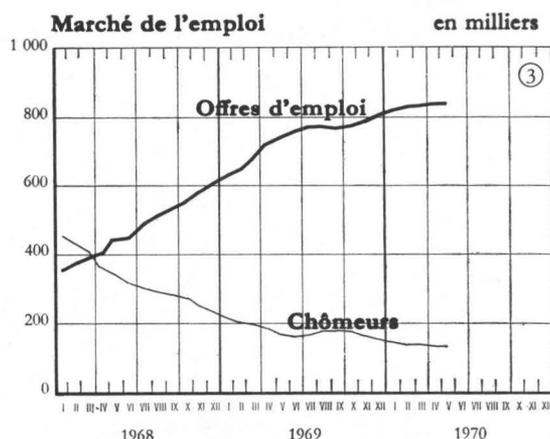
lots d'étranglement de la production. Les investissements en construction, dont le développement est déjà sérieusement entravé par une pénurie aiguë de main-d'œuvre, ont été, de surcroît, affectés jusqu'en avril par un temps particulièrement défavorable. En outre, la hausse accélérée des prix, notamment de l'acier, a fortement limité l'expansion en volume des investissements sous forme de construction. D'une manière générale, la demande nominale a encore beaucoup augmenté dans le secteur des investissements d'équipement et plus encore dans la construction.

La *consommation privée* est de plus en plus soumise à l'action de facteurs d'expansion autonomes. L'augmentation des revenus, et notamment des salaires, ainsi qu'une diminution de la propension à l'épargne, entraînent un développement particulièrement rapide de la consommation, qui se répercute lui-même sur les autres secteurs, constituant ainsi un élément important du dynamisme de la haute conjoncture actuelle. Les ventes au détail ont accusé, au premier trimestre, un taux de croissance annuelle de 11 %. L'évolution des revenus a été caractérisée par une situation toujours favorable des bénéficiaires et par d'importantes majorations des salaires et traitements. Sur base horaire, le niveau des salaires et traitements conventionnels, dans l'ensemble de l'économie, a marqué, au premier trimestre, une hausse de 11 % en comparaison annuelle, et l'augmentation des gains effectifs n'a pas atteint moins de 14 %.

Face à cette pression très vive de la demande globale, l'offre intérieure a encore montré une certaine élasticité. Au cours des quatre premiers mois de l'année, la *production industrielle*, abstraction faite des variations saisonnières, a aug-

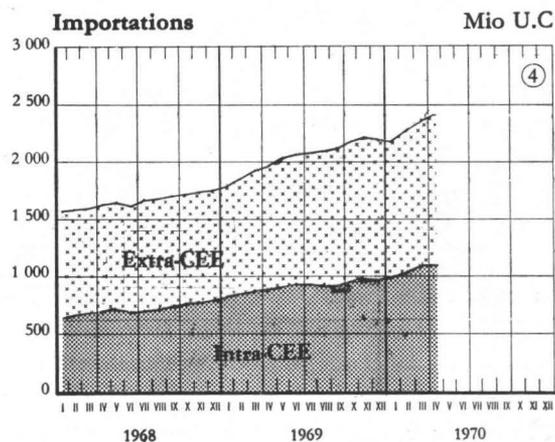
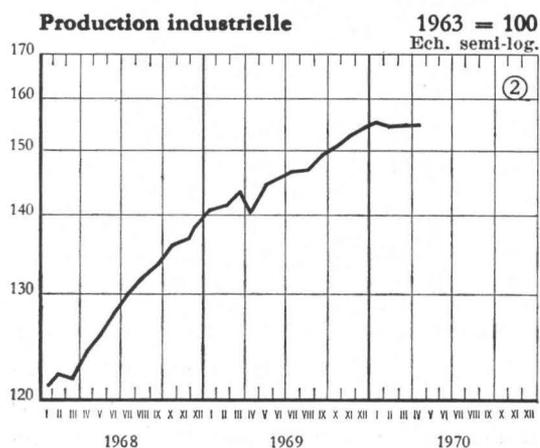
menté de 2,3 %; elle dépassait de 5,1 %, en avril, le résultat enregistré un an auparavant.

Cet accroissement de la production s'est accompagné, pour la première fois, d'un net ralentissement des progrès de productivité. Il n'eût certainement pas été possible sans une amélioration du niveau de *l'emploi* obtenue grâce à un recours accru à la main-d'œuvre étrangère. Le nombre de travailleurs étrangers a augmenté de près de 95 000 unités entre le début de l'année et la fin du mois de mars, époque à laquelle il atteignait approximativement 1,7 million, soit 7,5 % du nombre total de personnes actives.

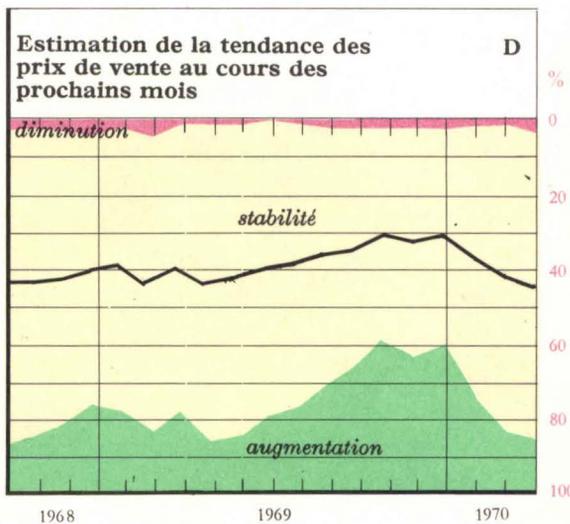
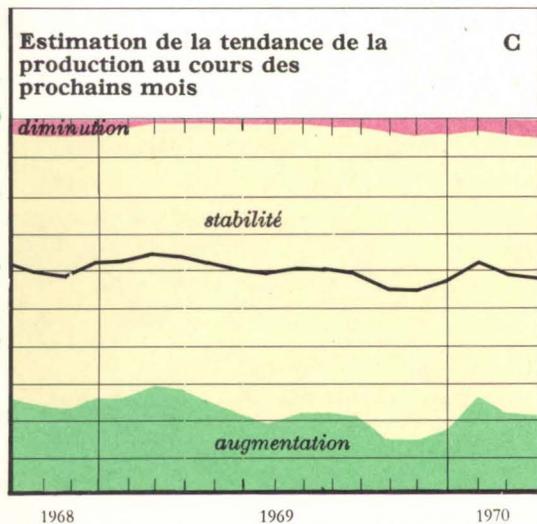
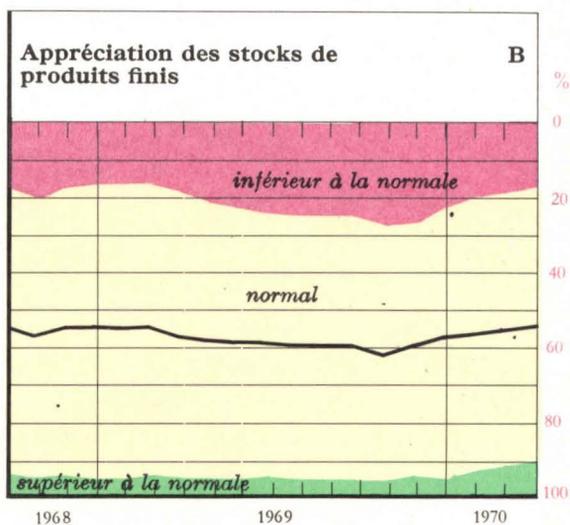
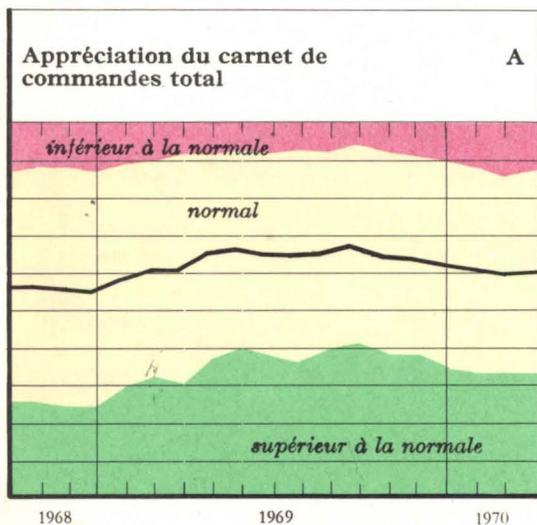


Fin mai, le taux de chômage était tombé à 0,5 %. En même temps, les offres d'emploi non satisfaites ont de nouveau accusé une forte augmentation : elles se sont chiffrées à 860 000, nombre qui n'avait jamais été enregistré à cette époque de l'année et était huit fois plus élevé que celui des chômeurs.

Les tensions persistantes, les efforts accrus déployés par les partenaires commerciaux de l'Alle-



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Allemagne (R.F.) par l'I.F.O.

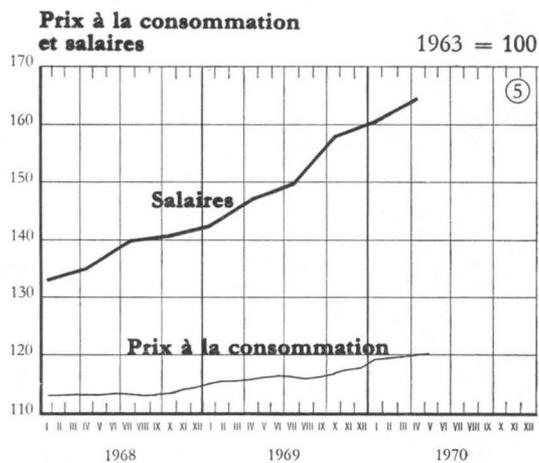
GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

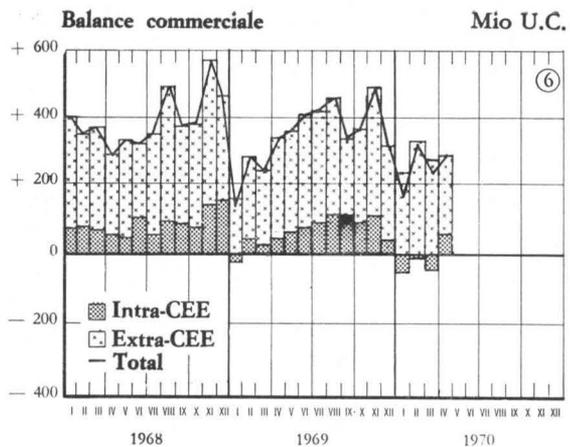
magne pour intensifier leurs ventes, ainsi que les effets de la réévaluation du mark ont entraîné une sensible expansion conjoncturelle des *importations*. Les achats de biens d'investissement et de biens de consommation durables ont montré une évolution particulièrement dynamique; mais les importations de denrées alimentaires ont également marqué une reprise dans les derniers temps. En revanche, les achats de matières premières ont accusé une tendance à la baisse. Au total, les importations ont dépassé de 13,7 % en valeur, pour les quatre premiers mois de l'année, le niveau auquel elles se situaient un an auparavant.

La poussée des *prix*, due essentiellement aux tensions économiques internes sur les marchés des biens et services et à l'accroissement des coûts salariaux, a persisté jusqu'à présent. Les prix industriels à la production, après une augmentation de 1,4 % en janvier, ont encore monté de 0,9 % entre février et mai. Le mouvement a été particulièrement prononcé dans le secteur de la construction. En février, les prix

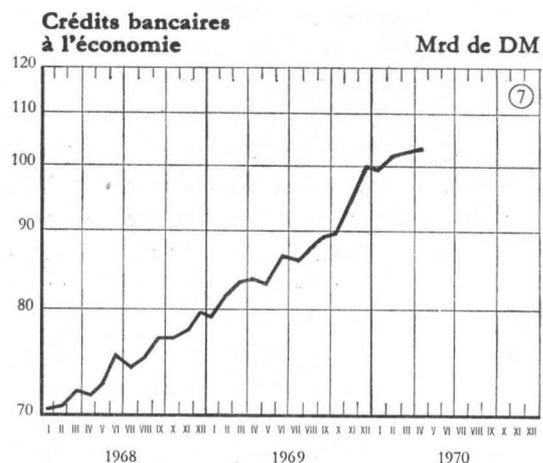


de la construction résidentielle dépassaient de près de 15 % leur niveau de février 1969. Enfin, l'indice du coût de la vie accusait, à la mi-mai, une hausse de 3,8 % en comparaison annuelle; en excluant les denrées alimentaires et les loyers, l'augmentation atteignait 4,4 %.

Etant donné la réduction conjoncturelle de l'excédent d'exportation et l'accroissement du déficit dans le secteur des services, la *balance des paiements courants* a été à peu près équilibrée durant les quatre premiers mois de l'année. En ce qui concerne les mouvements de capitaux, les exportations nettes de capitaux à long terme ont diminué sensiblement au cours de cette période; elles se sont chiffrées à 4,6 milliards de marks.



En y incluant le poste résiduel « Erreurs et omissions » de la balance des paiements, les entrées de capitaux à court terme se sont chiffrées à 5,3 milliards de marks. Comme les banques commerciales, par suite de l'amenuisement des liquidités internes et en liaison avec la hausse des taux d'intérêt en Allemagne, ont importé des capitaux étrangers pour un montant net d'environ 800 millions de marks, les réserves d'or et de devises des autorités monétaires, qui s'étaient fortement réduites sitôt après la réévaluation, n'ont accusé, pour les quatre premiers mois de l'année, qu'une augmentation correspondant à peu près au montant de l'attribution de droits de tirage spéciaux auprès du F.M.I. (738 millions de marks). Au total, cependant, et abstraction faite, d'une part, de la perte comptable enregistrée par la Bundesbank du fait de la réévaluation, d'autre part, de l'attribution de droits de tirage spéciaux, la position nette en devises de la Bundesbank et celle des banques commerciales s'est détériorée, depuis la réévaluation, pour un montant de 22,9 mil-



Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾	1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽²⁾	
	Aux prix cou- rants en milliards de DM	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume ⁽⁴⁾	Valeur
Exportations ⁽³⁾	110,5	+ 13,4	+ 12,5	+ 11,9	+ 13,8	+ 6½	8½
Formation brute de capital fixe	114,4	+ 8,0	+ 9,0	+ 12,8	+ 17,7	+ 8½	19
Consommation des administrations	81,0	— 0,9	+ 3,3	+ 4,1	+ 11,4	+ 3½	11
Consommation des ménages	284,2	+ 4,0	+ 5,9	+ 7,7	+ 10,3	+ 8	12½
Produit national brut	494,6	+ 7,2	+ 8,9	+ 8,0	+ 11,6	+ 5½	12
Importations ⁽³⁾	94,3	+ 14,7	+ 12,8	+ 16,2	+ 18,8	+ 13	13

(1) Statistisches Bundesamt, Wirtschaft und Statistik, No. 2/1970.

(2) Prévisions des services de la Commission.

(3) Biens, services et revenus de facteurs.

(4) Aux prix de l'année précédente.

Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux ressources, d'une part, et celles qui concerne les emplois, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

liards de marks, c'est-à-dire pour 6,2 milliards de dollars.

Les *liquidités* internes du système bancaire ont continué de se resserrer, du fait notamment que, dans les premiers mois de l'année, la forte augmentation des rentrées fiscales a privé les banques de ressources importantes. Cette situation s'est également traduite, depuis le mois de février, par une nette réduction des crédits octroyés par les banques. En relevant les taux d'intérêt et en diminuant les liquidités, la politique de restriction semble ainsi avoir obtenu ses premiers résultats. De même, les conditions de financement se sont détériorées sensiblement sur les marchés financiers. En dépit d'une limitation délibérée des émissions, les taux d'intérêt sur le marché des obligations sont montés

à 8,6 % jusqu'au début de juin. Le marché des actions a été caractérisé par un net fléchissement des cours, sous l'influence cumulée d'un certain nombre de facteurs, et en particulier du resserrement des liquidités intérieures, de la forte hausse des taux d'intérêt et de la baisse sensible enregistrée à Wall Street.

2. Les perspectives

Les données conjoncturelles les plus récentes confirment les hypothèses formulées dans le précédent rapport trimestriel, suivant lesquelles un refroidissement sensible du climat conjoncturel n'est pas encore à envisager. Certes, il est très probable que les *exportations* accuseront un nouveau ralentissement. En effet, l'affaiblis-

sement de la conjoncture aux Etats-Unis continuera sans doute, durant le second semestre, de limiter le volume des livraisons à l'Amérique du Nord et, même à supposer que la conjoncture américaine connaisse un redressement très prochain, celui-ci ne se répercuterait vraisemblablement qu'avec un certain retard sur les exportations allemandes. De même, dans plusieurs pays d'Europe où la demande de produits allemands était particulièrement forte ces derniers mois, les efforts de stabilisation pourraient entraîner une détente progressive de la conjoncture. Pourtant, le relèvement des prix à l'exportation exprimés en marks, qui a pu récemment s'effectuer en dépit de la réévaluation, la situation des entreprises allemandes dans le domaine des exportations, caractérisée dans plusieurs secteurs par des difficultés de livraison, ainsi que le niveau relativement élevé des commandes en carnet (pour les quatre premiers mois, les entrées de commandes étrangères ont dépassé de 9 % les livraisons) laissent à penser qu'au second semestre les exportations pourraient continuer de s'accroître, tout au moins en valeur.

Le facteur déterminant de la persistance de la haute conjoncture au second semestre sera toutefois la forte expansion attendue dans le domaine de la demande intérieure.

Un ralentissement sensible de l'activité d'*investissement* n'est pas encore discernable. Il subsiste, en effet, de vives incitations à l'investissement, telles que les importants goulots d'étranglement qui affectent la production, l'évolution relativement favorable des bénéfices des entreprises, due notamment au fait que les chefs d'entreprise, grâce à l'ampleur de la demande, ont pu répercuter dans une large mesure les hausses de coûts sur les prix intérieurs, les gains réalisés à l'exportation en dépit de la réévaluation, et enfin les efforts de rationalisation rendus nécessaires par la pénurie de main-d'œuvre. Ces diverses impulsions ont plus que compensé, jusqu'à présent, les effets directs et psychologiques émanant du refroidissement de la conjoncture aux Etats-Unis et du net resserrement des possibilités de financement externe. Les résultats de l'enquête de conjoncture C.E.E. du mois d'avril montrent que les chefs d'entreprise ont même révisé légèrement en hausse leurs projets d'investissement déjà importants. Aussi les commandes intérieures passées aux industries de biens d'équipement ont-elles encore

accusé une nette expansion conjoncturelle. En comparaison annuelle, leur taux de croissance, pour la période janvier-avril, atteignait 18 % dans les industries productrices de biens d'équipement considérées dans leur ensemble, et 20 % dans la construction mécanique. Dans le même temps, les commandes en carnet ont encore augmenté et les délais de livraison se sont de nouveau allongés. En revanche, les investissements en construction sont de plus en plus influencés par le renchérissement du crédit et par l'augmentation des coûts salariaux, dont l'incidence est très forte dans ce secteur. C'est notamment le cas dans la construction résidentielle, où les prêts hypothécaires consentis par les caisses d'épargne au cours du premier trimestre ont diminué de 12 % par rapport à la même période de 1969.

Une accalmie du climat conjoncturel semble d'ailleurs peu probable pour l'instant, pour cette autre raison que la demande de *consommation privée* paraît plutôt gagner en dynamisme. Aussi la pression exercée de ce côté sur les ressources intérieures pourrait-elle s'accroître quelque peu au cours des prochains mois. En effet, la tendance déjà nettement ascendante des revenus devrait se renforcer encore, du fait des conventions salariales récemment conclues, surtout dans l'hypothèse où la vague de majorations de salaires continuerait de se manifester durant l'automne. Par ailleurs, après la hausse des prix qui a été enregistrée, une amélioration de la propension à l'épargne semble assez improbable dans l'immédiat.

La conjoncture reste ainsi caractérisée par un excédent sensible de la demande. La croissance du *produit national brut* sera donc essentiellement déterminée par les possibilités de développement de l'offre; compte tenu notamment des possibilités qui subsistent d'accroître la productivité, elle est estimée à environ 5 ½ % en termes réels.

Les *importations* pourraient contribuer davantage, dans les prochains mois, à relâcher la pression qui s'exerce sur le marché intérieur. Après une baisse relativement brève imputable à la réévaluation, les prix à l'importation exprimés en marks ont récemment recommencé d'augmenter; dans la mesure où il s'agit de produits finis, il semble que cette hausse ne reflète pas seulement des tendances inflationnistes apparues à l'étranger, mais aussi la surchauffe persistante

sur le marché intérieur, qui a incité les exportateurs étrangers à profiter des possibilités qui leur étaient offertes sur le marché allemand pour majorer leurs prix. En tout cas, la réévaluation a notablement amélioré, dans l'ensemble, la position des exportateurs étrangers en matière de prix et de possibilités de vente. Aussi la réduction conjoncturelle du solde extérieur devrait-elle se poursuivre durant les prochains mois.

L'évolution ultérieure des *prix* est déjà fortement hypothéquée par la poussée enregistrée au début de l'année et par l'augmentation rapide des coûts salariaux. Le risque est très grand que la forte augmentation d'indices importants n'entraîne le franchissement d'un seuil critique, ce qui aurait pour résultat de prolonger le mouvement de hausse; en effet, la perspective de majorations nouvelles pourrait entretenir une mentalité inflationniste dont l'incidence se ferait encore sentir au moment où les tensions entre la demande et l'offre se seraient déjà relâchées.

La phase présente d'essor conjoncturel étant la plus accusée qui ait été enregistrée depuis la fin de la guerre, il est particulièrement difficile de formuler des prévisions relatives à *l'année 1971*. Aussi faut-il, pour le moment, se borner à esquisser des hypothèses pour le premier semestre. Même alors subsistent d'importants facteurs d'incertitude, et notamment la difficulté d'évaluer l'ampleur d'un éventuel affaiblissement de la propension à investir, ainsi que des tendances au ralentissement qui émaneront de la conjoncture mondiale. On peut néanmoins s'attendre que l'activité encore assez vive qui caractérisera les investissements jusqu'à la fin de 1970, allant de pair avec une évolution dynamique de la demande de consommation, donne encore lieu, au premier semestre de l'année prochaine, à une expansion appréciable de la demande globale. Toutefois, le degré d'utilisation des capacités, extrêmement élevé à l'heure actuelle, devrait déjà, à cette époque, accuser une sensible diminution. Les tendances au ralentissement pourraient se préciser dans le cours ultérieur de l'année, surtout dans l'hypothèse où l'amenuisement des marges bénéficiaires et le niveau élevé des taux d'intérêt entraîneraient une réduction notable de la formation de stocks. Au total, une augmentation de 4 % à peine du produit national brut en termes réels, pour l'année 1971, pourrait être considérée comme satisfaisante, si l'augmentation des prix pouvait, en moyenne, être ramenée au taux de 2 à 2 ½ %

que l'on s'efforce de réaliser à moyen terme; mais, pour les motifs exposés plus haut, ce résultat ne semble nullement assuré à l'heure actuelle.

Etant donné la persistance des déséquilibres et de la demande excédentaire, la lutte contre les tendances à la hausse des prix et des coûts doit demeurer l'objectif prioritaire de la *politique conjoncturelle*. Une prompte élimination de l'incidence inflationniste du développement excessif de la demande s'impose d'autant plus qu'elle permettra également d'éviter une aggravation des comportements inflationnistes qui, comme le montre l'expérience, sont très difficiles à modifier par la suite. Plus tôt l'on parviendra à ramener la hausse des prix au minimum inéluctable et moins l'augmentation des coûts se répercutera sur la propension à investir, d'autant plus grandes seront les chances d'engager la conjoncture dans une phase de détente dans laquelle seraient assurés le plein emploi et une croissance économique satisfaisante. Aussi une accentuation passagère des mesures de restriction appliquées à l'heure actuelle ne serait-elle pas à réprouver.

Pour la politique de finances publiques, dont les effets restrictifs devaient porter essentiellement sur le premier semestre, ces impératifs impliquent, en premier lieu, le maintien des orientations suivies jusqu'à présent. C'est en ce sens que le Gouvernement fédéral a décidé, fin mai, conformément à la recommandation formulée dans le précédent rapport trimestriel, de transformer presque intégralement le blocage des dépenses appliqué jusqu'alors en une réduction effective des dépenses. De plus, au-delà de leur contribution obligatoire au fonds de péréquation conjoncturelle, l'Etat fédéral et les Länder procéderont à une stérilisation volontaire de plus-values fiscales. Enfin, le doublement de la tranche exonérée de l'impôt sur les salaires, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet, ne devra influencer la demande qu'à partir de la fin de l'année.

Etant donné les tensions conjoncturelles observées pour le moment, il est clair que la gestion budgétaire de l'Etat fédéral, des Länder et des communes, qui, au total, n'a pas été, durant le premier semestre, aussi prudente que le Gouvernement le désirait, doit être réellement restrictive. Au surplus, il y aurait lieu d'envisager des mesures spécifiques en matière de recettes fiscales, comme, par exemple, l'accroissement de celles-ci au moyen d'une majoration des versements anticipés.

Dans la mesure où la mise en œuvre d'une politique de finances publiques plus restrictive permettrait une amélioration du dosage actuel des instruments de la politique économique, tout en augmentant globalement le degré de restriction, la politique monétaire pourrait, notamment pour des considérations touchant la balance des paiements, ramener les taux d'intérêt très élevés à un niveau plus approprié. En effet, même dans l'hypothèse où le niveau international des taux d'intérêt ne serait plus réduit que dans une faible mesure, l'attrait que présentent les taux d'intérêt élevés pratiqués en Allemagne pourrait, entraînant un afflux de capitaux étrangers, compromettre le succès de la politique restrictive. Pareille tendance se dessine déjà depuis ces tout derniers temps.

Si l'on parvenait, grâce à la politique budgétaire et à la politique monétaire, à mieux adapter l'expansion de la demande aux possibilités réelles de la production, les perspectives seraient également meilleures en ce qui concerne l'adaptation de l'évolution des revenus aux impératifs de la conjoncture. Étant donné la pression croissante des coûts, il importerait surtout que les futures améliorations des salaires et traitements soient octroyées, pour la plus large part possible, sous la forme — dépourvue d'incidence conjoncturelle — d'une constitution de patrimoine. Aussi la loi visant à l'amélioration de la formation de patrimoine pour les travailleurs, que le Gouvernement fédéral a adoptée à fin février, présente-t-elle un caractère particulier d'actualité.

3. La situation économique à Berlin-Ouest

Les premiers mois de l'année ont vu persister la vigoureuse croissance de l'économie berlinoise. Les facteurs déterminants en ont été le transfert à peu près synchrone de la demande émanant du territoire fédéral, en particulier le vigoureux essor enregistré dans le secteur des biens d'investissement et une expansion de la consommation, stimulée par de nouvelles majorations des salaires et traitements.

En corrélation avec le dynamisme de la conjoncture générale, et malgré les difficultés de transport entraînées par les conditions climatiques, les livraisons au territoire fédéral ont accusé, pour les quatre premiers mois de l'année, une

progression de 9 % par rapport à la période correspondante de 1969.

Des impulsions particulières ont émané du développement rapide de la demande d'*investissement*. L'essor des investissements caractérise d'ailleurs, à présent, l'économie berlinoise tout entière. Le rythme de croissance des investissements d'équipement ne doit guère avoir été moins rapide que sur le territoire fédéral. La demande de construction, stimulée par des mesures fiscales, a également exercé un effet expansionniste, bien que l'activité dans ce secteur ait été entravée plus que d'habitude par l'hiver.

Avec un certain décalage, la *consommation privée* s'est, elle aussi, nettement intensifiée. Les améliorations salariales consenties au début de l'année dans la fonction publique ont, par ailleurs, accéléré dans une mesure sensible l'expansion des dépenses de consommation des administrations publiques.

L'*offre* a témoigné, dans l'ensemble, d'une assez grande élasticité. De réelles tensions n'ont été enregistrées que dans les industries productrices de biens d'investissement. La haute conjoncture actuelle a bénéficié à l'industrie électrotechnique et surtout à la construction mécanique berlinoise, qui avait connu, durant les dernières années, certains difficultés d'adaptation et de rationalisation. En ce qui concerne les industries de biens de consommation, l'expansion a été essentiellement assurée par les secteurs de pointe que constituent l'industrie chimique et la transformation des matières plastiques. Au total, la production industrielle a marqué, dans les quatre premiers mois, une progression assez vive.

Le marché de l'*emploi* a de nouveau accusé, au printemps, des symptômes de suremplei. Néanmoins le nombre de salariés dans l'industrie a encore augmenté au premier trimestre; en comparaison annuelle, l'accroissement atteignait alors 3,3 %.

Les perspectives d'évolution d'ici la fin de l'année laissent à penser que le dynamisme de l'activité économique persistera. L'évolution des commandes de biens d'investissement était, jusque tout récemment, franchement favorable; quant à la production de biens de consommation, elle pourrait recevoir des impulsions durables du développement général de la consommation.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Mars

— Le Gouvernement fédéral adopte un projet de loi supprimant l'impôt sur les dividendes établi au début de 1965 pour des raisons de politique conjoncturelle et de politique monétaire, et qui frappait les intérêts des valeurs à revenu fixe détenues par des étrangers.

— Pour tenir compte de la hausse du niveau des taux d'intérêt, des bons du Trésor productifs d'intérêts plus élevés sont émis depuis la mi-mars. L'échelonnement des intérêts s'établit, selon l'échéance, de 6,5 % pour la première année à 9 % pour la sixième.

— Le Gouvernement fédéral adopte, le 19 mars 1970, un projet de budget complémentaire pour 1970, dans lequel il est surtout tenu compte des incidences financières entraînées par la nouvelle répartition des tâches qui a résulté de sa propre réorganisation. Le montant global des dépenses du budget initial, qui se chiffrait à 91,4 milliards de marks (y compris un montant de 2,7 milliards de marks de dépenses provisoirement bloquées) n'augmente toutefois pas, les majorations nécessaires de certains postes — au total 378 millions de marks — étant compensées par des réductions d'autres postes.

— Le Gouvernement fédéral décide, fin mars, de majorer de 5,5 %, à partir du 1^{er} janvier 1971, les pensions du régime légal d'assurance et celles des victimes de guerre, et de 9,3 % les pensions de victimes d'accidents. Sur les 2,4 milliards de marks de dépenses supplémentaires que représente cette majoration, environ 360 millions de marks seront à charge de l'Etat fédéral.

Avril

— Eu égard à l'aggravation des déséquilibres du commerce entre les deux Allemagnes (excédent des livraisons de la République fédérale en 1969 : 500 millions de marks), le Gouvernement fédéral décide, fin avril, de prélever une taxe sur la valeur ajoutée au taux de 6 % pour les livraisons de produits industriels et de services

à la République démocratique allemande. En ce qui concerne les achats de produits industriels et l'utilisation de services en provenance de la République démocratique allemande, dans la mesure où ils ne sont pas réexportés, la déduction des « taxes en amont » est portée de 5 à 11 %.

Mai

— Dans l'industrie transformatrice des métaux, les partenaires sociaux concluent, le 9 mai, une convention salariale relative aux allocations constitutives de capital, d'après laquelle, sur la base de la seconde loi relative à la constitution de patrimoine au profit des salariés, ceux-ci bénéficieront, à partir du 1^{er} juillet 1970, du versement annuel de 312 marks. Depuis lors, une convention similaire a été conclue en faveur des travailleurs de l'industrie sidérurgique.

— Le 13 mai, la Bundesbank adopte certaines mesures visant à endiguer de nouvelles entrées de capitaux en provenance de l'étranger. Ces temps derniers, les banques, en transférant des valeurs d'actifs à l'étranger (« opérations de mise en pension ») se sont procurées d'importantes ressources, se soustrayant ainsi en partie à la politique de restriction. A l'avenir, la Bundesbank réduira les contingents de réescompte des banques du montant de ces opérations.

— Fin mai, le Gouvernement fédéral approuve une mise à jour du rapport économique annuel de 1970, dans laquelle les prévisions quantitatives pour cette année sont ajustées en fonction de l'évolution actuelle de la conjoncture. Etant donné la persistance des tensions conjoncturelles, il est envisagé de convertir presque entièrement le blocage actuel de dépenses, d'un montant global de 2,7 milliards de marks, en une réduction définitive. De plus, l'Etat fédéral et les Länder, outre leur contribution au fonds de péréquation conjoncturelle, procéderont à une stérilisation volontaire de plus-values fiscales. Enfin, le doublement de la tranche exonérée de l'impôt sur les salaires, entré en vigueur le 1^{er} juillet, ne pourra influencer la demande qu'à partir du début de 1971.

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1965	1966	1967	1968	1969	1969
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	5,6	2,9	- 0,3	7,2	8,0	134
Production industrielle	7,3	2,5	- 2,4	9,5	10,4	141
Importations totales	14,2	2,6	- 1,3	14,7	16,2	172
Consommation privée	6,7	3,7	0,6	4,0	7,7	131
Consommation publique	4,8	2,1	3,3	- 0,9	4,1	113
Formation brute de capital fixe	4,6	0,9	- 8,4	8,0	12,8	132
Exportations totales	7,5	10,7	8,5	13,4	11,9	181
Produit national brut par tête	4,3	1,8	- 0,7	6,6	6,6	126
Produit national brut par personne active occupée	4,9	3,2	2,7	7,0	6,0	134
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	8,9	7,5	3,4	6,5	9,5	153

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1965	1966	1967	1968	1969
Solde extérieur					
en Mio. RE	- 135	+ 1 613	+ 4 063	+ 4 488	+ 3 906
en % du Produit national brut	- 0,1	1,3	3,3	3,3	2,5
Taux de chômage	0,5	0,6	1,7	1,2	0,7
Prix de la consommation privée (variations par rapport à l'année précédente en %)	+ 3,2	+ 3,5	+ 1,7	+ 1,8	+ 2,5

Allemagne

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1965	1966	1967	1968	1969	1969	1969	1969
Exportations de marchandises								
Total	10,3	12,5	8,0	14,3	16,9	199	29 053	100,0
Intra-C.E.E.	6,7	16,0	9,4	16,7	23,9	212	11 571	39,8
Extra-C.E.E.	12,4	10,6	7,2	12,9	12,8	191	17 481	60,2
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	25,0	- 2,0	26,9	21,8	27,0	290	836	2,9
Intra-C.E.E.	22,6	6,6	61,2	32,8	31,0	447	496	1,7
Extra-C.E.E.	26,6	- 7,3	2,6	9,4	21,6	191	340	1,2
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	3,4	7,1	1,3	10,7	4,2	131	1 635	5,6
Intra-C.E.E.	4,1	8,5	1,5	10,6	5,4	132	1 009	3,5
Extra-C.E.E.	2,3	5,0	0,4	11,5	2,4	129	627	2,1
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	10,1	13,8	6,6	15,9	17,5	203	26 581	91,5
Intra-C.E.E.	5,3	18,9	4,7	21,6	25,8	220	10 066	34,6
Extra-C.E.E.	12,7	11,3	7,6	13,0	13,0	194	16 515	56,9
Importations de marchandises								
Total	19,6	3,2	- 3,7	16,1	23,7	192	24 933	100,0
Intra-C.E.E.	30,7	4,2	- 1,0	21,7	30,0	250	10 862	43,6
Extra-C.E.E.	13,6	2,5	- 5,4	12,5	19,3	162	14 071	56,4
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	21,6	2,4	- 4,2	3,7	16,7	156	4 333	17,4
Intra-C.E.E.	28,0	6,8	0,1	11,9	26,8	212	2 045	8,2
Extra-C.E.E.	18,1	- 0,1	- 6,9	- 1,9	9,0	127	2 288	9,2
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	4,6	2,8	- 0,6	15,8	12,2	162	5 825	23,3
Intra-C.E.E.	8,3	8,1	9,4	18,1	23,3	218	1 195	4,8
Extra-C.E.E.	3,9	1,8	- 2,5	15,3	9,7	152	4 630	18,5
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	27,2	3,6	- 5,0	21,1	31,4	222	14 775	59,3
Intra-C.E.E.	35,7	2,8	- 3,0	25,4	32,0	270	7 623	30,6
Extra-C.E.E.	20,0	4,3	- 6,9	16,8	30,7	187	7 153	28,7

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	118,3	119,7	123,7	122,1	125,8	131,5	126,3	135,7	133,0	131,2	139,7	139,6
	1969	138,9	141,4	113,5	112,2	146,1	146,2	144,6	150,8	145,6	117,2	156,7	153,6
	1970	157,6	157,9	159,7	150,9								
Entrées de commandes, total (1963 = 100)	1968	128,2	132,3	127,0	135,2	145,5	127,4	140,9	141,2	143,9	155,0	149,7	147,8
	1969	163,0	161,6	166,2	169,3	168,9	166,2	176,6	173,7	177,6	179,6	172,0	170,9
	1970	176,5	184,2	178,7	180,0								
Nombre de chômeurs (en 1000)	1968	460,0	378,5	387,8	311,9	313,1	301,7	287,0	287,1	264,7	252,3	235,7	209,1
	1969	197,0	204,3	185,0	156,0	162,4	172,0	179,1	179,2	179,1	161,2	152,7	145,5
	1970	143,5	119,5	147,8	121,3	138,4							
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1968	43,3	48,5	49,7	47,7	45,9	40,7	42,4	45,3	47,5	43,6	42,6	44,0
	1969	43,1	47,2	44,8	45,5	47,2	48,0	48,4	45,4	46,9	49,3	48,7	44,2
	1970	49,1	52,0	46,0									
Consommation privée : Chiffre d'affaires de grands magasins (1963 = 100)	1968	150,2	152,9	118,9	158,5	155,1	152,1	158,7	162,1	157,5	159,5	167,9	156,1
	1969	161,1	155,7	162,2	159,4	170,6	167,7	170,1	172,3	175,9	180,7	179,3	181,0
	1970	181,1	173,7	179,8									
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	112,8	112,8	112,9	112,9	112,9	113,1	113,1	112,8	112,9	112,3	113,9	114,3
	1969	115,1	115,4	115,5	115,7	115,9	116,2	116,1	115,8	116,1	116,5	117,0	117,6
	1970	119,1	119,3	119,8	120,1	120,3							
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	1 530	1 618	1 606	1 638	1 686	1 504	1 829	1 686	1 674	1 833	1 732	1 691
	1969	1 953	1 880	1 973	2 071	2 021	2 013	2 144	2 043	2 122	2 371	2 115	2 113
	1970	2 339	2 492	2 375	2 402								
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	1 930	1 965	1 979	1 922	2 011	1 818	2 181	2 181	2 053	2 215	2 305	2 171
	1969	2 069	2 156	2 217	2 402	2 380	2 448	2 559	2 511	2 457	2 748	2 616	2 414
	1970	2 575	2 813	2 607	2 686								
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1968	+ 400	- 348	+ 373	+ 284	- 125	+ 314	- 352	- 495	+ 379	+ 382	+ 573	+ 477
	1969	+ 137	+ 276	+ 241	+ 371	+ 359	+ 166	- 415	- 468	+ 335	+ 375	+ 301	+ 301
	1970	+ 186	+ 320	+ 272	+ 253								
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1968	6 486	6 719	7 030	6 842	6 732	6 733	6 721	6 695	6 962	6 665	8 543	7 497
	1969	6 229	6 169	5 926	6 473	9 326	7 738	7 762	8 322	9 664	8 165	6 889	5 679
	1970	5 951	6 112	6 241	6 354	6 631							
Disponibilités monétaires (Mrd. DM)	1968	83,1	82,8	83,3	83,3	83,9	84,5	84,9	85,7	86,8	86,3	87,5	88,3
	1969	89,2	89,2	90,7	90,5	91,5	92,2	92,2	94,3	94,3	93,7	95,8	94,4
	1970	95,1	95,1	96,7									

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LES TABLEAUX

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).
Conversion en Unités de Compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des cours de change officiels.

Graphique 1

— Exportations (f.o.b.) : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle: Courbe de tendance, estimation établie sur la base des indices corrigés des variations saisonnières et accidentelles (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs).

Graphique 3

— Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 4

— Importations (c.a.f.) : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (au milieu du mois); non désaisonné. Indice des gains horaires bruts moyens dans l'industrie (y compris la construction).

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les exportations et les importations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie: Crédits à court terme aux entreprises et particuliers à l'intérieur du pays; non désaisonnés. Situation en fin de mois.

Tableau 1

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie (y compris l'artisanat).
- Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémération brute par salarié: Cotisations de sécurité sociale des employeurs comprises.

Tableau 2

- Solde extérieur: En terme de comptabilité nationale.
- Taux de chômage: Nombre de chômeurs en pourcentage de la population active (moyennes annuelles). Source: « Statistisches Bundesamt » et « Bundesanstalt für Arbeit ».
- Prix de la consommation privée: Prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.): Produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes 0 et 1; matières premières et produits énergétiques: Groupes 2 à 4; produits finis et semi-finis: Groupes 5 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle: Construction et alimentation exclues; indice désaisonné.
- Entrées de commandes: Industrie manufacturière (sans les industries alimentaires, boissons et tabacs). Indice de valeur désaisonné.
- Nombre de chômeurs: Chiffres désaisonnés; situation en fin de mois.
- Construction: Nombre de logements autorisés; chiffres désaisonnés.
- Consommation privée: Indice de valeur désaisonné.
- Prix à la consommation: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (non désaisonné).
- Importations f.o.b.; exportations c.a.f. Chiffres désaisonnés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnées.
- Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises convertibles de la Bundesbank. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: billets et monnaies divisionnaires en circulation (sans les encaisses des instituts de crédit) et dépôts à vue des entreprises non bancaires et des particuliers résidents (sans les dépôts des pouvoirs publics auprès de la Bundesbank); chiffres désaisonnés; Situation en fin de mois.

B. France

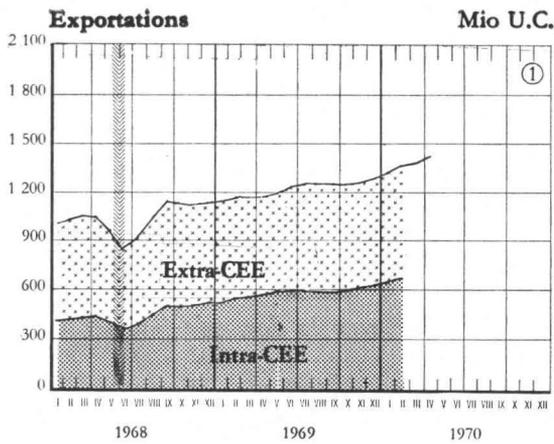
Une amélioration des conditions économiques et monétaires de l'équilibre était indéniable au début du printemps. En effet, la situation de la demande a été caractérisée, de façon plus nette qu'auparavant, par un transfert de la demande intérieure vers les exportations et même, pour ce qui concerne la demande intérieure, de la consommation vers les investissements; la marge d'expansion de l'offre s'est un peu élargie, grâce à une élasticité légèrement accrue de la production industrielle et à une évolution raffermie des importations. Si l'assainissement des transactions courantes et financières avec l'étranger paraît d'ores et déjà en bonne voie, des tensions excessives n'en persistent pas moins sur d'importants marchés intérieurs et la hausse des salaires et des prix s'est poursuivie à un rythme inchangé. Les perspectives d'une consolidation croissante de la situation économique en France au cours des prochains mois sont cependant loin d'être défavorables. Le ralentissement prévisible de l'expansion des exportations, ainsi qu'une accalmie graduelle de l'activité d'investissement, pourraient avoir un effet modérateur sur l'expansion de la demande globale. La pression exercée sur le potentiel de production ira sans doute en s'affaiblissant, tandis que le marché de l'emploi devrait accuser une détente plus sensible. La réalisation de ces perspectives suppose cependant que les forces spontanées du marché, qui évoluent déjà dans cette direction, soient étayées par une politique conjoncturelle dont l'objectif prioritaire demeure la stabilisation des prix et des coûts.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Amorcé depuis la dévaluation du franc français et favorisé par la mise en œuvre du programme d'assainissement budgétaire et financier, le retour à des conditions économiques et monétaires plus favorables du point de vue de l'équilibre s'est nettement accentué au cours du printemps. Les éléments moteurs de l'expansion se sont de plus en plus déplacés de la demande intérieure vers les exportations, et même, en ce qui concerne la demande intérieure, de la consommation vers les investissements. Mais la situation n'en paraît pas pour autant pleinement consolidée : les tensions observées sur certains marchés demeurent excessives, et le comportement des agents économiques traduit encore une grande perméabilité à des majorations de salaires et de prix dont l'ampleur n'est pas compatible, à plus long terme, avec l'objectif d'une croissance

continue et exempte d'inflation. D'ores et déjà cependant, les transactions commerciales et financières avec l'étranger ont pu être largement assainies.

En effet, les *exportations*, une fois surmontée la courte phase de réaction consécutive à la dévaluation, avaient recommencé de progresser nettement dès la fin de l'an dernier; elles ont continué de se développer à un rythme accéléré au cours des derniers mois. D'importantes capacités de production semblent maintenant disponibles pour l'exportation, notamment dans les branches d'industrie liées à la consommation; en outre, la persistance des tensions inflationnistes dans les principaux pays clients a manifestement stimulé la propension à exporter des chefs d'entreprise français, dans la mesure où elle leur permettait d'obtenir, par le jeu des adaptations de prix, une rentabilité relativement élevée des ventes à l'étranger. En avril/mai 1970, les



exportations marquaient une progression de près de 10 % par rapport à fin 1969 et dépassaient de 20 %, en valeur-dollars, le niveau atteint un an plus tôt. Exception faite des Etats-Unis, l'expansion des ventes françaises a concerné la quasi-totalité des marchés étrangers; elle a été particulièrement forte sur les marchés des pays partenaires de la Communauté, dépassant ici un taux de 28 % d'une année à l'autre.

Le dynamisme des exportations explique pour une large part que la propension à investir des chefs d'entreprise se soit plutôt encore accrue au cours des derniers mois, malgré l'orientation restrictive de la politique du crédit. En tout cas, les industriels ont manifestement révisé en hausse leurs projets d'investissement pour 1970 : les résultats de l'enquête effectuée en mars par l'I.N.S.E.E. permettent de prévoir maintenant une augmentation de 27 % environ de leurs dépenses en matériels et bâtiments, après une progression de 23 % déjà en 1969. Des taux de croissance aussi élevés n'avaient d'ailleurs plus été enregistrés depuis les années 1960-1962. La réalisation des programmes d'investissement pourrait avoir été, jusqu'ici, entravée surtout par certains goulots d'étranglement affectant les livraisons, et guère par d'éventuelles difficultés de financement. En effet, les chefs d'entreprise ont sans doute pu recourir à certaines formes de crédit qui ne sont pas soumises à un strict contrôle quantitatif, d'importantes ressources ont été obtenues sur le marché financier et, de plus, l'afflux de capitaux en provenance de l'étranger a été très large. Par contre, les investissements sous forme de construction de logements paraissent peu dynamiques depuis quelque temps : sans doute imputable pour une part aux conditions atmosphériques exception-

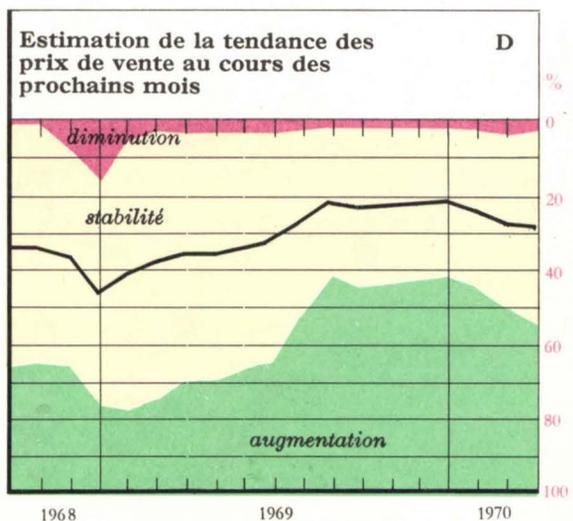
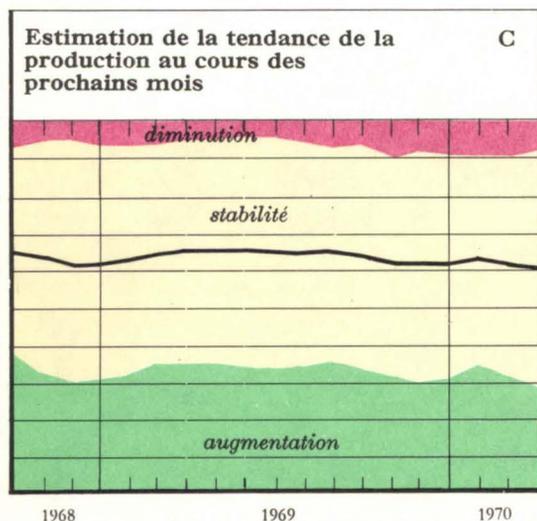
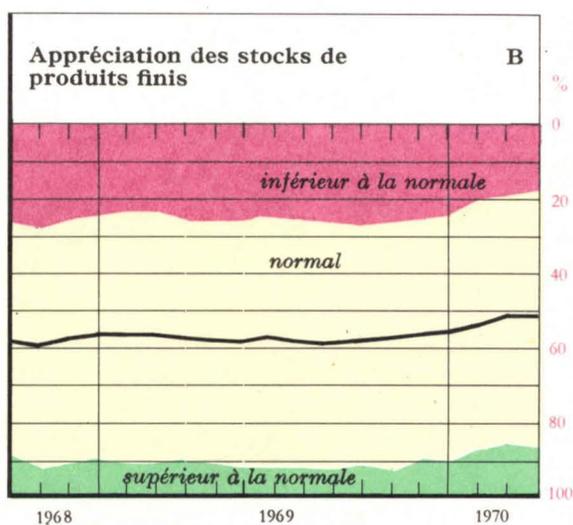
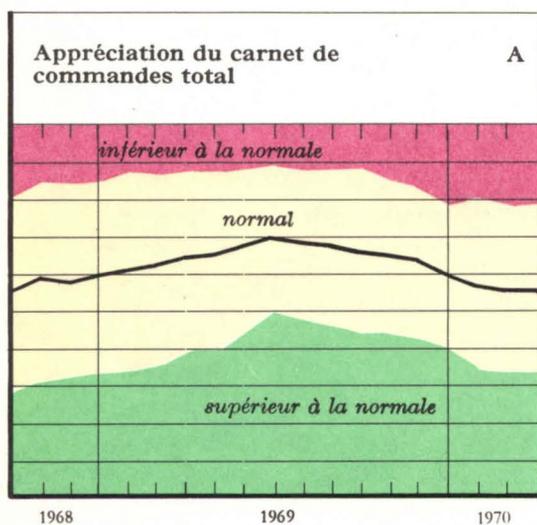
nnellement défavorables qui ont persisté jusque dans le cours du printemps, cette faiblesse semble surtout imputable au ralentissement du rythme d'attribution des aides financières de l'Etat, ainsi qu'à la raréfaction et au renchérissement du crédit hypothécaire.

La production et l'emploi ont été davantage soutenus au cours des derniers mois par l'évolution des stocks. Celle-ci a été cependant très variable selon les branches et les produits : dans les branches d'industrie liées à la consommation et dans le commerce, les stocks de produits finis se sont notablement accrus, mais, en ce qui concerne les biens d'investissement et certains produits intermédiaires, le manque d'élasticité de l'offre a continué de freiner le mouvement de normalisation des stocks.

La propension à consommer des ménages, dont la grande modération avait apporté, au cours de l'hiver dernier, une contribution déterminante aux progrès accomplis dans la voie d'un rétablissement de l'équilibre intérieur et extérieur, semble avoir récemment marqué une légère reprise; cette éventualité avait d'ailleurs été évoquée dans le précédent rapport trimestriel. En tous cas, les données actuellement disponibles témoignent d'une évolution plus soutenue des dépenses de consommation privée. Les revenus des ménages continuent à progresser à un rythme relativement rapide, dépassant 10 % l'an : eu égard aux tensions assez fortes qui caractérisent encore la situation de l'emploi dans de vastes secteurs de l'économie, les majorations de taux de salaires horaires dans le commerce et l'industrie se sont accentuées et un nombre croissant de conventions collectives comportent d'ailleurs des clauses de garantie de salaires en fonction de l'évolution du coût de la vie; des majorations additionnelles ont été accordées, en partie à titre de rattrapage pour 1969, aux salaires et traitements dans la fonction publique, ainsi qu'à certains transferts sociaux. Par contre, les revenus des entrepreneurs individuels pourraient s'être ressentis récemment d'une évolution moins favorable des marges bénéficiaires.

En réponse à cette expansion plutôt affermie de la demande globale, l'offre intérieure s'est légèrement accélérée au cours du printemps, grâce à l'élasticité de la production, qui a été accrue par la mise en œuvre de nouveaux investissements. La production industrielle, notamment, a accentué sa croissance : d'après l'indi-

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en France par l'I.N.S.E.E.

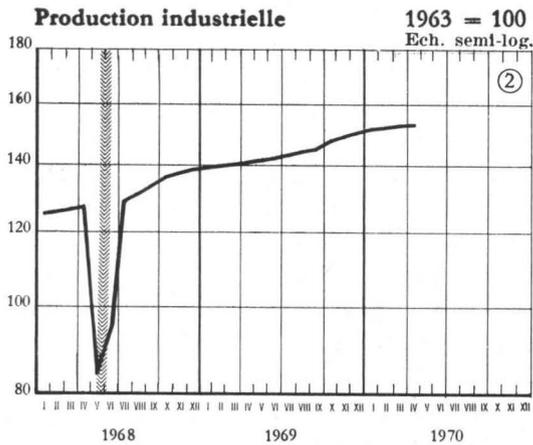
GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;

0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;

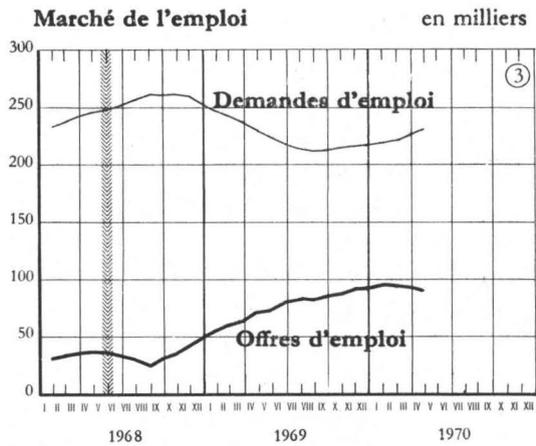
0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».



ce ⁽¹⁾ désaisonnalisé de l'I.N.S.E.E. (bâtiments et travaux publics exclus), elle avait progressé, en mars/avril 1970, d'au moins 2,5 % par rapport à la fin de 1969 et de près de 7 % par rapport à mars/avril 1969. L'expansion a été particulièrement vive pour les industries productrices de biens d'investissement, dont les carnets de commandes se sont encore gonflés au cours des mois d'hiver, ainsi que dans d'importantes industries de base, notamment dans la production des métaux; elle s'est légèrement redressée dans les industries produisant des biens de consommation, où le rythme des entrées de commandes s'est légèrement amélioré.

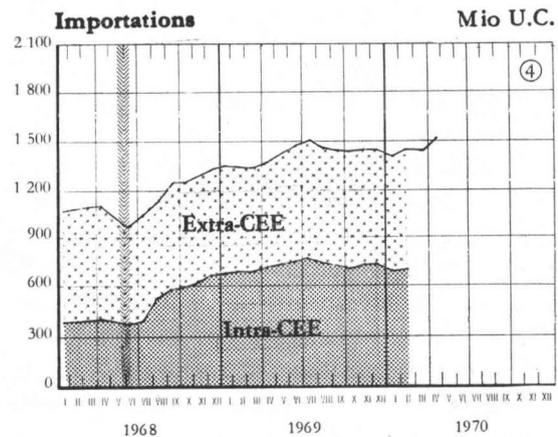
Comme les progrès de productivité sont restés modérés, c'est surtout par une nouvelle augmentation des *effectifs salariés* qu'a été rendue possible cette expansion de la production. Le manque de qualification professionnelle et de mobilité régionale qui caractérise la main-d'œuvre intérieure disponible a nécessité un recours élargi à l'immigration de travailleurs étrangers. Cependant, un certain desserrement des goulots d'étranglement sur le marché de l'emploi tend à se manifester plus nettement à l'heure actuel-

(1) Il s'agit d'un nouvel indice mensuel, calculé sur la base 1962 = 100 et fourni depuis le début de 1970. Il ne devrait refléter que de façon partielle l'évolution réelle du moment, dans la mesure où il ne couvre pratiquement pas les industries de biens d'équipement (à l'exception du secteur électro-technique, dont la pondération est de 3,5 %). Il reproduit essentiellement l'évolution dans les industries de base et de biens de consommation et couvre ainsi 60 % environ de la production industrielle totale (sans le bâtiment). La production des industries de biens d'équipement sera incorporée dans un indice trimestriel qui n'était pas encore disponible à la date d'élaboration du présent rapport.



le : le nombre d'offres d'emploi non satisfaites — corrigé des variations saisonnières —, qui avait atteint au début de l'année un niveau record, s'est depuis lors stabilisé, tandis qu'augmentait le nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

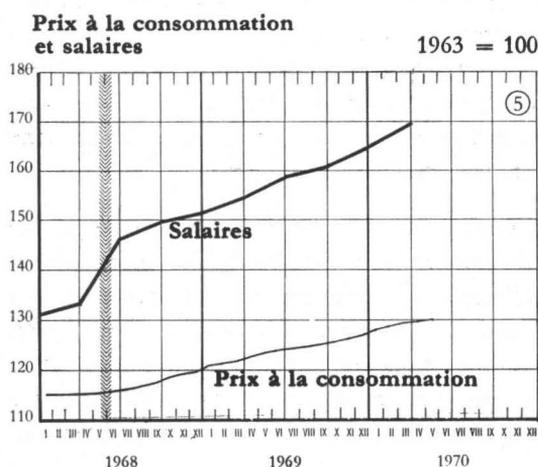
La part de la demande globale couverte par les *importations* avait continué de diminuer au début de l'année : outre le retour à un comportement normal des acheteurs français, cette évolution pouvait s'expliquer par une détérioration de la position concurrentielle des producteurs étrangers, non seulement à la suite des mouvements



de prix liés à la modification des parités monétaires et à la hausse mondiale des coûts, mais aussi en raison de l'allongement des délais de livraison à l'étranger. Il semble cependant que la part des importations ait cessé de se réduire au cours du printemps : en tout cas, le volume des importations de marchandises — désaisonnalisé — a recommencé de croître plus nettement en avril/mai, période durant laquelle il a

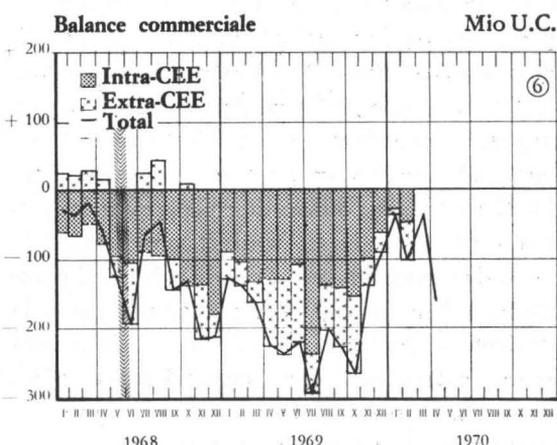
marqué une progression d'environ 6 % d'une année à l'autre.

La hausse des *prix* s'est poursuivie à un rythme inchangé, correspondant à une progression du coût de la vie d'environ 6 % l'an. Certes, pour une part, cette évolution est naturellement imputable aux séquelles de la dévaluation du franc et ne peut être dissociée du contexte inflationniste mondial, contre lequel une économie ouverte ne peut que difficilement se protéger. Mais les facteurs internes d'enchérissement sont demeurés très vigoureux, qui résultent aussi bien de la pression exercée par certains éléments de la demande intérieure que des majorations de



coûts salariaux. Les hausses de prix ont été particulièrement accentuées au stade de la production, notamment pour les produits intermédiaires et les biens d'investissement. L'indice I.N.S.E.E. des prix de gros des produits industriels, qui toutefois ne couvre guère les produits finis, se situait en avril à 4,1 % au-dessus du niveau atteint en décembre 1969 et à 13,5 % au-dessus du niveau atteint un an auparavant. D'après l'indice I.N.S.E.E. des 259 articles, les prix à la consommation ont augmenté de 2,2 % au cours des quatre premiers mois de cette année; en avril, ils dépassaient de 5,7 % le niveau atteint un an plus tôt. Les hausses de prix des produits alimentaires ont été très supérieures à la moyenne, en partie du fait de l'adaptation progressive des prix agricoles au niveau communautaire après la dévaluation; il en a été de même dans le secteur des services, où certaines hausses de tarifs publics sont d'ailleurs intervenues. Par contre, les prix des produits manufacturés de consommation, qui restent soumis à contrôle administratif, n'ont accusé que des hausses relativement limitées.

Les succès qui ont été obtenus dans la voie du rétablissement de l'équilibre extérieur n'en demeurent pas moins très remarquables. Au cours du printemps, selon les données corrigées des variations saisonnières et accidentelles, la *balance commerciale* douanière ne marquait plus qu'un faible déficit et, sur base fob/fob, elle était même redevenue nettement excédentaire; en outre, l'évolution favorable des termes de paiements a persisté et d'importants reflux de capitaux ont eu lieu. Aussi la *balance des paiements* a-t-elle enregistré des surplus notables au cours des derniers mois. Les rentrées de devises — auxquelles s'est ajouté un tirage de 485 mil-

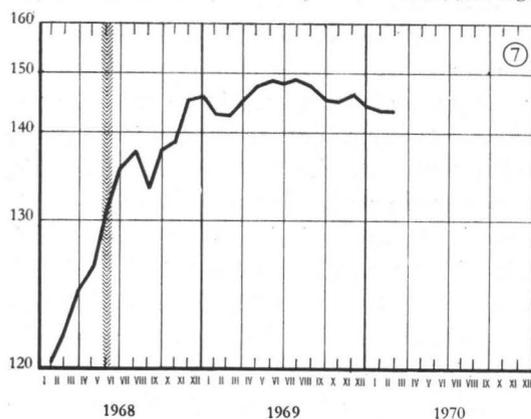


lions de dollars sur le Fonds monétaire international, effectué en janvier à des fins de consolidation — ont permis de liquider complètement les engagements à court terme envers certaines banques d'émission étrangères, de rembourser en majeure partie les dettes en devises contractées auprès de banques commerciales nationales, et même de reconstituer quelque peu les *réserves brutes d'or et de devises* des autorités monétaires.

La vive impulsion qu'a fournie cet afflux de devises aux *liquidités intérieures* a encore pu être neutralisée dans une large mesure, au cours des premiers mois de l'année, par une gestion très rigoureuse du budget de l'Etat. La situation de la trésorerie publique a été caractérisée simultanément par de fortes rentrées fiscales et par une augmentation très modérée des dépenses: aussi, malgré d'importants retraits de fonds des correspondants financiers, l'excédent de caisse du Trésor lui a encore permis de réduire sensiblement son endettement auprès du système

Crédits bancaires à l'économie

Mrd F.Fr
Ech. semi-log.



bancaire. Les encours de crédit bancaire à l'économie, dont la progression s'était affaiblie vers la fin de 1969, semblent s'être légèrement redressés; les limites fixées par les mesures d'en-

cadrement du crédit ont été parfois sensiblement dépassées.

Sur le *marché monétaire*, une légère détente a été constatée en mars et avril, grâce à l'aisance relativement grande des liquidités bancaires et grâce aussi à certaines tendances au fléchissement des taux d'intérêt sur plusieurs places internationales : la Banque de France a abaissé à plusieurs reprises ses taux d'intervention, et les taux d'intérêt de l'argent au jour le jour sur effets privés, qui atteignaient encore $9 \frac{7}{8} \%$ au début de mars, sont retombés à $8 \frac{1}{2} \%$. Mais, au cours de la période la plus récente, des tensions plus sensibles sont réapparues. L'évolution sur le *marché financier* a été marquée, durant les derniers mois, par une augmentation continue du volume des émissions, notamment sous forme d'actions et, pour ce qui est des grands organismes collecteurs d'épargne, d'obligations. Le niveau des taux d'intérêt est resté très élevé.

Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾		1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽²⁾	
	Aux prix courants en milliards de F fr	Variation par rapport à l'année précédente, en %						
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	
Exportations ⁽³⁾	82,4	+ 10,3	+ 10,2	+ 14,9	+ 20,4	+ 15½	+ 23½	
Formation brute de capital fixe	143,7	+ 7,3	+ 10,0	+ 8,8	+ 15,9	+ 8	+ 15	
Consommation des administrations	70,6	+ 5,6	+ 13,2	+ 3,6	+ 11,6	+ 2½	+ 9	
Consommation des ménages	346,7	+ 5,6	+ 10,6	+ 7,2	+ 14,3	+ 4½	+ 10½	
Produit national brut	573,2	+ 4,8	+ 9,6	+ 7,9	+ 15,5	+ 5½	+ 11	
Importations ⁽³⁾	80,3	+ 12,7	+ 12,6	+ 18,2	+ 25,9	+ 7	+ 16½	

⁽¹⁾ Rapport sur les Comptes de la Nation 1969, Ministère de l'Economie et des Finances, Paris.

⁽²⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽³⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres.

Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

2. Les perspectives

Les perspectives d'une consolidation graduelle de la situation économique de la France au cours de la deuxième moitié de cette année ne semblent pas dépourvues de fondement. Il y a maintes raisons de penser que l'expansion de la demande globale sera un peu plus modérée, alors que le potentiel de croissance de l'offre devrait s'accroître à un rythme accéléré, en raison notamment des efforts intensifs qui ont été accomplis depuis 1968 pour développer et moderniser l'appareil de production. Les tensions, certes encore très sensibles à l'heure actuelle, qui caractérisent d'importants marchés, pourraient ainsi être durablement atténuées. Cependant, il ne sera possible de parvenir à la restauration rapide de l'équilibre interne en évitant tout ralentissement de la croissance — dont les effets seraient inopportuns du point de vue de la politique de l'emploi — que si, au cours des prochains mois, l'évolution des revenus est suffisamment contenue pour modérer la hausse des coûts et, par conséquent, celle des prix.

La modération du rythme d'expansion de la demande devrait être favorisée d'abord par l'évolution des ventes à l'étranger. En effet, on peut s'attendre à ce que la progression des *exportations* se ralentisse progressivement, et cela en fonction de l'atténuation des tensions inflationnistes dans les principaux pays de la Communauté, de la persistance du refroidissement conjoncturel aux Etats-Unis et de la limitation des possibilités d'importation des pays en voie de développement, à la suite de la diminution de leurs recettes en devises. Le ralentissement du rythme d'expansion des exportations pourrait d'ailleurs se marquer davantage sur la valeur que sur le volume des ventes, car une intensification de la concurrence internationale ne manquerait pas de peser sur les prix à l'exportation.

Il est probable aussi qu'au cours de la deuxième moitié de l'année, les *investissements* n'apporteront plus le même renfort à l'expansion de la demande. Certes, les programmes pour 1970 prévoient encore — comme on l'a déjà indiqué — une progression exceptionnellement forte par rapport à 1969; cependant, du point de vue du cheminement conjoncturel, les dépenses de construction et d'équipement pourraient bientôt avoir dépassé leur point culminant. Une évolution moins favorable des profits des entreprises, sous l'effet de la hausse des coûts, et une

appréciation moins optimiste des possibilités ultérieures de vente, notamment sur les marchés étrangers, devraient inciter les chefs d'entreprise à davantage de prudence — d'autant plus qu'aucune diminution notable du coût des ressources d'emprunt n'est en perspective. Aussi y a-t-il lieu de s'attendre, pour les prochains mois, à une stagnation des dépenses d'investissement à un niveau élevé, ainsi qu'à une légère diminution des commandes nouvelles de biens d'équipement. Une telle évolution pourrait d'ailleurs être jugée souhaitable dans la mesure où elle traduirait une modification des comportements en matière d'investissement; en effet, au cours de la période de surchauffe qui dure maintenant depuis deux ans, ces comportements n'ont pas toujours été guidés par des critères de rentabilité et n'ont pas toujours conduit à une allocation optimale des ressources de financement de l'économie.

Un certain affaiblissement de l'expansion des exportations et des investissements exercerait certainement un effet de freinage sur la progression des revenus bruts des ménages. Les revenus salariaux, notamment, ne devraient plus s'accroître à un rythme aussi rapide. Dès à présent, certains indices donnent à penser que, dans les prochains mois, les besoins nouveaux en main-d'œuvre ne seront plus aussi grands; en outre, le rétrécissement prévisible de leur situation financière pourrait rendre les entreprises peu disposées à faire des concessions salariales aussi importantes qu'auparavant. Mais cette évolution plus modérée des revenus bruts ne devrait pas, dans un premier temps, affecter l'expansion des dépenses de *consommation privée*. En effet, le revenu disponible des ménages devrait continuer à progresser à un rythme au moins aussi rapide qu'auparavant, du fait des mesures d'allégement fiscal adoptées dans le cadre de la Loi de Finances pour 1970, mesures qui concentreront leurs effets sur la seconde moitié de cette année. Par conséquent, sauf modification notable de la propension à épargner, l'expansion de la consommation privée se poursuivra sans doute à son rythme actuel.

Au total, l'expansion de la demande globale devrait être davantage proportionnée aux possibilités de l'offre au cours des prochains mois; la pression exercée sur les ressources intérieures irait alors en s'affaiblissant, et une normalisation des commandes en carnet et des délais de livraison pourrait intervenir, même sur les mar-

chés où les tensions sont particulièrement vives à l'heure actuelle. Mais la progression de la demande devrait être encore suffisante pour assurer une croissance notable de la *production*. Dans ces conditions, alors même que la situation du *marché de l'emploi* pourrait être caractérisée globalement par une détente sensible, il n'en reste pas moins que des pénuries de main-d'œuvre continueront à se faire sentir dans certains secteurs.

L'évolution des *importations*, qui s'est raffermie au cours du printemps, devrait demeurer orientée à l'expansion, conformément à la tendance de la demande et à la croissance de la production. Aussi ne peut-on guère s'attendre, eu égard au ralentissement attendu pour l'expansion des exportations, que la *balance commerciale* marque une nouvelle et substantielle amélioration : les excédents de la *balance des paiements* courants pourraient se stabiliser aux alentours de leur niveau actuel.

Il est difficile de prévoir la mesure dans laquelle les *prix* refléteront un meilleur équilibre interne au cours de la deuxième moitié de l'année. Dans le dernier rapport trimestriel déjà, l'attention avait été attirée sur la persistance de certains facteurs de hausse, qui sont largement indépendants de l'évolution relative de la demande et de l'offre. L'évolution de la situation en France pourrait démontrer une nouvelle fois, si besoin en était, que les hausses de prix post-inflationnistes sont souvent très sensibles et se poursuivent d'autant plus longtemps que le contrôle des prix a été plus efficace au cours de la phase antérieure de surchauffe conjoncturelle. Il se pourrait donc que le ralentissement de la hausse des prix, au cours des prochains mois, soit moins prononcé qu'il n'est escompté de façon parfois optimiste, surtout si, dans le reste du monde, les tendances inflationnistes n'étaient pas rapidement jugulées.

Cette esquisse des tendances générales d'évolution de l'économie française montre que l'*année 1971* pourrait s'ouvrir dans des conditions d'équilibre nettement améliorées. Dans l'hypothèse — certes encore très incertaine à l'heure actuelle — où se produirait un redressement de la conjoncture mondiale, et notamment une reprise graduelle aux Etats-Unis, dès avant la fin de 1970, il faudrait s'attendre à une nouvelle accentuation de l'expansion des exportations; mais celle-ci pourrait toutefois être assez modé-

rée, car, simultanément, les achats des principaux pays partenaires de la France au sein du Marché commun pourraient refléter, de façon particulièrement nette, le passage à une phase de croissance moins rapide. L'expansion de la demande intérieure et de la production pourrait se renforcer de nouveau l'an prochain, après avoir connu une inflexion momentanée. Un taux de croissance du produit national brut d'environ 5 % en volume par rapport à 1970 paraît actuellement compatible avec un excédent de la balance des paiements courants qui se maintiendrait à peu près au niveau de 1970, et avec la poursuite de la stabilisation du niveau des prix.

Toutefois, la consolidation, au second semestre de 1970, des résultats assurément remarquables obtenus jusqu'ici dans la voie de la stabilisation, et le retour en 1971 à une croissance plus vigoureuse et néanmoins équilibrée, ne pourront sans doute être obtenus que si le libre jeu des forces du marché, dont l'action va déjà dans ce sens, est étayé par une *politique conjoncturelle* appropriée. Un renoncement prématuré à l'application des mesures d'assainissement pourrait ranimer, chez les agents économiques, des comportements inflationnistes qui sont encore loin d'avoir totalement disparu, et pourrait détériorer de nouveau la situation financière extérieure. Même des assouplissements accordés sélectivement en faveur de certaines catégories d'entreprises ou en faveur de marchés sur lesquels des capacités d'offre sont déjà disponibles, apparaissent problématiques : ils ne feraient que retarder des adaptations structurelles inévitables à la longue, ou rendraient plus difficile l'élimination des déséquilibres subsistant sur d'autres marchés, en imprimant des impulsions supplémentaires à l'emploi et aux revenus. Mais il ne faut pas non plus perdre de vue qu'une politique restrictive maintenue trop longtemps risque d'entraîner des retards de croissance aussi inutiles qu'inopportuns sur le plan social. La tâche qui incombe aux autorités responsables de la politique conjoncturelle est par conséquent extrêmement délicate. Elle continue de requérir la plus grande prudence et un dosage très minutieux des différents instruments de la politique conjoncturelle.

Il convient en tous cas de considérer que l'exécution des Lois de Finances, sauf mesures nouvelles, aura une incidence beaucoup moins restrictive au cours de la deuxième moitié de l'année. Les allègements fiscaux en faveur des ménages concentreront leurs effets sur cette période

et les plus-values de recettes qui résultaient auparavant du gonflement des profits et des chiffres d'affaires deviendront moins importantes; du côté des dépenses publiques, le rythme de progression pourrait se faire plus rapide, si la régulation budgétaire a effectivement freiné l'utilisation des crédits pendant les premiers mois de 1970 et si l'on tient pour assuré le dépassement de certaines catégories de crédits inscrits dans le budget, par exemple en matière des salaires et traitements. Aussi l'adoption de mesures nouvelles visant à favoriser l'expansion par la voie du budget semble-t-elle inopportune; en particulier, un déblocage massif des ressources disponibles au titre du Fonds d'action conjoncturelle serait encore prématuré dans les circonstances actuelles.

La politique monétaire et du crédit devra naturellement tenir compte des effets de la gestion budgétaire, qui pourraient donc prochainement redevenir plutôt expansionnistes. Mais cette considération n'exclut nullement le réexamen de certaines mesures restrictives qui paraissent peu conformes aux principes d'une économie de marché et qui, de toute façon, n'ont pas toujours pu être appliquées de façon rigoureuse dans le passé: d'ailleurs, le Gouvernement a déjà annoncé une atténuation graduelle de l'encadrement quantitatif du crédit à partir du milieu de l'année. Le risque d'une manifestation massive des besoins de crédit qui se sont accumulés jusqu'ici n'est certes pas négligeable; il serait toutefois possible de le prévenir très efficacement par un recours accru aux instruments d'action disponibles dans les domaines de la liquidité bancaire et des taux d'intérêt. Une telle orientation aurait d'ailleurs l'avantage de redonner un plus grand poids aux considérations de rentabilité et de conduire ainsi à une répartition plus judicieuse, d'un point de vue économique global, des ressources de financement.

Une suppression éventuelle de l'encadrement quantitatif du crédit, si elle n'était pas accompagnée de mesures compensatoires dans le domaine de la politique monétaire et du crédit, risquerait de poser certains problèmes, dans la mesure notamment où l'afflux de liquidités en provenance de l'étranger pourrait rester important. Dans le cas où cet afflux prendrait une ampleur excessive, il serait d'ailleurs possible d'y remédier par des mesures spécifiques, analogues à celles qui furent appliquées en Allemagne au cours des dernières années.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Mars

— *Début mars, dans une circulaire adressée aux banques, la Banque de France a indiqué que toute banque qui aurait dépassé, au 31 mars, les limites de progression fixées pour les encours de crédit, serait astreinte à effectuer, auprès de la Banque de France, un dépôt en compte spécial non rémunéré pour une durée minimum d'un mois; ce dépôt pourra atteindre le montant du dépassement constaté. Pour les cas où il y aurait récurrence, des dispositions plus sévères pourraient être prises.*

— *Le Conseil des Ministres a examiné, à la mi-mars, un rapport d'experts concernant la mensualisation des salaires et a recommandé aux partenaires sociaux d'ouvrir des négociations pour la mise en œuvre de ce projet d'ici 1975. Dans une déclaration commune adoptée, fin avril, le Conseil national du Patronat français (C.N.P.F.) et les représentants de toutes les organisations syndicales ont exprimé leur volonté d'aboutir rapidement à des accords dans ce domaine. Dans quelques secteurs, une application progressive de cette mensualisation est en cours dès maintenant; elle représente d'ailleurs pour les entreprises un sensible accroissement de leurs coûts de production.*

— *Les restrictions de crédit ont été légèrement desserrées au cours du mois de mars, en faveur notamment des exportations et des investissements. C'est ainsi que les crédits à court terme correspondant à des mobilisations de créances nées sur l'étranger pourront progresser mensuellement de 1 ½ % sur la base de l'encours atteint au 3 février 1970, sans que cette progression soit comprise dans les limites générales fixées à l'encadrement du crédit; par ailleurs, les banques ont été autorisées à déduire des crédits soumis à l'encadrement les prêts en devises accordés à des résidents après le 3 février 1970 pour le financement d'investissements ou le règlement de dépenses locales à l'étranger, à condition que ces prêts aient fait l'objet d'une autorisation individuelle du Ministère de l'Économie et des Finances. En outre, pour le 1^{er} semestre 1970, la progression des crédits d'équipement à moyen terme réescomptables, qui ne devait pas excéder 6 %, pourra désormais atteindre 8 % en ce qui concerne les concours consentis avec l'accord du Crédit national et 9 % en ce qui concerne les crédits professionnels*

assortis de l'aval de la Caisse nationale des Marchés de l'Etat; des assouplissements ont également été apportés à la distribution de diverses catégories de prêts à long terme accordés par le Crédit agricole, le Crédit national, le Crédit hôtelier et les sociétés de développement régional. — Le Gouvernement a fixé les objectifs et les moyens de « l'Institut de Développement industriel » (I.D.I.) et en a confié la présidence à M. Schlogel (Directeur général du Crédit lyonnais). Le capital de l'I.D.I. atteindra 1 milliard de francs, dont 200 millions de francs utilisables dès l'année 1970; ces ressources devront être destinées à favoriser l'expansion des entreprises rentables dont la surface financière est insuffisante, compte tenu des préoccupations industrielles prioritaires du Gouvernement. Le Conseil d'administration comprend 12 membres, qui sont pour la plupart des chefs d'entreprise du secteur privé.

Avril

— Après la Régie Renault, qui a été la première entreprise française à avoir accepté le principe d'une distribution d'une partie de son capital à son personnel, le Crédit foncier de France, société par actions contrôlée par l'Etat, qui est plus particulièrement spécialisée dans l'attribution de crédits hypothécaires et de prêts aux collectivités locales, verse, fin avril, 1 % de son capital à ses employés sous forme d'actions gratuites.

— Le rapport sur les options du VI^e plan est adopté à la mi-avril par le Gouvernement et communiqué au Conseil économique et social pour avis. Les premières esquisses reposent sur un taux annuel de croissance de la production intérieure brute qui pourrait atteindre 6 % d'ici 1975 (ce taux correspond, selon la définition comptable du produit national brut, à 5,7 % environ). L'équilibre extérieur devrait être strictement respecté et la hausse des prix maintenue à un rythme inférieur à celui qui sera observé chez les principaux partenaires commerciaux. Le Conseil économique et social s'est aligné sur les options gouvernementales dans son projet d'avis, qui a été approuvé fin mai malgré l'opposition des représentants syndicaux. Après que le Gouvernement ait introduit certaines modifications proposées par le Conseil économique et social, le rapport sur les options du VI^e plan est soumis fin juin à l'Assemblée nationale.

— Diverses dispositions administratives du contrôle des changes sont assouplies pour les forma-

lités de règlement des importations et des exportations dans le courant du mois de mai : elles concernent notamment la domiciliation obligatoire et l'utilisation par les exportateurs de leurs rapatriements de devises pour le règlement à l'étranger de leurs propres dettes commerciales.

— Le contrôle des crédits à la consommation est légèrement allégé pour l'achat de meubles : le montant du versement initial est ramené, à mi-avril, de 40 à 30 % et la durée maximum du crédit porté de 18 à 21 mois. En contrepartie, les professionnels de l'ameublement se sont engagés à n'augmenter aucun de leurs prix au cours des six prochains mois.

— Pour diminuer la marge de liquidité des banques disponible pour l'attribution de crédits à court terme, le taux de portefeuille minimum d'effets représentatifs de crédits à moyen terme est relevé de 15 à 16 % à compter du 27 avril. Mais l'incidence de cette mesure a été atténuée par le relèvement de 20 à 50 millions de francs de l'abattement opéré sur les exigibilités servant de base à la détermination dudit portefeuille. L'effet net restrictif sur la liquidité des banques ne devrait pas s'élever à plus de 500 millions de francs.

— Par suite de l'amélioration progressive de la situation des finances extérieures, la Banque de France a décidé que les banques n'auront plus à déposer auprès d'elle, à compter du 30 avril, que 50 % de la contre-valeur en dollars de leurs avoirs en devises étrangères, alors que, depuis janvier 1969, les banques étaient tenues d'en déposer la totalité si leurs avoirs étrangers dépassaient un montant net équivalent à 1 million de francs.

Mai

— Avec effet au 1^{er} mai, l'attribution de devises pour les voyages qui, depuis début juin 1968 — exception faite de la période allant de début septembre à fin novembre, où le contrôle des changes avait été levé — était fixée à 1 000 francs par personne et par année, passe à 1 500 francs. Le montant en argent français qui peut être exporté reste fixé à 200 francs par voyage.

— Début mai, pour encourager la construction de logements, le Gouvernement décide le déblocage des primes à la construction octroyées par le Ministère de l'Équipement et du Logement; ces primes étaient en partie bloquées dans le cadre de la régulation des dépenses publiques. Ainsi, le nombre des primes qu'il est prévu de

verser au premier semestre 1970 passera de 55 000 à 87 600. Simultanément, les paiements effectués au titre du bâtiment et des travaux publics sont avancés du second au premier semestre.

— A la mi-mai, un comité interministériel de politique industrielle est institué, dont la mission sera d'examiner toutes les questions intéressant la politique industrielle, de coordonner les travaux de différentes autorités ayant des responsabilités dans ce domaine et de proposer les mesures visant à encourager le développement industriel à moyen et à long terme.

— Le Conseil des Ministres approuve fin mai quatre projets de loi concernant la modernisation des structures foncières en agriculture : création de sociétés agricoles d'investissement foncier, encouragement aux groupements fonciers dans l'agriculture, avantages fiscaux accordés pour la conclusion de baux à long terme et extension des indemnités de départ allouées aux fermiers.

— En vue de combattre la concurrence déloyale, de nombreux règlements sont publiés fin mai.

Ils concernent notamment les ventes à perte, les prix d'appel, les annonces de remise de prix et la pratique des prix conseillés.

Juin

— La Banque de France majore à partir du 5 juin le montant des réserves obligatoires des banques. Le taux minimum des réserves est porté de 5 ½ à 6 ½ % pour les dépôts à vue et de ½ % à 1 ½ % pour les dépôts à terme. Par ce moyen, la liquidité des banques, qui avait fortement augmenté au cours des derniers mois à la suite des afflux de devises, devrait se resserrer de quelque 1,5 milliard de francs.

— Début juin, la réglementation du financement des ventes à tempérament est à nouveau assouplie : pour l'achat d'appareils ménagers, le versement initial sera de 25 % de la valeur de la marchandise, au lieu de 40 % précédemment, la durée du crédit restant inchangée. Pour l'acquisition de caravanes, la durée maximum de crédit est portée de 18 à 21 mois et le règlement au comptant ramené de 50 % à 40 %.

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1965	1966	1967	1968	1969	1969
	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963 = 100
Produit national brut	+ 4,7	+ 5,6	+ 4,7	+ 4,8	+ 7,9	139
Production industrielle	+ 5,1	+ 7,7	+ 4,3	+ 4,5	+ 9,6	147
Importations totales	+ 3,4	+ 13,9	+ 7,8	+ 12,7	+ 18,2	191
Consommation privée	+ 4,4	+ 4,8	+ 5,0	+ 5,6	+ 7,2	137
Consommation publique	+ 2,7	+ 2,1	+ 4,0	+ 5,6	+ 3,6	124
Formation brute de capital fixe	+ 7,2	+ 8,9	+ 5,7	+ 7,3	+ 8,8	164
Exportations totales	+ 11,8	+ 8,4	+ 7,2	+ 10,3	+ 14,9	178
Produit national brut par tête	+ 3,7	+ 4,7	+ 3,9	+ 4,1	+ 7,1	133
Produit national brut par personne active occupée	+ 4,3	+ 4,8	+ 4,4	+ 5,2	+ 6,7	134
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 6,6	+ 6,1	+ 6,8	+ 11,9	+ 12,0	165

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1965	1966	1967	1968	1969
Solde extérieur					
en Mio. u.c.	+ 1 012	+ 344	+ 425	+ 77	- 792
en % du Produit national brut	1,0	0,3	0,4	0,06	0,6
Taux de chômage	1,34	1,38	1,79	2,11	1,74
Prix de la consommation privée (variations par rapport à l'année précédente en %)	+ 2,5	+ 3,0	+ 2,8	+ 4,7	+ 6,6

France

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1965	1966	1967	1968	1969	1969	1969	1969
Exportations de marchandises								
Total	+ 11,8	+ 8,3	+ 4,5	+ 11,4	+ 16,9	183	14 818	100,0
Intra-C.E.E.	+ 18,0	+ 12,0	+ 2,0	+ 16,0	+ 29,9	229	7 082	47,8
Extra-C.E.E.	+ 7,8	+ 5,8	+ 6,3	+ 8,2	+ 7,1	155	7 736	52,2
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 11,4	+ 7,5	+ 2,9	+ 19,8	+ 20,1	208	2 543	17,2
Intra-C.E.E.	+ 26,3	+ 19,4	+ 6,0	+ 26,6	+ 40,9	338	1 588	10,7
Extra-C.E.E.	+ 2,0	- 2,0	- 0,1	+ 12,8	- 3,6	123	955	6,5
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 4,4	+ 7,3	- 3,7	+ 1,6	+ 10,2	133	1 240	8,4
Intra-C.E.E.	+ 8,9	+ 7,4	- 3,7	+ 0,9	+ 19,4	162	811	5,5
Extra-C.E.E.	- 1,8	+ 7,2	- 3,6	+ 2,6	- 3,8	99	429	2,9
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 13,2	+ 8,7	+ 6,1	+ 11,1	+ 17,0	187	11 035	74,4
Intra-C.E.E.	+ 18,3	+ 11,2	+ 2,3	+ 16,2	+ 28,4	222	4 633	31,6
Extra-C.E.E.	+ 10,3	+ 7,2	+ 8,5	+ 8,1	- 9,8	168	6 332	42,8
Importations de marchandises								
Total	+ 2,7	+ 14,6	+ 4,5	+ 12,5	+ 22,8	196	17 102	100,0
Intra-C.E.E.	+ 6,7	+ 20,8	+ 10,7	+ 23,1	+ 30,0	275	8 600	50,3
Extra-C.E.E.	+ 0,3	+ 10,5	+ 0,2	+ 4,4	+ 16,3	152	8 502	49,7
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	- 0,5	+ 8,4	- 2,6	+ 2,7	+ 19,1	147	2 287	13,4
Intra-C.E.E.	+ 8,9	+ 1,3	+ 16,6	+ 31,8	+ 32,8	284	781	4,6
Extra-C.E.E.	- 2,8	+ 10,3	- 7,4	- 6,4	- 13,0	118	1 506	8,8
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	0	+ 5,9	+ 0,3	+ 3,6	- 10,0	130	3 997	23,4
Intra-C.E.E.	- 5,0	+ 9,5	- 2,3	+ 14,2	+ 11,2	134	670	3,9
Extra-C.E.E.	+ 0,9	+ 5,3	+ 0,8	+ 1,7	+ 9,8	129	3 327	19,5
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 5,6	+ 22,0	+ 9,0	+ 19,6	+ 29,2	264	10 818	63,2
Intra-C.E.E.	+ 8,6	+ 25,0	+ 11,9	+ 23,3	+ 31,8	304	7 149	41,7
Extra-C.E.E.	+ 1,5	+ 17,6	+ 4,3	+ 13,3	+ 24,5	211	3 669	21,5

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	127,1	126,5	129,2	128,2	86,1	94,7	130,2	129,7	132,1	138,9	110,2	142,2
	1969	144,1	140,5	139,4	142,2	142,0	132,6	145,4	139,8	143,9	115,4	143,1	149,7
	1970	153,2	152,5	151,4	149,3								
Nombre de chômeurs (en 1000)	1968	237,5	243,6	247,4	247,7	249,1	265,9	260,0	262,1	263,5	260,8	253,5	246,3
	1969	242,7	237,9	231,0	224,1	221,4	215,5	217,3	218,0	217,4	218,1	216,6	218,8
	1970	221,5	228,2	235,9	241,7								
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1968	12,0	38,5	42,4	39,7	41,3	44,5	46,3	52,1	41,0	51,4	52,8	65,8
	1969	50,1	46,6	41,1	45,9	49,5	51,9	56,2	51,7	52,2	53,6	37,1	36,6
	1970	46,7	55,6										
Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)	1968	127,1	128,0	129,8	124,5	89,9	123,8	112,7	142,7	134,8	141,2	161,6	143,0
	1969	146,3	139,2	143,0	139,0	150,9	138,6	146,2	153,9	137,1	142,6	143,7	144,7
	1970	153,5	141,2										
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	114,0	115,0	115,1	115,4	115,8	116,2	116,6	117,1	117,9	119,1	119,5	119,8
	1969	121,1	121,5	122,1	122,7	123,2	123,6	124,2	124,5	125,1	125,9	126,5	126,9
	1970	127,9	128,5	129,0	129,7	130,3							
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	1 086,9	1 102,8	1 097,9	1 101,3	909,5	917,8	1 307,5	1 205,1	1 227,4	1 315,4	1 348,0	1 342,9
	1969	1 362,7	1 317,0	1 275,1	1 470,8	1 460,2	1 472,0	1 576,5	1 390,1	1 464,6	1 540,3	1 375,6	1 401,3
	1970	1 432,9	1 485,6	1 405,9									
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	1 055,4	1 065,5	1 077,8	1 039,8	788,3	721,6	1 242,6	1 157,1	1 082,0	1 186,8	1 134,0	1 132,4
	1969	1 235,2	1 179,0	1 109,1	1 238,0	1 231,6	1 250,1	1 284,5	1 188,2	1 236,3	1 278,6	1 238,7	1 314,1
	1970	1 101,7	1 385,1	1 383,7									
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1968	- 31,5	- 37,3	- 20,1	- 61,7	- 191,2	- 196,2	- 61,9	- 48,0	- 145,4	- 128,6	- 214,0	- 210,5
	1969	- 127,5	- 138,9	- 166,0	- 232,8	- 228,6	- 221,9	- 292,0	- 201,9	- 223,3	- 261,7	- 136,9	- 87,2
	1970	- 31,2	- 100,5	- 22,2									
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1968	6 053	6 014	6 023	6 027	5 720	5 517	4 850	4 601	4 374	4 265	3 285	4 200
	1969	4 215	4 125	3 986	3 774	3 636	3 610	3 594	3 781	4 006	3 913	3 989	3 833
	1970	3 885	3 957	3 961	4 082	4 142	4 282						
Disponibilités monétaires (Mrd. FF)	1968	192,3	193,1	193,1	193,6	207,6	207,0	203,0	204,3	207,9	209,0	209,7	211,5
	1969	209,1	210,9	213,0	215,9	213,8	216,1	216,9	215,3	216,6	214,1	214,1	217,0
	1970												

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).
Conversion en unité de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des taux de change officiels.

Graphique 1

— Exportations (f.o.b.) : séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle : courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'Office statistique des Communautés européennes (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 3

— Marché de l'emploi. Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 4

— Importations (c.a.f.) : séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires.
Indice national des prix à la consommation (259 articles).
Indices des taux de salaires horaires, toutes activités, France entière.

Graphique 6

— Balance commerciale : différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie. Source : Conseil national du Crédit; Crédits à court terme (jusqu'à 2 ans) des organismes monétaires aux entreprises et aux particuliers. Chiffres en fin de période.

Tableau 1

— *Source*: Rapport sur les comptes de la Nation 1969. Ministère de l'Economie et des Finances — Paris
— Produit national brut aux prix du marché (séries nouvelles établies sur base 1962).
— Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie.
— Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.
— Rémunération brute par salarié: y compris les cotisations sociales versées par les entreprises.

Tableau 2

— *Source*: Rapport sur les comptes de la Nation 1969. Ministère de l'Economie et des Finances — Paris
— Solde extérieur: en termes de comptabilité nationale.
— Taux de chômage: Rapport entre la population disponible à la recherche d'un emploi et la population active intérieure. La population disponible à la recherche d'un emploi est estimée à partir du nombre des demandes d'emploi non satisfaites; le passage d'un concept à l'autre utilise les résultats du dernier recensement de population.
— Prix de la consommation privée: Indices des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

— Exportations f.o.b., importations c.a.f. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

Tableau 4

— Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et industries des denrées alimentaires, boissons et tabacs exclues.
— Demandes d'emploi non satisfaites: Chiffres désaisonnalisés, situation en fin de mois.
— Construction: Nombre de logements autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
— Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins. Echantillons constants.
— Prix à la consommation: Indice des 259 articles.
— Importations c.a.f., exportations f.o.b. Chiffres désaisonnalisés.
— Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
— Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises convertibles de la Banque de France et du Fonds de Stabilisation des changes. Situation en fin de mois.
— Disponibilités monétaires. Monnaie fiduciaire (total de la monnaie divisionnaire et des billets en circulation, à l'exclusion de la partie détenue par la Banque de France), dépôts à vue (dépôts de particuliers et d'entreprises à la Banque de France, aux comptes courants postaux et chez les comptables publics et les dépôts à vue correspondant à l'activité métropolitaine des Banques). Séries désaisonnalisées. Situation en fin de mois.

C. Italie

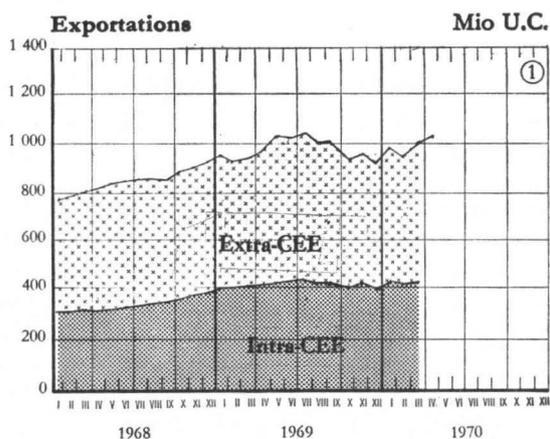
Une vive expansion a caractérisé la demande durant les premiers mois de 1970, tandis que la production demeurait très inférieure aux prévisions. La hausse des prix s'est encore accélérée. L'évolution de la balance des paiements, très défavorable jusqu'en février, s'est légèrement améliorée par la suite. Pour les prochains mois et dans l'hypothèse d'une amélioration du climat social, il faut plutôt s'attendre à une accélération conjoncturelle de la croissance économique et à une progression de l'emploi. Ces tendances seront notamment soutenues par l'investissement et la consommation privée. La solution des graves problèmes d'équilibre qui continuent de se poser doit à présent constituer l'objectif prioritaire de la politique conjoncturelle.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Après les graves conflits sociaux du dernier tiers de l'année écoulée, l'évolution économique a été marquée, durant les récents mois, par des efforts de rattrapage et par les impulsions fournies par les importantes majorations de salaires accordées à la suite de ces événements. La production s'est toutefois révélée beaucoup moins dynamique qu'on s'y attendait, l'activité ayant été freinée par des conditions climatiques particulièrement défavorables, par la perte de nombreuses heures de travail imputable à de nouvelles grèves et à la maladie, ainsi que par la difficulté d'obtenir, au moyen d'heures supplémentaires, une utilisation plus complète des capacités de production.

Les premiers mois de 1970 sont ainsi restés caractérisés par l'intervention de facteurs particuliers. Si l'incidence de ceux-ci est difficile à quantifier, il semble néanmoins acquis que le produit national brut en termes réels restera nettement en deçà des prévisions du précédent rapport trimestriel, fondées sur l'hypothèse d'une prompt normalisation du climat social.

Conformément aux prévisions, l'évolution conjoncturelle des *exportations* de biens et services a pris la forme d'une courbe ascendante, quoique nettement infléchie. Tel est du moins le cas des exportations de marchandises, qui, après la régression enregistrée au cours du dernier



trimestre de 1969, ont de nouveau accusé, abstraction faite des variations saisonnières, une sensible expansion durant les quatre premiers mois de 1970; elles ont dépassé de 6,5 % en valeur, pour la même période, le niveau où elles se situaient un an auparavant. Grâce surtout à l'accroissement des rentrées provenant des frets et des revenus du travail et du capital, les exportations de services ont marqué, en valeur, une nouvelle et importante augmentation.

Il n'est pas douteux, d'autre part, que la tendance fondamentale de la demande intérieure, fortement ascendante dans l'ensemble, se soit de nouveau plus nettement affirmée. Toutefois, cette appréciation se fonde essentiellement sur des indicateurs qualitatifs, en particulier sur les résultats des enquêtes de conjoncture.

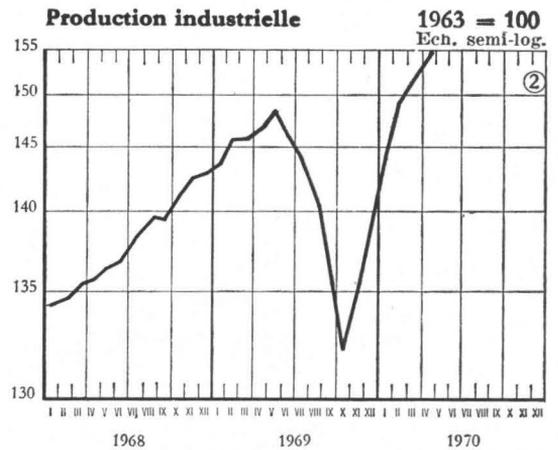
Dans le domaine de la *formation brute de capital fixe*, l'expansion des investissements en construction doit, au total, avoir continué de s'affaiblir, étant donné que les impulsions qui, depuis 1967, résultent de mesures administratives se sont progressivement atténuées. En outre, il est clair que l'activité dans ce secteur a été fortement entravée par les conditions climatiques. L'an dernier déjà, dans le secteur du logement comme dans la construction de bâtiments à usage industriel ou commercial, la croissance de la production avait accusé un ralentissement qui n'était pas uniquement imputable aux conflits sociaux. Ce mouvement a dû se poursuivre au début de 1970, si l'on en juge d'après l'évolution divergente observée depuis un certain temps déjà pour les mises en chantier et les achèvements. En revanche, les travaux publics semblent récemment avoir retrouvé un peu de dynamisme. En ce qui concerne les investissements d'équipement, qui avaient été particulièrement affectés par les grèves au cours du second semestre de 1969, les indicateurs partiels, principalement de caractère qualitatif, dont on dispose, permettent de conclure à une certaine tendance à la reprise.

Les investissements sous forme de *stocks*, après la forte régression enregistrée au cours du second semestre de 1969, doivent avoir recommencé de s'accroître. Le niveau des stocks de produits finis dans l'industrie est toutefois demeuré très bas.

Il semble que la tendance des dépenses de consommation soit de nouveau, elle aussi, nettement ascendante. En ce qui concerne la *consommation privée*, les commandes intérieures dans l'industrie des biens de consommation ont apparemment augmenté. En tout cas, l'importation, et plus encore la production de biens de consommation industriels, se sont fortement développées en janvier-février. L'expansion des dépenses consacrées aux services semble également avoir été vive. Cette évolution de la consommation a été soutenue par une croissance rapide des revenus salariaux. Du fait notamment des fortes hausses de salaires et de nouvelles et très importantes majorations des indemnités de vie chère au titre de l'échelle mobile, les salaires et traitements conventionnels ont dépassé de plus de 9 %, au premier trimestre, leur niveau du trimestre précédent, et de 12 % environ la moyenne annuelle de 1969. L'augmentation de la masse salariale doit

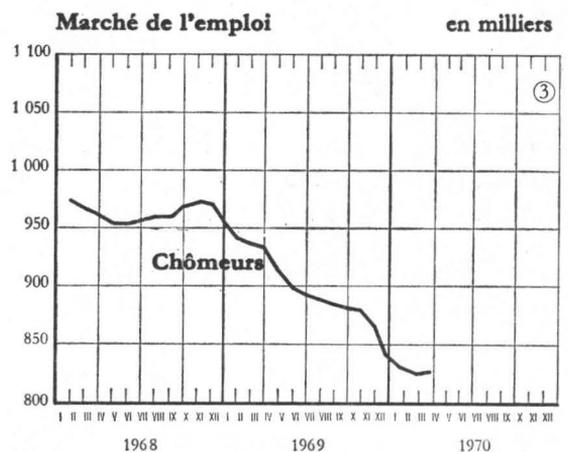
avoir été bien plus importante encore, étant donné le développement rapide de l'emploi et le glissement des salaires.

Cette expansion de la demande s'est accompagnée d'un nouvel essor de la *production industrielle*. Suivant l'indice désaisonnalisé de l'ISCO, elle n'a pas progressé de moins de 12 % au cours des quatre premiers mois de 1970; mais elle se situait ainsi encore bien en dessous du niveau qu'elle aurait vraisemblablement atteint

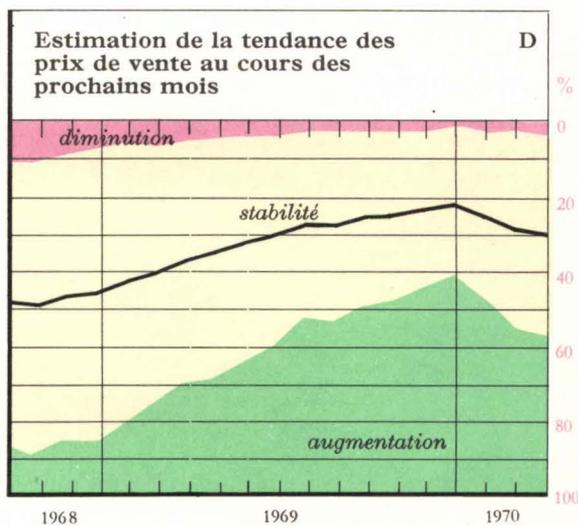
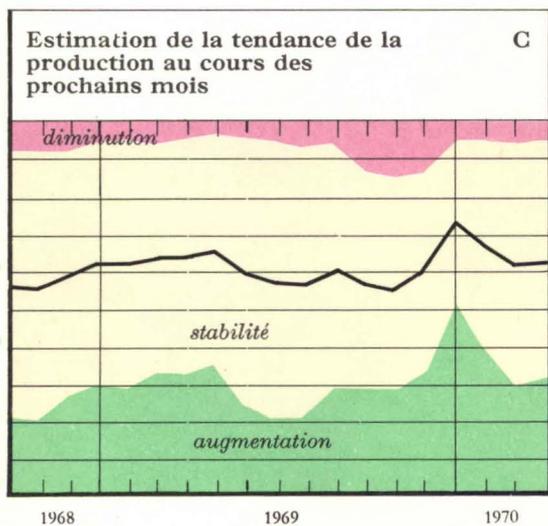
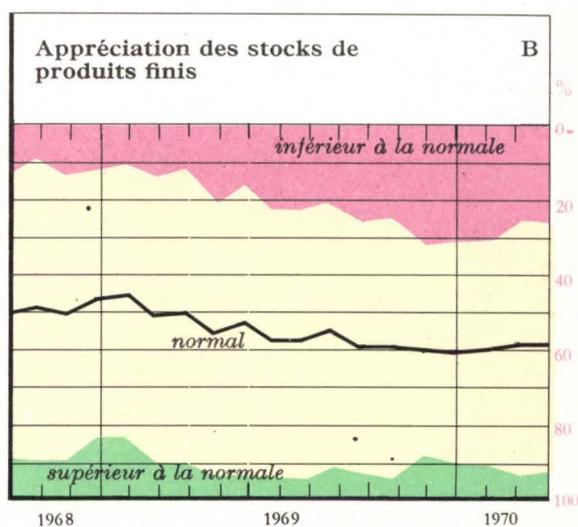
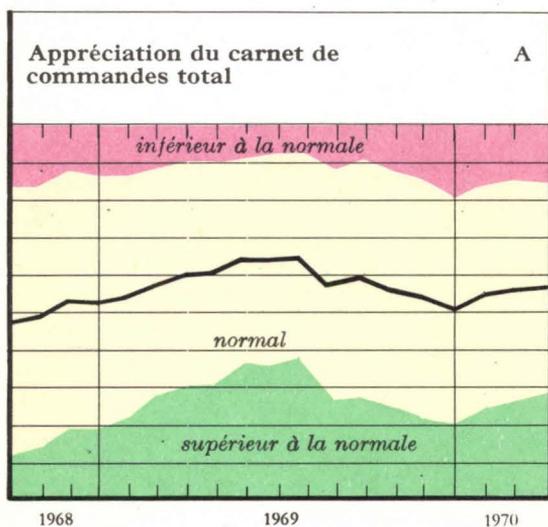


si la tendance ascendante observée durant le premier semestre de 1969 s'était poursuivie sans avoir été freinée par les grèves. En comparaison annuelle, la production par jour ouvrable n'a augmenté que de 4,4 % (après une régression de 7,0 % au quatrième trimestre de 1969).

Comme l'indiquent les enquêtes trimestrielles par sondages effectuées par l'ISTAT, le *nombre de salariés* a marqué, au premier trimestre, un nouvel et sensible accroissement conjoncturel (1,8 % par rapport au nombre enregistré un an auparavant); contrairement au rythme saisonnier habituel, il a même augmenté en valeur



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Italie par l'I.S.C.O.-Mondo Economico

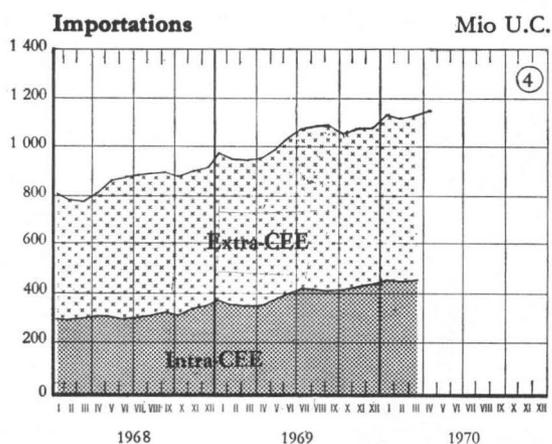
GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

absolue entre octobre dernier et janvier 1970. Toutefois, pour les raisons déjà citées, le nombre d'heures de travail par salarié a marqué une progression plus lente qu'on ne pouvait s'y attendre après la régression provoquée par les grèves au cours du trimestre précédent. D'après l'ISTAT, le nombre de chômeurs était inférieur de 13,2 %, en janvier, au niveau qu'il avait atteint à la même époque de l'année dernière; en pourcentage de la population active (3,6 %), il était notablement plus élevé qu'en janvier 1969 (4,1 %).

L'expansion de l'offre étrangère s'est fortement accélérée. Pour les quatre premiers mois de l'année, les importations de marchandises ont dépassé

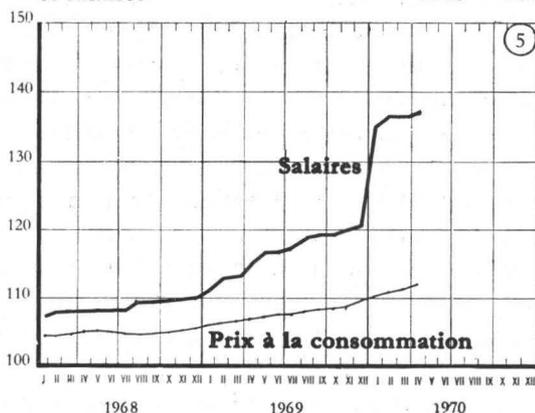


de 20,9 % en valeur le niveau enregistré un an plus tôt; les achats de produits sidérurgiques et textiles ont accusé des taux de croissance particulièrement élevés. Le recours aux services étrangers paraît s'être accru à un rythme très rapide, surtout en matière de capitaux, de tourisme et de fret.

La vive poussée des prix s'est encore accentuée au premier trimestre, du moins au niveau de la consommation. Sans doute les coûts unitaires fixes peuvent-ils avoir cessé d'augmenter sous l'effet de la reprise de la production. Mais les facteurs de hausse des prix sont restés prépondérants : expansion accélérée de la demande, manque d'élasticité de la production, accroissement notable des coûts salariaux par unité produite, nouvel enchérissement des importations et aussi, dans une certaine mesure, majoration de certains impôts communaux indirects. En général, le mouvement de hausse qui, en 1969, avait été particulièrement accusé dans le commerce de gros, semble se répercuter tou-

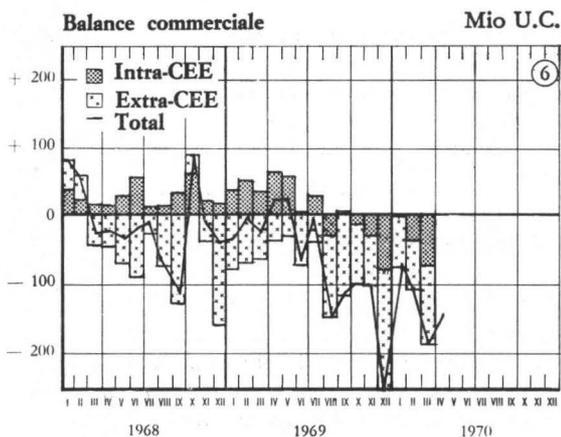
Prix à la consommation et salaires

1966 = 100



jours davantage, de manière directe et indirecte, sur la consommation. En comparaison annuelle, l'augmentation se chiffrait, en avril, à 5,1 % pour les prix à la consommation et à 9,1 % pour les prix de gros. Quant à l'indice ISTAT du coût de la construction résidentielle — lequel ne tient toutefois pas compte de l'évolution de la productivité —, il accusait une hausse de plus de 19 %.

La détérioration saisonnière de la balance commerciale a été particulièrement prononcée au début de 1970 : pour les quatre premiers mois de l'année, le déficit a atteint 373 milliards de lires (contre 22 milliards un an auparavant). En même temps, les recettes nettes résultant des échanges de services marquaient une tendance à la baisse. Comme, par ailleurs, les mou-



vements de capitaux avec l'étranger se sont soldés, en janvier et février, par de nouveaux et très importants déficits, la balance globale des paiements a accusé, à cette époque, un déficit

éleve (428 milliards de liras, contre 106 milliards un an auparavant et 47 milliards pour les deux derniers mois de 1969). Une évolution plus favorable s'est toutefois amorcée durant la période mars-avril. Sous l'effet d'une amélioration saisonnière de l'évolution des opérations courantes et grâce surtout à des entrées de capitaux provenant de l'émission d'emprunts italiens à l'étranger, ainsi qu'à une notable réduction des exportations de capitaux due en partie aux mesures prises par les autorités monétaires, la balance des paiements s'est soldée, pour cette période, par un déficit relativement peu important, se chiffrant à 68 milliards de liras (contre un déficit de 243 milliards en mars-avril 1969). La diminution des réserves nettes d'or et de devises des autorités monétaires s'est élevée à 484 milliards de liras pour les quatre premiers mois de l'année. En revanche, les réserves brutes ont augmenté, l'Italie ayant largement recouru aux crédits accordés par les banques d'émis-

sion étrangères dans le cadre des accords de « swap ».

Les règlements internationaux ont ainsi exercé, au premier trimestre, un effet très restrictif sur la *liquidité intérieure des banques*. L'évolution de la circulation fiduciaire qui, abstraction faite de l'incidence des facteurs saisonniers, s'est nettement accélérée depuis quelque temps, et surtout les opérations de refinancement de la Banque d'Italie, ont agi dans le même sens. Ces tendances l'ont emporté sur les vives impulsions en sens opposé qui ont encore émané des opérations de caisse du Trésor et sont largement imputables au fait que le budget a été adopté plus tôt que dans les années précédentes, ainsi qu'à la grève des fonctionnaires des Finances. Au total, la liquidité des banques a donc de nouveau accusé une contraction sensible. L'expansion du crédit bancaire est pourtant restée vive.

Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾	1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽²⁾	
	Aux prix courants en milliards de Lit.	Variations par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations ⁽³⁾	7.965	+ 15,4	+ 14,5	+ 14,1	+ 15,6	+ 7½	+ 12½
Formation brute de capital fixe	8.323	+ 7,7	+ 10,1	+ 8,2	+ 15,0	+ 10	+ 23
Consommation des administrations	5.861	+ 4,1	+ 8,6	+ 3,1	+ 8,1	+ 5	+ 11½
Consommation des ménages	28.214	+ 4,7	+ 6,3	+ 5,7	+ 8,8	+ 9	+ 15
Produit national brut	43.804	+ 6,0	+ 7,6	+ 5,0	+ 9,2	+ 7	+ 15
Importations ⁽³⁾	7.193	+ 7,5	+ 7,0	+ 20,7	+ 21,3	+ 19	+ 22½

⁽¹⁾ Relazione generale sulla situazione economica del paese (1969).

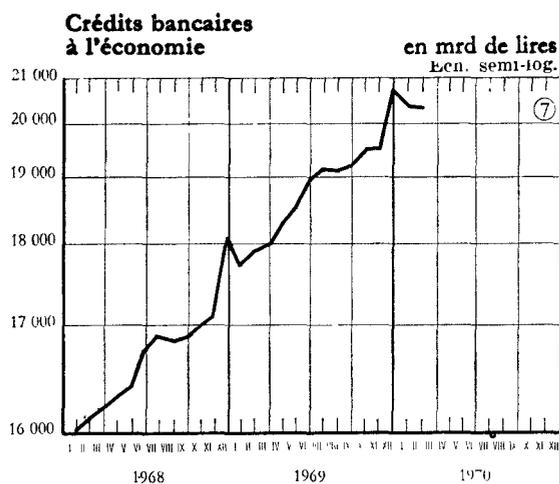
⁽²⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽³⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux ressources, d'une part, et celles qui concernent les emplois, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.



Sur le *marché des capitaux*, les cours des actions ont été assez soutenus jusqu'en avril — c'est-à-dire jusqu'à l'apparition du mouvement mondial de baisse —, tandis que les cours des obligations montraient toujours une nette tendance au fléchissement. Conformément à la politique des autorités monétaires, les taux d'intérêt ont donc de nouveau augmenté. Le rendement des effets publics s'est élevé en avril à 7,5 %, après avoir atteint respectivement 5,6 et 6,3 % en avril et en décembre de l'année dernière. En comparaison annuelle, la valeur des émissions nettes a diminué au premier trimestre pour ce qui est des valeurs à revenu fixe, tandis qu'elle s'est notablement accrue en ce qui concerne les actions.

2. Les perspectives

Dans l'hypothèse d'une amélioration sensible du climat social, l'activité économique devrait s'accélérer notablement d'ici la fin de l'année. Etant donné les circonstances, de sérieux problèmes d'équilibre se posent cependant en ce qui concerne les prix, la balance des paiements et le financement des investissements.

Les perspectives de croissance des *exportations* se sont quelque peu détériorées. En plus d'autres facteurs de freinage, tels que la pression beaucoup plus vive exercée sur les ressources disponibles par la demande intérieure, ou encore la probabilité d'une évolution nettement moins expansionniste de la conjoncture mondiale, la position concurrentielle des produits italiens n'est plus aussi bonne que pendant la majeure partie de l'année 1969. Toutefois, comme les tensions inflationnistes se manifestent partout

dans le monde, c'est bien moins, semble-t-il, la hausse des prix que l'incertitude touchant les délais de livraison qui joue, à cet égard, un rôle déterminant. La limitation, décidée à la mi-février, des délais fixés pour le paiement différé des exportations agira vraisemblablement dans le même sens. En tout cas, d'après les résultats des enquêtes de conjoncture C.E.E., les carnets de commandes à l'exportation ne semblent pas, pour le moment, particulièrement bien garnis.

Il y a toujours de bonnes raisons de penser que les *dépenses d'investissement brut* augmentent, dans l'ensemble, à un rythme accéléré : on peut notamment citer les efforts de rattrapage qui ont suivi le fléchissement imputable aux grèves de l'automne dernier, la nécessité de pallier autant que possible la hausse rapide des coûts par des mesures de rationalisation et d'accroître les capacités techniques de production, dont le degré d'utilisation paraissait déjà assez élevé avant les grèves, et enfin l'urgent besoin de rattrapage qui se fait sentir dans le domaine des investissements sous forme de stocks. Cette hypothèse — qui dépend tout particulièrement de l'évolution du climat social — d'une forte augmentation des dépenses d'investissement est également étayée par la dernière enquête C.E.E. sur les investissements. Suivant les résultats de celle-ci, les chefs d'entreprises industrielles ont procédé, depuis l'automne, à une nouvelle révision en hausse de leurs projets d'investissement. L'accroissement des dépenses d'investissement qui résulterait de la mise en œuvre des projets existants n'atteindrait pas moins de 42 %. La demande de construction devrait toutefois se modérer, étant donné que les incitations d'ordre administratif qui tendaient à hâter la réalisation des projets de construction résidentielle ont à présent cessé et que le coût de la construction a considérablement augmenté. Ce ralentissement ne sera sans doute compensé qu'en partie par la reprise escomptée dans le domaine des travaux publics (y compris la construction de logements sociaux) et par l'évolution de la construction de bâtiments à usage industriel ou commercial.

Eu égard notamment au niveau atteint par les salaires dès le début de 1970 et aux résultats des négociations salariales menées dans les secteurs du textile et de l'énergie électrique, il est à présumer que l'expansion de la masse salariale se situera plutôt, en 1970, à la limite supérieure

de la marge de 16 à 18 % qui avait été indiquée dans le précédent rapport trimestriel. Dans ces conditions, les dépenses de *consommation privée* devraient s'accroître à un rythme nettement accéléré.

Etant donné ces perspectives et l'évolution observée au cours du premier trimestre, on peut, dans l'état actuel des choses, escompter pour 1970 une augmentation de 7 % du *produit national brut* en termes réels. Toutefois, cette prévision implique notamment qu'une paix sociale durable puisse être instaurée au cours des prochains mois. D'autre part, le taux de croissance cité, de même que celui des *importations*, sont le résultat d'une correction en baisse visant à tenir compte des retards intervenus au cours du premier semestre. Néanmoins, il y a toujours lieu de s'attendre à une détérioration sensible de la *balance des paiements courants*.

En dépit de l'affaiblissement de la demande étrangère et de la demande de construction, la hausse des prix restera sans doute appréciable; elle pourrait néanmoins se modérer quelque peu. D'un part, la flambée des coûts enregistrée au cours des derniers mois continuera vraisemblablement de faire sentir pendant un certain temps ses incidences directes et indirectes. D'autre part, il est à prévoir que la demande retrouvera et dépassera même sensiblement le rythme d'expansion qui la caractérisait avant la grande vague de grèves; aussi les capacités de production qui, dès le milieu de l'année dernière, paraissaient avoir atteint un haut degré d'utilisation et n'ont pu être développées, dans les mois suivants, que dans une mesure relativement minime, voire même plus du tout, resteront certainement soumises, pendant une période assez longue, à une pression excessive de la demande. Un certain nombre de facteurs devraient d'ailleurs, de manière générale, rendre de plus en plus difficile le financement non inflationniste des investissements : la tendance à la diminution de l'épargne publique, les entraves imposées par l'accroissement rapide des coûts aux possibilités d'autofinancement des entreprises, et enfin l'affaiblissement de la propension des ménages à l'épargne, dans la perspective de nouvelles hausses de prix.

D'après les premières estimations, évidemment encore très incertaines, relatives à l'année 1971, le taux de croissance du produit national brut

en termes réels pourrait, étant donné le ralentissement prévisible de l'expansion, s'établir à quelque 6 %. La hausse des prix resterait vive, tout en se modérant progressivement. Il faut aussi s'attendre à une nouvelle détérioration de la balance des paiements courants.

Etant donné ces perspectives, il apparaît indispensable et urgent, notamment dans l'intérêt des travailleurs, d'entreprendre une action énergique de *politique conjoncturelle*, visant à rétablir les conditions d'une croissance économique équilibrée et durable, conformément à ce qui a déjà été exposé dans le précédent rapport trimestriel. A cette fin, il faudrait, tout en évitant l'apparition de phénomènes de récession et en s'efforçant de maintenir un niveau élevé de l'emploi, éliminer aussitôt que possible l'excédent de la demande, de manière à réaliser la stabilisation des coûts et des prix, également souhaitable dans l'optique de l'introduction prochaine de la taxe sur la valeur ajoutée.

Dans cette action, le rôle primordial devrait revenir à la politique budgétaire, notamment dans le souci de préserver autant que possible les investissements productifs, dont dépend l'expansion future de l'économie. La stricte limitation qu'il est nécessaire d'imposer à l'accroissement des dépenses globales de l'Etat devrait être obtenue essentiellement grâce à un dosage approprié des dépenses courantes, qui sont consacrées à la consommation. Comme on l'a souligné dans les précédents rapports trimestriels, une augmentation temporaire des reports de crédit constituerait un moindre mal dans les circonstances actuelles et une politique stricte en matière de dépenses pourrait contribuer à rendre une base plus solide aux investissements d'infrastructure sociale, dont le besoin se fait impérieusement sentir. Mais des efforts supplémentaires paraissent également indispensables du côté des recettes, en vue de stériliser une partie du pouvoir d'achat, grâce par exemple à un calcul plus strict des bases d'imposition, ou encore à des versements d'impôts anticipés institués en fonction de critères sociaux et imputables sur la dette fiscale ultérieure. En revanche, des majorations d'impôts indirects et de tarifs publics sont peu indiquées pour le moment, en raison de leur incidence directe et indirecte sur les prix. Grâce à cette action, le déficit de caisse du Trésor — qui atteignait 1 590 milliards de lires en 1969 et représentait ainsi 3,1 % du produit national brut à prix

courants (contre 2,5 % en 1968 et 1,7 % en 1967) — devrait être réduit dans une mesure sensible, tant en chiffres absolus qu'en termes relatifs. Enfin, ce déficit devrait être financé par l'épargne réelle et non plus par des recours directs ou indirects à la banque d'émission.

Il est indispensable de poursuivre la politique monétaire restrictive; un renforcement de cette politique pourrait même se révéler nécessaire, notamment si les mesures de politique budgétaire apparaissaient insuffisantes. Cependant, comme la dépendance des entreprises à l'égard des moyens de financement externe s'est sensiblement accrue, il importe d'agir avec prudence, afin d'éviter des processus cumulatifs indésirables. Dans le cadre de la politique de limitation de l'expansion du crédit, il conviendrait de favoriser autant que possible le financement des projets d'investissement dont les effets sur la productivité se font sentir de façon relativement rapide, et d'appliquer des critères d'autant plus stricts aux autres projets, ainsi que dans le domaine du crédit à la consommation.

Pour assurer un financement non inflationniste des investissements et modérer l'expansion de la consommation privée, il apparaît comme particulièrement urgent, à l'heure présente, de constituer un important volume d'épargne et de l'accroître encore. A cette fin, il conviendrait de mettre en œuvre, à l'égard des travailleurs notamment, des incitations supplémentaires à l'épargne; une nette stabilisation des prix augmenterait d'ailleurs dans une mesure sensible l'efficacité de pareilles incitations, tout comme, inversement, la persistance de la hausse rapide des prix ne manquerait pas d'avoir une incidence défavorable sur la propension à l'épargne.

Du côté de l'offre, il y aurait lieu d'accroître l'élasticité de la production en intensifiant les efforts visant à améliorer la mobilité géographique et professionnelle de la main-d'œuvre, et en concluant, entre partenaires sociaux, des accords tendant à une utilisation aussi complète

que possible des capacités techniques de production.

Il conviendrait enfin, pour combattre la hausse des coûts et des prix, d'entreprendre une action énergique pour mettre à profit les larges possibilités qui subsistent, précisément en Italie, de rationaliser les circuits commerciaux.

Une participation active des partenaires sociaux à une telle politique de stabilisation, qui vise à rétablir des bases saines pour la réalisation d'une expansion rapide, harmonieuse et durable, constitue à présent une impérieuse nécessité.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Avril

On peut résumer comme suit les principaux objectifs de politique conjoncturelle du programme exposé au début d'avril par le nouveau gouvernement : Préservation du pouvoir d'achat des salaires après les majorations accordées à l'automne dernier, de l'emploi salarié et de la capacité concurrentielle de l'industrie italienne. En vue de freiner la hausse des prix, importation accrue de denrées alimentaires, blocage des tarifs des services publics, baisse des prix des biens de consommation produits dans certains secteurs de l'économie où les progrès technologiques sont particulièrement importants (par exemple la pharmacie) et — tout en hâtant la mise en œuvre des projets d'investissements publics — politique prudente en matière de dépenses courantes des administrations publiques. Pour améliorer la balance des paiements, action énergique visant à restreindre l'exportation de capitaux, notamment en renforçant éventuellement le contrôle des sorties de capitaux, en maintenant des taux d'intérêt élevés, en encourageant sur le plan fiscal les augmentations de capital des sociétés italiennes, et en créant des fonds d'investissement italiens.

Italie

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1965	1966	1967	1968	1969	1969
	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963 = 100
Produit national brut	3,6	5,9	6,4	6,0	5,0	134
Production industrielle	3,3	7,4	8,7	8,7	5,2	140
Importations totales	1,9	13,7	12,6	7,5	20,7	161
Consommation privée	2,7	6,8	7,3	4,7	5,7	134
Consommation publique	3,6	3,2	2,8	4,1	3,1	123
Formation brute de capital fixe	— 8,7	4,0	10,5	7,7	8,2	115
Exportations totales	20,1	13,2	6,2	15,4	14,1	212
Produit national brut par tête	2,5	5,1	6,0	5,4	4,3	126
Produit national brut par personne active occupée	5,5	7,4	5,4	6,1	6,0	138
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	8,1	7,9	8,0	7,2	7,5	165

() = chiffres provisoires.

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1965	1966	1967	1968	1969
Solde extérieur					
en millions d'u.c.	1 867	1 723	1 235	2 274	1 930
en % du P.N.B.	3,3	2,7	1,8	3,0	2,3
Taux de chômage	3,6	3,9	3,5	3,5	3,4
Prix de la consommation privée (variations par rapport à l'année précédente, en %)	4,1	2,9	2,9	1,5	2,9

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1965	1966	1967	1968	1969			
Exportations de marchandises								
Total	20,7	11,7	8,3	17,0	15,3	233	11 736	100,0
Intra-C.E.E.	27,6	12,8	3,3	20,9	22,2	278	4 986	42,5
Extra-C.E.E.	16,4	11,0	11,6	14,5	10,6	188	6 750	57,5
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	20,5	1,5	4,7	- 3,7	15,7	146	1 006	8,6
Intra-C.E.E.	31,4	0,4	- 1,7	- 1,3	21,4	169	550	4,7
Extra-C.E.E.	9,5	2,8	12,4	- 6,1	9,5	126	456	3,9
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	18,7	10,6	9,1	14,1	1,1	189	895	7,6
Intra-C.E.E.	34,2	21,5	15,9	14,7	2,0	262	334	2,8
Extra-C.E.E.	12,4	5,2	5,3	13,7	3,1	162	561	4,8
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	20,9	13,4	8,8	20,0	16,7	253	9 835	83,8
Intra-C.E.E.	26,2	14,6	3,2	25,4	24,9	306	4 101	35,0
Extra-C.E.E.	17,8	12,6	12,4	16,7	11,5	225	5 734	48,8
Importations de marchandises								
Total	- 1,6	16,7	12,9	4,3	21,5	165	12 453	100,0
Intra-C.E.E.	- 3,1	21,6	21,5	9,1	29,9	195	4 819	38,7
Extra-C.E.E.	- 3,9	14,4	8,8	1,8	16,7	151	7 634	61,3
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	18,9	9,7	0,7	8,5	14,9	167	2 118	17,8
Intra-C.E.E.	20,6	13,5	26,6	29,0	26,8	328	789	6,3
Extra-C.E.E.	18,4	8,7	- 6,4	0,9	9,2	132	1 429	11,5
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	8,5	15,1	13,7	1,0	13,0	161	4 170	33,5
Intra-C.E.E.	18,7	18,2	14,2	- 3,0	20,6	187	597	4,8
Extra-C.E.E.	7,0	14,6	13,6	1,7	11,8	157	3 573	28,7
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	- 10,8	22,0	18,8	8,6	31,0	167	6 064	48,7
Intra-C.E.E.	- 10,8	24,2	22,3	8,1	32,4	179	3 432	27,6
Extra-C.E.E.	- 10,9	19,4	14,5	9,2	29,1	151	2 632	21,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	136,3	127,5	136,7	133,7	135,0	138,2	137,3	138,7	142,3	141,9	136,8	144,1
	1969	146,1	143,9	147,3	147,7	145,0	151,5	150,0	135,9	137,7	127,6	126,5	133,3
	1970	152,2	154,3	153,6	151,3								
Nombre de chômeurs (en 1000)	1968	970,4	963,8	952,7	943,7	962,1	958,2	962,3	962,9	975,3	976,6	951,2	931,3
	1969	933,8	938,7	915,3	895,8	883,0	896,4	884,8	880,9	886,9	871,6	843,9	815,9
	1970	824,7	825,6	837,3									
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1968	31,3	48,1	55,3	55,6	53,6	60,5	69,0	313,4	78,6	72,7	38,6	45,6
	1969	19,4	21,4	23,3	21,4	25,3	22,8	25,1	22,6	25,8	25,3	24,5	24,4
	1970	17,0											
Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)	1968	137,9	150,3	146,8	154,1	149,7	149,6	159,5	159,9	152,2	155,0	161,1	156,7
	1969	155,1	150,6	164,4	159,8	182,3	162,7	174,6	183,1	183,2	173,1	169,1	179,5
	1970	182,8											
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	118,7	118,7	118,8	119,0	119,1	119,0	118,8	118,8	118,9	119,0	119,2	119,6
	1969	119,9	120,1	120,6	121,1	121,4	121,8	123,1	122,9	123,1	123,4	124,1	124,6
	1970	125,1	126,1										
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	713,0	734,5	826,1	844,9	876,2	850,4	860,1	903,3	910,1	778,9	1 013,6	946,5
	1969	972,3	940,1	934,1	995,7	1 046,7	1 078,0	1 093,2	1 085,5	1 108,6	1 003,8	1 107,5	1 114,1
	1970	1 171,4	1 058,4	1 142,9	(1259,6)								
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	796,5	794,0	800,9	820,1	843,2	829,4	816,6	842,4	822,7	870,0	1 002,5	907,5
	1969	937,0	935,5	912,7	1 025,1	1 075,8	1 008,6	1 085,5	937,2	995,5	903,9	1 007,2	860,1
	1970	1 092,9	953,5	955,4	(1119,1)								
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1968	+ 83,5	+ 59,5	- 25,2	- 21,8	- 33,0	- 21,0	- 13,5	- 60,9	- 87,4	+ 91,1	- 11,1	- 39,0
	1969	- 35,3	- 4,6	- 21,4	- 29,4	+ 29,1	- 69,4	- 7,7	- 148,3	- 113,1	- 99,9	- 100,3	- 254,0
	1970	- 78,5	- 104,9	- 187,5	(-140,2)								
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1968	5 139	5 150	5 105	5 082	5 042	5 086	5 141	5 270	5 188	5 195	5 069	4 878
	1969	4 727	4 636	4 493	4 571	4 866	4 514	4 582	4 646	4 567	4 566	4 668	4 696
	1970	4 457	3 943	3 947	3 923								
Disponibilités monétaires (Mrd. Lit.)	1968	17 863	17 652	17 976	18 235	18 463	18 795	18 993	18 975	19 379	19 373	19 695	21 104
	1969	20 440	20 379	20 836	20 845	21 282	21 558	21 590	21 681	22 138	22 351	22 831	24 888
	1970	23 839	24 122										

Italie

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire). Conversion en unité de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des taux de change officiels.

Graphique 1

— Exportations : (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle (à l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) : courbe de tendance; estimation effectuée sur la base des indices corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 3

— Marché de l'emploi : nombre de personnes inscrites au chômage. Séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E.; moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4

— Importations : (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires : Source ISTAT. Salaires minima conventionnels (à l'exclusion des allocations familiales) des travailleurs de l'industrie; séries calculées d'après les salaires horaires.

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Source Banca d'Italia. Crédits à court terme accordés aux entreprises et aux particuliers. Situation en fin de mois.

Tableau 1

Source pour 1968 et 1969 : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1969).

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie au coût des facteurs.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération des salariés par salarié : déduction faite des cotisations sociales à charge de l'État.

Tableau 2

- Solde extérieur : biens, services et revenus de facteurs.
- Taux de chômage : nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. Source : I.S.T.A.T.
- Prix de la consommation privée : indice des prix implicites calculé sur la base des comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.i.f. Conversion sur base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes 0 et 1; matières premières et produits énergétiques : groupes 2 à 4; produits industriels finis et semi-finis : groupes 5 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle (à l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) chiffres désaisonnalisés.
- Chômeurs : séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale; chiffres désaisonnalisés par l'O.S.C.E.
- Construction : autorisations de bâtir dans les communes chefs-lieux de province et dans les communes de plus de 20 000 habitants; chiffres non désaisonnalisés.
- Consommation privée : indice de valeur du chiffre d'affaires des grands magasins; chiffres désaisonnalisés.
- Prix à la consommation : indice brut.
- Importations c.i.f., exportations f.o.b. Chiffres désaisonnalisés.
- Solde de la balance commerciale : différence entre les chiffres désaisonnalisés des exportations et des importations.
- Réserves officielles nettes d'or et de devises : Source Ufficio Italiano dei Cambi. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation, à l'exclusion des encaisses du Trésor, Comptes courants à vue du secteur non bancaire auprès des établissements de crédit recensés; chèques circulaires (vaglia e assegni) de la Banque centrale et des autres banques et instituts de crédit. Situation en fin de mois.

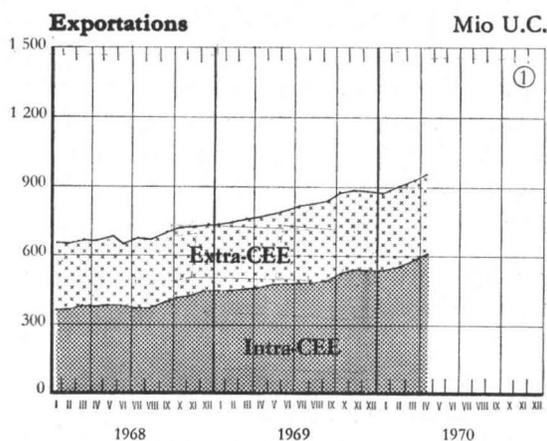
D. Pays-Bas

L'économie néerlandaise est restée caractérisée, au printemps, par une vive expansion conjoncturelle. Le ralentissement du commerce mondial n'a pas encore affecté dans une mesure notable la croissance de la production et de l'emploi, du fait notamment que les Pays-Bas ont pu accroître largement leurs exportations vers les autres pays de la Communauté. De fortes impulsions ont émané tant de la consommation que de la formation brute de capital fixe des entreprises. Comme la production n'a pas été à même de s'adapter complètement à l'expansion de la demande, en raison du haut degré d'utilisation des capacités et de l'acuité accrue de la pénurie de main-d'œuvre, les tensions sont restées vives sur les marchés des biens et services. Il n'y a pas lieu de s'attendre, pour l'instant, à une modification appréciable du climat conjoncturel, et même si le rythme de l'expansion — notamment celui de la demande extérieure — devait se ralentir, la pression exercée sur les capacités de production demeurerait très sensible. Le risque d'une persistance des tendances inflationnistes est donc très grand, d'autant plus que la poussée des coûts salariaux restera particulièrement forte et que des facteurs autonomes, tels que les majorations de loyers et le relèvement des taux de la taxe sur la valeur ajoutée, prévu pour le début de 1971, entraîneront sans doute une hausse du niveau des prix.

1. L'évolution au cours des derniers mois

La tendance fortement ascendante qui caractérisait l'économie néerlandaise ne s'est pas modérée au printemps. La vive croissance de la demande globale s'est poursuivie et le degré d'utilisation des capacités est resté extrêmement élevé. Aussi les déséquilibres effectifs ou latents sont-ils restés assez prononcés.

Les exportations ont encore montré beaucoup de dynamisme. Elles ont été stimulées non seulement par l'évolution favorable de la demande étrangère, mais aussi par le développement des capacités de production dans des secteurs largement tributaires de l'exportation, comme la pétrochimie et la production de gaz naturel. L'expansion a porté essentiellement sur les ventes aux autres pays de la Communauté, tandis que les livraisons aux pays non membres n'ont augmenté que très faiblement. Si les exportations vers la France n'ont plus marqué de progrès, les ventes à l'Allemagne se sont accélérées. D'après les statistiques douanières, les exportations de biens ont dépassé de 24 % en valeur, pour la



période janvier-avril, le niveau atteint un an auparavant.

L'évolution des divers éléments de la demande intérieure est restée caractérisée par une expansion notable, mais assez différenciée. En ce qui concerne les investissements fixes, les impulsions les plus vives ont émané des dépenses consacrées par les entreprises à la construction de bâtiments

à usage industriel ou commercial et aux moyens de transport, secteurs qui ont marqué une reprise après la régression en termes réels enregistrée en 1969. En dépit de leur rythme de croissance toujours relativement rapide, les autres investissements d'équipement ont accusé, dans les derniers mois, un peu moins de dynamisme; mais ce ralentissement pourrait avoir tenu, entre autres, à des difficultés de livraison. Dans le secteur de la construction résidentielle, le nombre des mises en chantier a encore augmenté quelque peu, sous l'effet des mesures d'encouragement prises par les pouvoirs publics. Enfin, l'évolution des dépenses d'investissement des administrations publiques s'est montrée faible durant les mois écoulés.

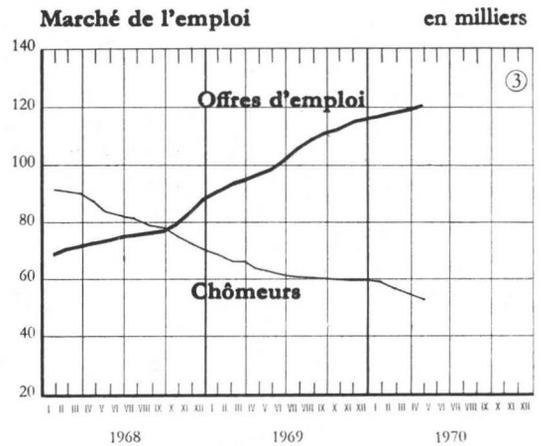
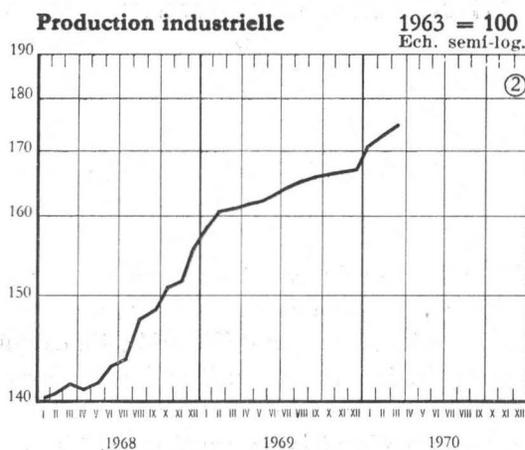
Après la croissance très vive dont ils avaient témoigné en 1969, les investissements sous forme de *stocks* semblent à présent imprimer à la conjoncture des impulsions un peu moins vigoureuses.

L'expansion de la *consommation privée* est sans doute demeurée très rapide pendant les derniers mois, du moins si l'on en juge d'après la forte augmentation des revenus salariaux disponibles. Le ralentissement de la hausse des salaires conventionnels par rapport à 1969 a été presque entièrement compensé par d'autres facteurs, notamment par la réduction de l'impôt sur les salaires et les revenus; au surplus, le nombre de salariés s'est encore nettement accru. Il semble, en revanche, que la progression des autres revenus des ménages, à l'exception des prestations sociales, ait été un peu moins vive que l'an dernier.

En dépit du degré élevé d'utilisation des capacités techniques, l'*offre inférieure* a maintenu son

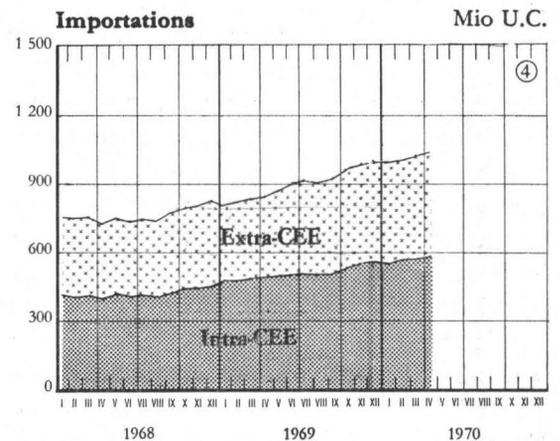
rythme rapide de croissance conjoncturelle, d'autant plus que, dans les secteurs particulièrement touchés par la rigueur de l'hiver, les entreprises se sont efforcées de compenser leurs pertes de production. D'après l'indice du Bureau central de la Statistique, la production industrielle, après correction de l'incidence des facteurs saisonniers, dépassait de 3,8 %, au premier trimestre, le niveau du trimestre précédent, et de 14,3 % le résultat enregistré un an plus tôt.

Le marché de l'*emploi* a été caractérisé par une nouvelle augmentation des besoins de main-d'œuvre. Variations saisonnières éliminées, le

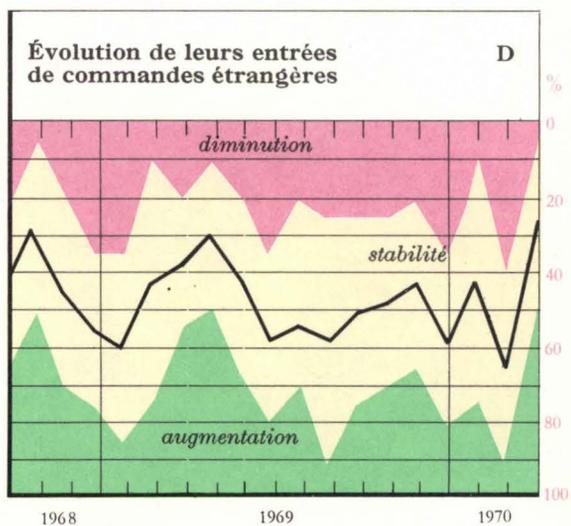
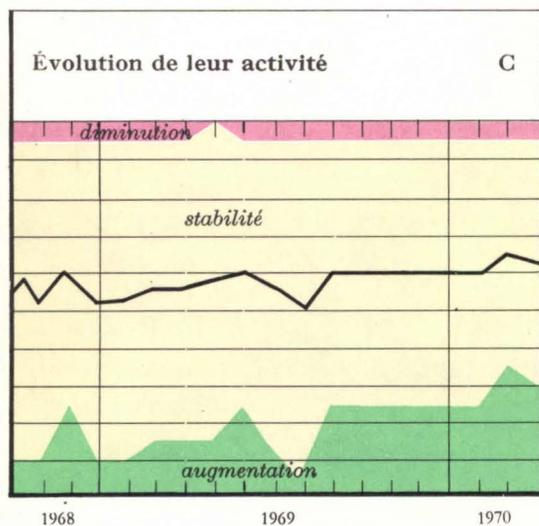
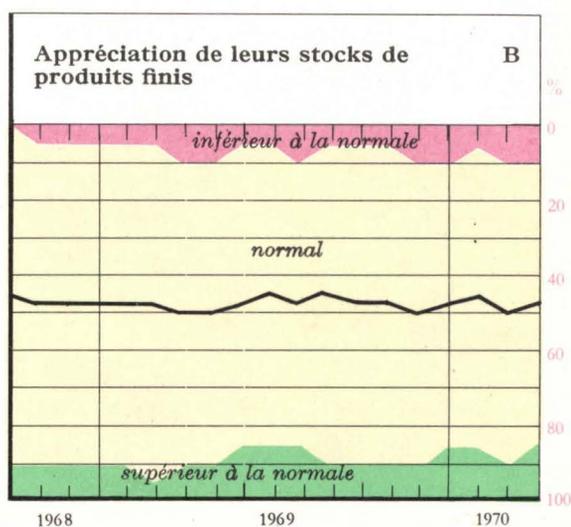
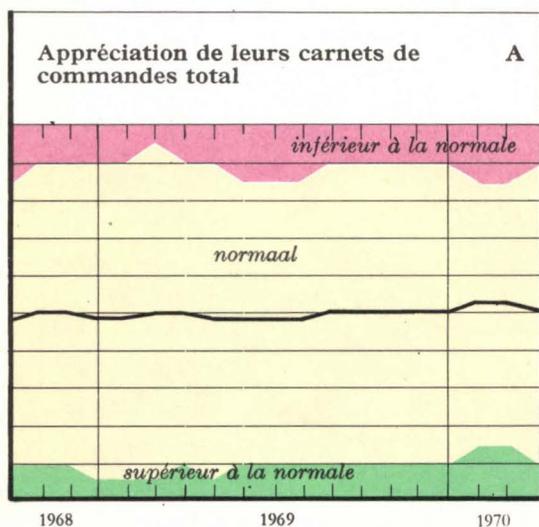


nombre d'emplois vacants atteignait, en mai, plus du double de celui des chômeurs (53 500). Les besoins de main-d'œuvre ont été, en grande partie, satisfaits par le recrutement de travailleurs étrangers.

Le développement des *importations* s'est ralenti, surtout en volume, malgré une nouvelle progres-



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Source : Enquête de conjoncture du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Remarque : L'enquête recouvre le secteur de la construction, mais non les secteurs suivants : papier, pétrole, minéraux non métalliques.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

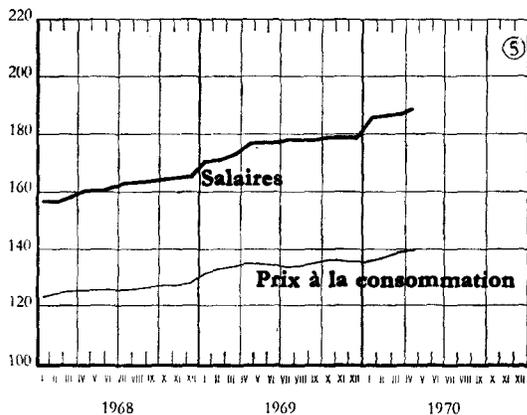
- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution » .

sion de la demande — surtout de biens de consommation durables et de biens d'équipement — et en dépit d'une moindre élasticité de l'offre intérieure dans certains secteurs. Les importations en provenance des autres pays membres ont de nouveau marqué une croissance supérieure à la moyenne. Le ralentissement constaté est imputable en partie à une réduction des achats de matières premières aux pays non membres, qui s'explique sans doute par la perspective d'une baisse des cours mondiaux. D'après les statistiques douanières, la croissance, d'une année à l'autre, des importations de marchandises s'est chiffrée à 22 % en valeur et à 16 % en volume pour la période janvier-avril.

Le climat des *prix* intérieurs est resté tendu. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,8 % de décembre à mai; il a ainsi dépassé de 3,3 % le niveau enregistré un an auparavant,

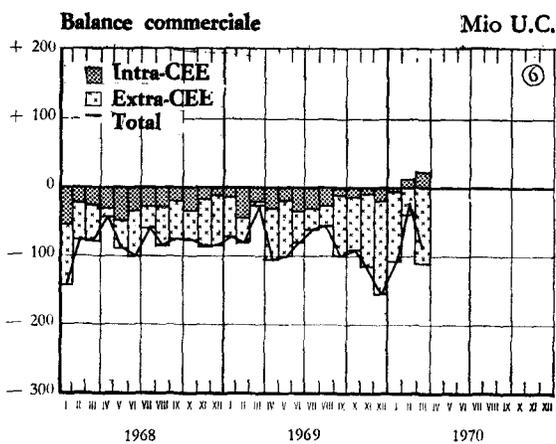
Prix à la consommation et salaires

(1963 = 100)



qui lui-même accusait déjà une hausse extrêmement vive, due entre autres à l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée.

En dépit d'une nouvelle détérioration des termes de l'échange, la *balance des opérations courantes* (sur la base des transactions et abstraction faite des variations saisonnières) s'est soldée, pour la période janvier-mars, par un léger excédent. D'importantes entrées nettes de capitaux privés à long terme n'ont pas empêché que la balance globale des paiements ne présente, au premier trimestre, un déficit de 50 millions de florins, imputable à des sorties considérables de capitaux à court terme. Les réserves d'or et de devises des autorités monétaires ont augmenté de 182 millions de florins, tandis que la position en



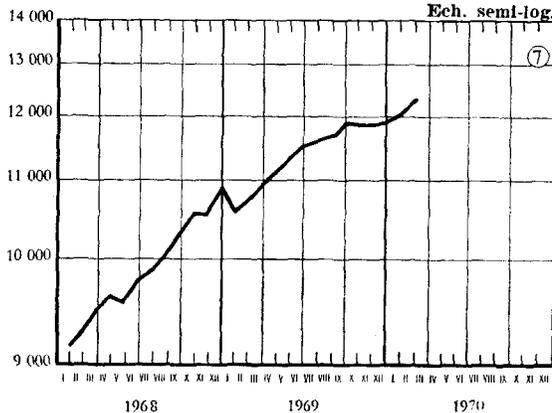
devises des banques commerciales s'est détériorée pour un montant de 232 millions de florins.

Les opérations des entreprises auprès du système bancaire ont de nouveau exercé, durant les premiers mois de 1970, un effet fortement expansif sur la *liquidité intérieure*. Depuis le mois de mars, l'accroissement du crédit bancaire à court terme aux entreprises et aux particuliers a de nouveau dépassé les limites fixées par les autori-

Crédits bancaires à l'économie

Mio Fl.

Ech. semi-log.



tés monétaires. Les opérations de caisse des administrations publiques ont également contribué à l'accroissement des liquidités. Le taux de liquidité (rapport entre la liquidité et le revenu national) a ainsi légèrement augmenté depuis le début de l'année. Les tensions ne se sont plus accentuées sur le marché monétaire. En revanche, les taux d'intérêt ont continué de s'élever sur le marché des capitaux, pour atteindre un nouveau record à fin avril. Sur le marché des actions, les cours ont accusé une forte baisse, due essentiellement au fléchissement enregistré à la Bourse de New York.

Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾	1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽²⁾		1970 ⁽³⁾	
	Aux prix cou- rants en milliards de FI	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations ⁽⁴⁾	37,48	+ 13,1	+ 11,9	+ 15½	+ 18	+ 12	+ 15½
Formation brute de capital fixe	21,53	+ 10,1	+ 12,6	+ ½	+ 8½	+ 5½	+ 12½
Consommation des administrations	13,11	+ 1,8	+ 7,1	+ 3½	+ 13	+ 3	+ 11½
Consommation des ménages	47,29	+ 5,7	+ 8,4	+ 3½	+ 10½	+ 6	+ 10
Produit national brut	82,97	+ 6,2	+ 10,1	+ 5	+ 11½	+ 5½	+ 10
Importations ⁽⁴⁾	37,54	+ 13,8	+ 10,6	+ 14½	+ 18½	+ 10	+ 16

⁽¹⁾ Office statistique des Communautés européennes.

⁽²⁾ Estimations du C.P.B.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

2. Les perspectives

Il n'y a pas lieu de s'attendre, pour les prochains mois, à une modification notable du climat conjoncturel. Bien que le rythme de croissance de la demande globale puisse se modérer quelque peu, le degré d'utilisation des capacités de production restera très élevé. Les carnets de commandes sont bien garnis et la pénurie de facteurs de production pourrait même s'aggraver. Dans ces conditions, le problème de la hausse des prix et des coûts devrait continuer d'être considéré comme prioritaire par les autorités néerlandaises.

En dépit des tensions conjoncturelles observées dans la plupart des autres pays de la Communauté, les *exportations* ne devraient plus guère accuser une croissance aussi rapide qu'en 1969

et au début de 1970. La limitation des possibilités de l'offre dans la plupart des secteurs de l'économie constituera le facteur déterminant de ce ralentissement, d'autant plus que les perspectives des ventes sur le marché intérieur demeureront assez favorables. Par ailleurs, la demande en provenance des pays non membres continuera sans doute de s'affaiblir. La croissance des exportations restera toutefois soutenue par le vigoureux développement structurel de la production dans le secteur de la pétrochimie et de la production de gaz naturel.

Quant à la demande nominale intérieure, son expansion restera très vive. Les impulsions émanant des investissements sous forme de *stocks* seront vraisemblablement moins fortes,

mais il y a lieu de s'attendre à un développement rapide de la *formation brute de capital fixe*. Ainsi, il n'est pas douteux que les dépenses d'investissement des entreprises accuseront de nouveau une augmentation appréciable, en dépit du resserrement prévisible des marges de financement externe. La vive progression des chiffres d'affaires observés jusqu'à présent devrait permettre aux entreprises de dégager d'importantes ressources propres pour le financement de leurs investissements. Les dépenses consacrées à la construction et aux moyens de transport devraient s'accroître dans une mesure particulièrement sensible, mais on peut également escompter une forte expansion des autres investissements d'équipement. Le développement de la construction résidentielle sera stimulé par la récente majoration des subventions. En revanche, il ne faut guère s'attendre à un accroissement appréciable des dépenses d'investissement des administrations publiques.

L'activité économique sera sans doute fortement stimulée, durant la seconde moitié de l'année, par l'évolution de la *consommation privée*. L'augmentation conjoncturelle des revenus salariaux devrait rester appréciable, d'autant plus que l'indexation des salaires conventionnels sur les prix à la consommation tend à se généraliser. D'autre part, la croissance des revenus de transfert devrait s'accélérer, par suite notamment de l'octroi d'une allocation de vacances aux pensionnés. Etant donné l'ajustement des salaires et traitements dans la fonction publique à ceux du secteur privé, et compte tenu des dépenses toujours substantielles consacrées à l'achat de biens, l'expansion de la *consommation des administrations publiques* restera très vive.

Malgré la persistance d'un développement rapide de la demande globale, la croissance conjoncturelle de la *production* pourrait accuser un net ralentissement, essentiellement imputable à la pénurie persistante des facteurs de production disponibles. La réduction conventionnelle de la durée du travail, à partir du milieu de l'année, et l'allongement des congés auront une influence sensible sur le niveau de l'activité, d'autant plus que le recrutement de main-d'œuvre supplémentaire devient de plus en plus difficile.

Etant donné les progrès déjà acquis, plus importants qu'il n'était prévu, le taux de croissance,

en 1970, du produit national brut à prix constants pourrait atteindre 5 ½ %, au lieu des 4 ½ % avancés dans le précédent rapport trimestriel.

Les tensions persistantes sur les marchés des biens et services donnent à penser que la croissance conjoncturelle des *importations* ne se ralentira pas notablement au cours des prochains mois. Les achats de matières premières et de certains produits demi-finis pourraient néanmoins accuser une certaine faiblesse. Compte tenu de l'évolution des échanges de services, il n'y a pas lieu de s'attendre, au total, à un important excédent de la *balance des paiements courants* en 1970.

En dépit de la politique des *prix* suivie par le Gouvernement, de nouvelles majorations sont à craindre pour les prochains mois. Certains facteurs autonomes, tels que l'augmentation des loyers et la prise en considération d'une « rentabilité appropriée » des ressources propres lors des négociations sur les prix entre le Gouvernement et les entreprises, pourraient entraîner une hausse des prix à la consommation. D'autre part, la pression des coûts salariaux reste très vive et l'importance de la demande permet de répercuter dans une large mesure les augmentations de coûts sur les prix.

Pour 1971, il y a lieu de s'attendre à un certain ralentissement de l'expansion économique, du moins si l'on se base sur le taux de croissance moyen du produit national brut en termes réels. En tout cas, un nouvel affaiblissement des exportations semble à prévoir pour la première moitié de l'année. D'autre part, les impulsions émanant de la demande de biens d'investissement pourraient être moins vigoureuses qu'en 1970. Un certain nombre de facteurs, tels que la pénurie de main-d'œuvre, les majorations salariales accordées en vertu des conventions collectives à long terme déjà conclues, l'application de l'échelle mobile des salaires, annoncent encore, pour 1971, une forte augmentation des revenus des ménages et — dans l'hypothèse d'un taux d'épargne inchangé — de la *consommation privée*. Les chances de réaliser une stabilité satisfaisante des prix restent précaires, du fait notamment que l'on a prévu de nouvelles adaptations des loyers et un relèvement des taux de la taxe sur la valeur ajoutée. Les services de la Commission tablent actuellement sur une aug-

mentation d'environ 4 % du produit national brut en termes réels.

Les perspectives pour la seconde moitié de 1970 et le début de l'année prochaine font apparaître, sur le plan de la *politique conjoncturelle*, l'absolue nécessité de maintenir et même de renforcer éventuellement les mesures visant à freiner les tendances inflationnistes.

Il ne fait pas de doute que la lutte contre l'inflation, dans une économie aussi largement ouverte que celle des Pays-Bas, sera rendue plus difficile du fait que les déséquilibres actuels ou prévisibles se situent dans le cadre de tendances inflationnistes à l'échelle mondiale. Toutefois, plus énergiques seront les efforts de stabilisation déployés à l'étranger, et en particulier dans les autres pays de la Communauté, plus aussi une action analogue apparaîtra urgente aux Pays-Bas et plus grandes seront ses chances de succès. En l'occurrence, il ne faut pas perdre de vue que la lutte contre l'inflation est également entravée du fait que les comportements inflationnistes risquent de prendre un caractère durable et qu'en outre certains mécanismes, tels que l'indexation de plus en plus fréquente des salaires sur les prix à la consommation — destinée à préserver le pouvoir d'achat des relèvements des rémunérations acquis à l'issue des négociations salariales —, donnent aux tendances inflationnistes une grande rigidité. Ceci est d'autant plus vrai que d'importants facteurs « autonomes » de hausse des prix subsisteront dans les années à venir.

Outre une nouvelle concertation entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, dont l'objectif primordial devrait être la stabilisation des prix et des coûts salariaux par unité produite et des prix, la mise en œuvre des instruments de la politique monétaire et budgétaire devra être axée davantage encore, durant les prochains mois, sur la lutte contre l'inflation. La politique monétaire, dont la marge d'action est forcément limitée du fait des mouvements internationaux de capitaux à court et à long terme, devrait continuer d'exercer une pression sensible sur l'expansion de la demande intérieure, en particulier sur les investissements. Mais il faudrait surtout que les instruments de la politique budgétaire, qui ne sont pas encore suffisamment utilisés, soient mobilisés de manière plus complète pour la lutte contre l'inflation. Afin que l'évolution des prix et des salaires n'échappe pas à tout

contrôle, il importe, en effet, de limiter strictement les dépenses de l'Etat et des autres administrations publiques. Les plus-values fiscales dégagées par les hausses de prix devraient absolument être affectées dans leur intégralité à la réduction du déficit budgétaire de l'Etat. Si, malgré tout, un déficit des administrations publiques apparaissait inévitable, il devrait être couvert en recourant à des moyens de financement à long terme prélevés sur le marché des capitaux. Par ailleurs, un aboutissement rapide des travaux visant à réaliser une répartition systématique des dépenses des administrations publiques selon l'utilité qu'elles peuvent présenter du point de vue de la politique conjoncturelle, pourrait contribuer à accroître la flexibilité des instruments de la politique budgétaire.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Mars

— Dépôt d'un projet de loi prévoyant une nouvelle répartition des subventions accordées aux autorités locales par le Fonds des Communes.

— Dépôt d'un projet de loi prévoyant une augmentation « structurelle » des pensions à partir de 1970.

— Annonce d'un assouplissement du contrôle des prix, à partir du mois de juin, en faveur des entreprises dont la rentabilité est inférieure à un certain rendement des ressources propres. D'ici le milieu de 1970, le rendement considéré comme approprié sera progressivement porté à 7 %.

— Avis du Conseil économique et social (SER) sur les objectifs à moyen terme en matière d'assurances sociales. Le Conseil donne la priorité à l'adaptation des pensions au niveau des salaires minima.

Avril

— Accord entre le Ministre des Finances et la Nederlandsche Bank en vue du placement, pour la période allant du 15 avril au 1^{er} octobre 1970, d'un montant de 600 millions de florins en bons du Trésor auprès de la banque centrale (contre 500 millions de florins pour la période correspondante de 1969).

— Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les salaires et installation de la Commission d'ex-

perts qui conseillera le Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique dans l'application des dispositions conférant au Ministre le pouvoir de déclarer non obligatoires les dispositions d'une convention collective.

— *Prorogation, pour la période mai-août 1970, des mesures d'encadrement du crédit bancaire à court terme octroyé au secteur privé. Ces crédits ne peuvent pas dépasser de plus de 1 % le niveau moyen atteint au dernier trimestre de 1969.*

— *Décision de la Nederlandsche Bank de suspendre l'arrangement, adopté en juin 1969, visant à restreindre la position extérieure nette des banques commerciales.*

Juin

— *Extension des subventions aux loyers. Des subventions sont, en particulier, accordées aux locataires dont le loyer représente au moins 17 % du revenu imposable et qui ne peuvent trouver un logement moins onéreux.*

Pays-Bas

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1964	1965	1966	1967	1968	1968
	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963 = 100
Produit national brut	8,9	5,4	2,6	6,1	6,2	133
Production industrielle	11,0	6,3	5,9	5,6	9,8	145
Importations totales	14,9	6,5	7,3	6,2	13,8	157
Consommation privée	6,0	7,4	3,4	5,1	5,7	131
Consommation publique	1,7	1,6	1,6	4,1	1,8	111
Formation brute de capital fixe	18,0	4,9	8,5	7,8	10,1	159
Exportations totales	11,6	7,6	5,2	6,9	13,1	153
Produit national brut par tête	7,5	4,0	1,2	4,9	5,1	125
Produit national brut par personne active occupée	7,1	4,5	1,8	6,5	5,5	128
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	16,4	11,7	11,1	8,4	8,4	170

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1964	1965	1966	1967	1968
Solde extérieur					
en Mio. u.c.	- 154	+ 76	- 135	- 17	+ 113
en % du produit national brut	- 0,9	+ 0,4	- 0,6	- 0,1	+ 0,5
Taux de chômage	0,7	0,8	1,0	2,0	1,8
Prix de la consommation privée (variations rapport à l'année précédente en %)	+ 6,8	+ 4,2	+ 5,4	+ 3,3	+ 2,3

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1965	1966	1967	1968	1969	1969	1969	1969
Exportations de marchandises								
Total	+ 10,1	+ 5,6	+ 7,9	+ 14,5	+ 19,6	201	9 973	100
Intra-C.E.E.	+ 10,2	+ 5,3	+ 6,7	+ 19,7	+ 25,1	226	5 993	60,1
Extra-C.E.E.	+ 10,0	+ 6,0	+ 9,4	+ 8,2	+ 12,1	172	3 980	39,9
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 13,0	+ 0,3	+ 9,9	+ 15,9	+ 15,4	182	2 311	23,2
Intra-C.E.E.	+ 19,7	+ 0,2	+ 9,6	+ 22,1	+ 19,6	215	1 549	15,5
Extra-C.E.E.	+ 3,6	+ 1,0	+ 10,5	+ 6,1	+ 7,8	139	762	7,6
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 7,4	- 0,4	+ 10,1	+ 12,8	+ 20,0	177	1 649	16,5
Intra-C.E.E.	+ 3,4	- 0,7	+ 10,7	+ 22,5	+ 26,0	197	1 004	10,1
Extra-C.E.E.	+ 12,3	- 0,1	+ 9,5	+ 1,7	+ 11,7	152	645	6,5
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 9,7	+ 9,7	+ 6,6	+ 14,4	+ 21,1	210	6 013	60,3
Intra-C.E.E.	+ 8,1	+ 9,8	+ 4,5	+ 17,8	+ 27,5	243	3 440	34,5
Extra-C.E.E.	+ 11,7	+ 9,6	+ 9,0	+ 10,6	+ 13,4	191	2 573	25,8
Importations de marchandises								
Total	+ 5,9	+ 7,5	+ 4,0	+ 11,5	+ 17,3	183	10 900	100
Intra-C.E.E.	+ 8,7	+ 8,7	+ 5,0	+ 13,2	+ 19,2	199	6 132	56,3
Extra-C.E.E.	+ 2,9	+ 6,0	+ 2,9	+ 9,5	+ 15,0	165	4 768	43,7
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 3,5	+ 3,9	+ 11,3	+ 9,7	+ 19,0	181	1 487	13,6
Intra-C.E.E.	+ 13,1	+ 8,3	+ 22,7	+ 28,1	+ 49,4	387	578	5,3
Extra-C.E.E.	- 1,2	+ 2,5	+ 7,6	+ 3,2	+ 5,4	135	909	8,3
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 1,0	+ 0,9	+ 5,2	+ 8,6	+ 13,8	157	2 214	20,3
Intra-C.E.E.	+ 5,7	+ 7,7	+ 9,9	+ 4,8	+ 3,0	145	445	4,1
Extra-C.E.E.	- 0,2	- 0,9	+ 3,9	+ 9,7	+ 16,9	160	1 769	16,2
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 8,0	+ 10,5	+ 2,2	+ 12,8	+ 18,1	192	7 199	66,1
Intra-C.E.E.	+ 8,0	+ 8,8	+ 3,3	+ 12,9	+ 18,1	195	5 109	46,9
Extra-C.E.E.	+ 8,1	+ 14,7	- 0,3	+ 12,6	+ 18,1	189	2 090	19,2

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	139,1	140,6	141,2	104,0	142,6	146,3	144,8	152,3	146,8	119,6	151,7	160,2
	1969	158,2	161,7	163,4	161,2	161,9	162,8	165,7	166,3	164,2	168,3	178,6	187,6
	1970	183,2	186,5	187									
Nombre de chômeurs (en 1000)	1968	95,8	87,5	89,1	84,9	81,7	81,0	79,7	77,0	74,8	74,4	70,4	66,6
	1969	66,8	66,2	67,2	62,3	61,8	61,1	61,4	62,0	60,0	59,2	58,2	60,0
	1970	58,7	54,2	54,3	51,4								
Construction : Nombre de permis de construire pour logements	1968	13 356	8 029	11 468	12 158	12 670	11 398	8 303	11 519	12 074	8 873	7 987	12 690
	1969	9 893	8 939	12 663	11 359	10 793	9 929	6 840	14 158	11 497	9 383	10 382	14 021
	1970	9 325	7 377	13 733									
Consommation privée : Chiffre d'affaires de grands magasins (1963 = 100)	1968	166	169	171	168	176	179	171	182	174	183	181	186
	1969	170	191	196	192	210	199	185	208	199	201	192	216
	1970	210	220										
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	123,3	124,1	124,6	125,1	125,2	125,5	125,0	126,2	126,6	127,3	127,4	127,8
	1969	132,3	133,4	134,4	135,6	135,4	135,4	134,2	134,9	135,8	136,4	136,2	136,1
	1970	136,6	137,9	139,3	139,8								
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	823,0	721,7	747,9	704,9	815,1	672,8	775,2	798,3	775,9	836,0	816,8	811,2
	1969	816,7	846,0	821,2	883,5	916,5	907,2	894,3	915,8	976,1	1 008,5	966,1	1 031,8
	1970	1 003,9	1 049,1	977,4	1 031,0								
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	680,4	648,7	669,8	662,3	724,9	571,4	715,3	711,0	699,8	759,8	729,3	735,9
	1969	746,2	766,9	797,5	780,3	815,9	822,5	841,6	868,8	869,2	908,9	849,3	874,9
	1970	900,2	962,3	946,3	995,3								
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1968	- 142,6	- 73,0	- 78,1	- 42,6	- 90,2	- 101,4	- 59,9	- 87,3	- 76,1	- 76,7	- 87,5	- 75,3
	1969	- 71,5	- 79,1	- 23,7	- 103,2	- 100,6	- 84,7	- 62,7	- 47,0	- 106,9	- 99,6	- 117,0	- 156,9
	1970	- 103,7	- 86,8	- 31,1	- 85,7								
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1968	2 194	2 164	2 082	2 028	2 008	1 988	2 000	2 030	2 001	1 972	1 968	1 967
	1969	1 892	1 937	1 954	1 981	2 046	1 965	2 031	1 999	2 005	2 502	2 235	2 090
	1970	2 126	2 096	2 108	2 046								
Disponibilités monétaires (Mrd. Fl)	1968	19,9	19,9	20,3	20,3	20,4	20,8	20,7	21,0	21,1	21,3	21,5	21,8
	1969	22,0	22,0	22,0	22,1	22,3	22,3	22,2	22,4	22,6	23,4	23,2	23,5
	1970	23,6											

Pays-Bas

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en unités de compte sur la base des taux de change officiels (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US).

Graphique 1

— Exportations : (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle: Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 3

— Importations : (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4

— Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie. Source: C.B.S. Indices des salaires horaires bruts dans l'industrie (industries extractives et construction non comprise); indice des salaires conventionnels.

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Crédits à court terme des banques commerciales. Chiffres en fin de période.

Tableau 1

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié: Y compris les cotisations sociales versées par les entreprises.

Tableau 2

- Solde extérieur: en termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage: Source: C.B.S. Pourcentage du nombre de chômeurs par rapport à la population active civile occupée.
- Prix de la consommation privée: Indices des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentation exclues.
- Chômeurs: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre de logements autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.
- Importations c.a.f., exportations f.o.b. Conversion sur la base des taux de change officiels. Chiffres désaisonnalisés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: Billets et monnaies divisionnaires en circulation sans les encaisses des institutions monétaires. Dépôts à vue auprès des instituts de Crédit. Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

E. Union économique belgo-luxembourgeoise

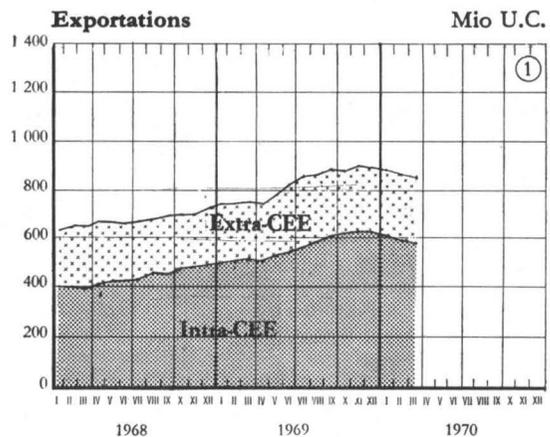
Belgique

En dépit d'un certain ralentissement de la demande étrangère, l'économie belge a encore témoigné, au printemps, d'une haute conjoncture caractérisée. L'expansion des investissements fixes s'est révélée particulièrement rapide et de vives impulsions ont aussi émané de la demande de consommation des ménages. En même temps, les conditions de l'équilibre sont demeurées précaires. Les perspectives pour les prochains mois permettent, en particulier, d'escompter, en se fondant sur la très forte propension à investir des entreprises et sur la vigoureuse croissance de la demande intérieure de consommation, un nouveau développement de la production et de l'emploi. Certes, les impulsions émanant des exportations et de la formation de stocks perdront sans doute de leur vigueur au cours du second semestre. Au total, cependant, on peut toujours s'attendre à des perturbations assez sensibles de l'équilibre, auxquelles il importera hautement de remédier avant la fin de l'année, pour éviter que l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée ne pose, de ce fait, de nouveaux problèmes en ce qui concerne l'évolution des prix.

1. L'évolution au cours des derniers mois

La haute conjoncture a continué de caractériser l'économie belge au printemps de 1970. Bien que les symptômes de ralentissement de l'expansion de la demande se soient précisés, notamment dans le domaine des exportations, la production n'en a pas encore été affectée jusqu'à présent, grâce notamment aux efforts déployés pour rattraper les pertes de production entraînées, au début de l'année, par des conflits sociaux et des conditions climatiques exceptionnellement défavorables.

La tendance fondamentale des *exportations* de biens et services s'est pourtant infléchi depuis l'automne dernier. Ainsi, la demande en provenance de la France et de plusieurs pays non membres s'est nettement affaiblie, notamment en ce qui concerne les produits sidérurgiques et textiles. Cette évolution a sans doute contribué à modérer sensiblement, dans l'ensemble, la hausse des prix à l'exportation. Néanmoins, suivant les statistiques douanières, les exportations



de marchandises dépassaient toujours de 16,3 % en valeur, pour les trois premiers mois de l'année, le résultat enregistré un an auparavant.

L'expansion de la demande intérieure est, en général, demeurée vive, grâce surtout au dynamisme persistant de la *formation brute de capital fixe*. C'est ainsi que les entreprises ont fortement accru leurs investissements, par suite de meilleures possibilités d'autofinancement et de

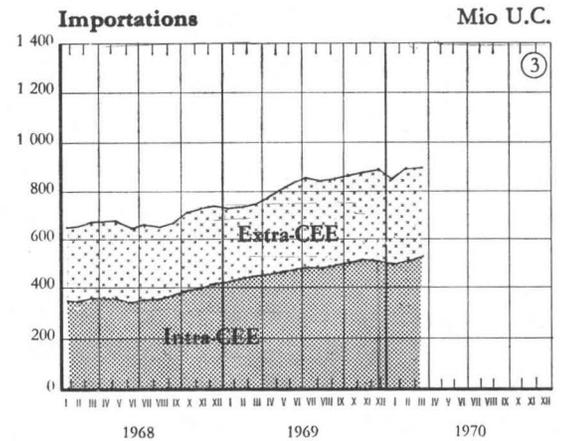
programmes d'investissement exceptionnellement importants mis en œuvre par des sociétés-mères étrangères. Tant dans la construction résidentielle qu'en ce qui concerne les investissements des administrations publiques, la tendance à l'accroissement des dépenses a été accentuée par les efforts accomplis pour compenser les pertes de production dues à la rigueur exceptionnelle de l'hiver. De même, l'évolution des *stocks* doit avoir fourni de nouvelles impulsions à la conjoncture.

Il semble que la demande de *consommation* se soit encore accélérée. La vive expansion des dépenses de consommation privée reflète de plus en plus une importante augmentation des revenus disponibles, imputable non seulement à un nouvel accroissement de l'emploi, mais aussi et surtout à une hausse plus rapide des salaires horaires. Toutefois, la retenue manifestée par les ménages, durant les mois d'hiver, en ce qui concerne l'acquisition de certains biens de consommation, ne paraît pas encore avoir disparu complètement. Ainsi, quelques secteurs, et en particulier celui de l'automobile, qui avaient le mieux profité de la vague d'achats déclenchée, à l'automne dernier, par la perspective de l'introduction de la T.V.A. — initialement prévue pour le 1^{er} janvier 1970 — n'ont pas encore retrouvé beaucoup de dynamisme.

L'évolution récente de l'*offre intérieure* semble refléter bien davantage le haut degré d'utilisation des capacités de production que le léger relâchement de la pression de la demande. Si le rythme des entrées de commandes s'est ralenti dans quel-

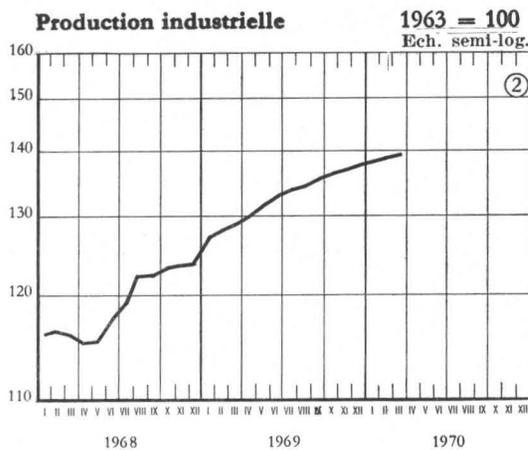
tamment des efforts de rattrapage déjà mentionnés. L'indice I.N.S. de la production industrielle, corrigé des variations saisonnières, a augmenté de plus de 2 % au cours du premier trimestre; la production dépassait de 13 %, au mois de mars, son niveau de mars 1969.

Les *importations* de biens et services sont demeurées très élevées. D'après les statistiques douanières, les importations de marchandises ont

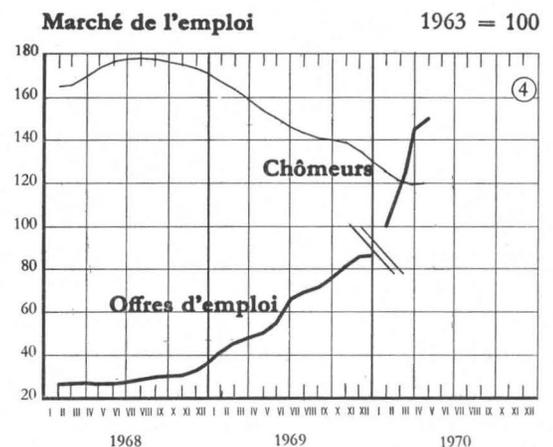


dépassé de 16,5 % en valeur, au premier trimestre, le résultat enregistré un an plus tôt. En plus de facteurs conjoncturels — qui ont surtout déterminé des achats considérables de biens d'équipement — la croissance des importations a également été soutenue par des achats exceptionnellement importants de combustibles.

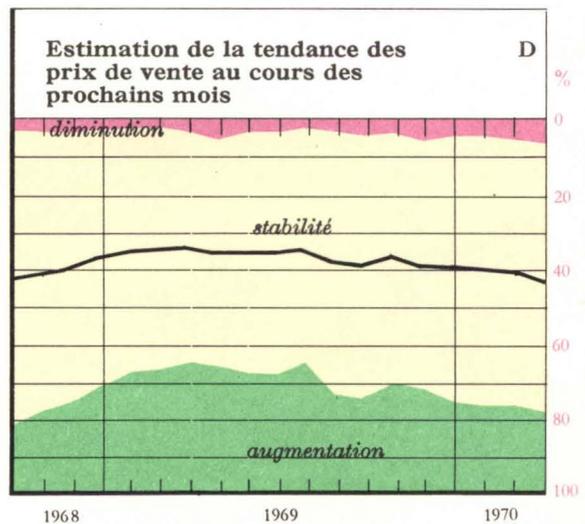
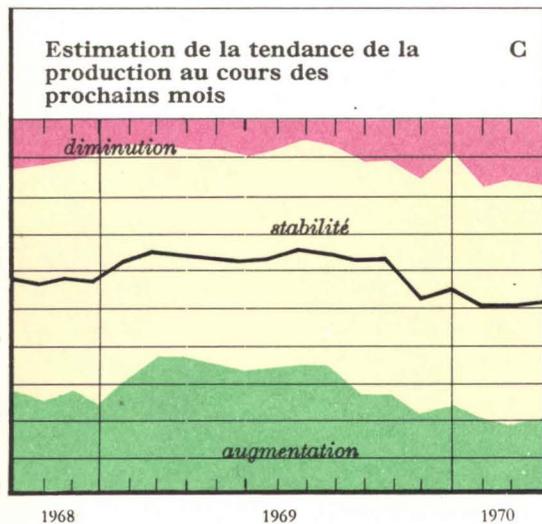
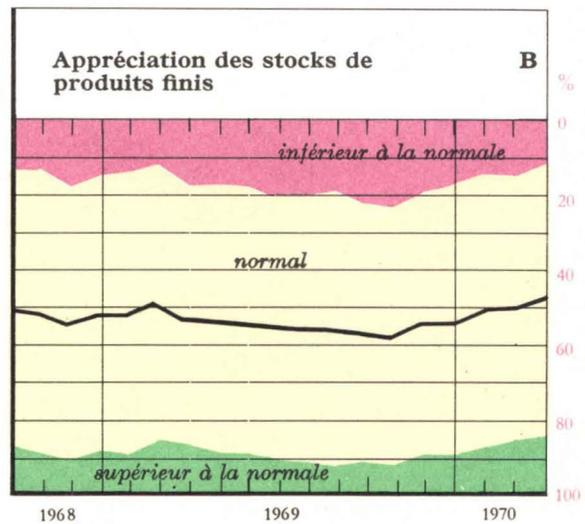
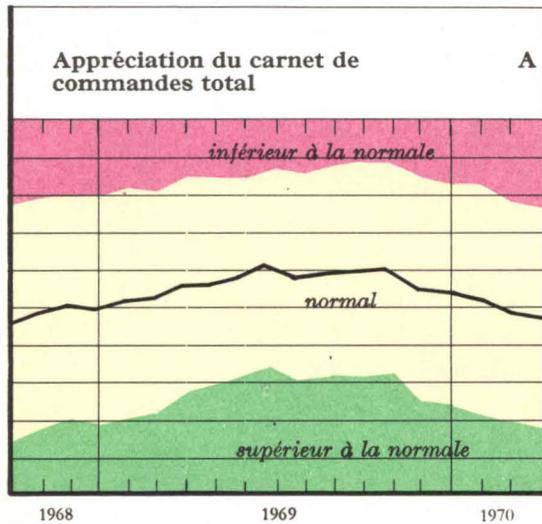
L'expansion persistante de l'économie a entraîné un nouveau développement de l'*emploi*, et la pénurie de main-d'œuvre s'est encore aggravée.



ques secteurs industriels, celui de la production est néanmoins demeuré très rapide, par suite no-



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Belgique par la Banque nationale de Belgique.

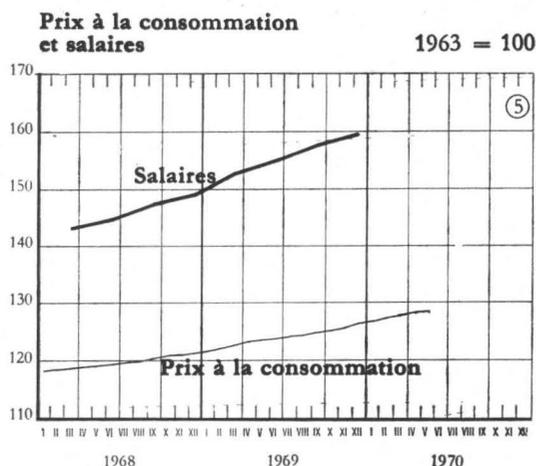
GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

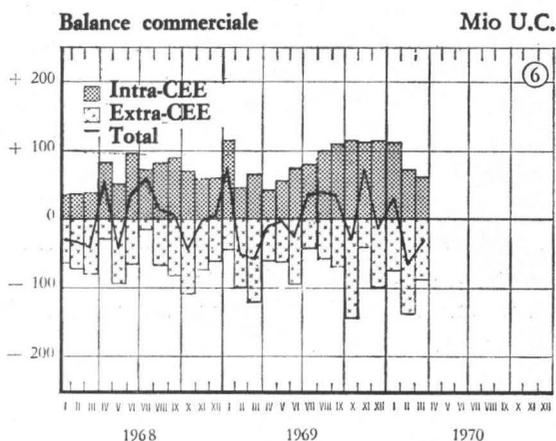


En avril, le taux de chômage ⁽¹⁾ s'établissait à 1,9 %. Si l'on tient compte des seuls éléments dont l'aptitude au travail est normale, ce taux se ramène à 1,2 %, contre 1,9 % en avril 1969. La tendance des prix est restée fortement ascendante, tout au moins jusqu'au mois d'avril; une certaine accalmie s'est apparemment manifestée depuis lors. Au niveau des prix à la consommation, la hausse a été due essentiellement au ren-



chérissement des services et des denrées alimentaires, mais les prix d'un certain nombre de produits industriels ont également augmenté. Au total, l'indice des prix à la consommation s'est élevé de 1,4 % entre janvier et mai; par rapport au mois de mai 1969, l'écart atteignait, de ce fait, 4,1 %.

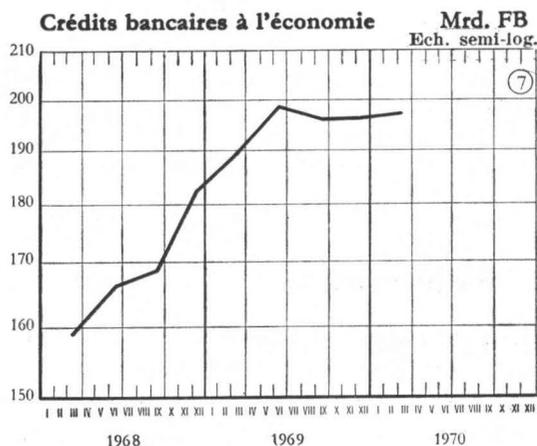
Les importants excédents qui avaient caractérisé les opérations courantes avec l'étranger depuis



(1) Nombre de chômeurs par rapport à la population active, après élimination des variations saisonnières.

l'été de 1969 ne se sont réduits que faiblement au cours des derniers mois. La balance globale des paiements est ainsi demeurée excédentaire, en dépit d'exportations accrues de capitaux. Pour la période janvier-avril, le surplus s'est chiffré à 5,5 milliards de francs; il s'est traduit par un accroissement des réserves d'or et de devises des autorités monétaires (de 3,5 milliards de francs sans attribution de droits de tirage spéciaux) et par une amélioration de la position en devises des banques commerciales.

Aux effets positifs exercés sur la *liquidité intérieure* par la balance des paiements sont venues s'ajouter, au cours des quatre premiers mois de l'année, des impulsions appréciables émanant des opérations de trésorerie des pouvoirs publics. Les tendances à la détente qui se sont dégagées de cette évolution se sont manifestées davantage sur le marché monétaire que sur le marché des capitaux. Elles se sont traduites, en particulier, par une stabilisation du volume des effets de commerce escomptés auprès de la Banque nationale, et par une baisse légère des taux d'intérêt à court terme. En mars, la Banque nationale a quelque peu assoupli l'orientation res-



trictive de sa politique de crédit. Si la limitation de l'expansion du crédit bancaire a été prorogée jusqu'en septembre, les crédits accordés pour les interventions de « Creditexport » (institut de financement des crédits à moyen terme à l'exportation) sont désormais soustraits à l'encadrement. Par ailleurs, les crédits bancaires consentis aux entreprises et aux particuliers, après avoir diminué durant le second semestre de 1969, sont de nouveau en légère augmentation depuis le début de 1970.

Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾	1968 ⁽²⁾		1969 ⁽²⁾		1970 ⁽³⁾	
	Aux prix cou- rants en milliards de Fb.	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations ⁽⁴⁾	376,8	+ 11,3	+ 11,7	+ 16½	+ 21	+ 11	+ 14½
Formation brute de capital fixe	215,7	— 1,3	+ 1,4	+ 11	+ 17	+ 10	+ 17
Consommation des administrations	133,1	+ 6,8	+ 10,7	+ 5	+ 10½	+ 4	+ 10
Consommation des ménages	613,9	+ 4,9	+ 7,1	+ 5	+ 9	+ 5½	+ 10½
Produit national brut	974,6	+ 3,8	+ 6,3	+ 6½	+ 11½	+ 5	+ 10½
Importations ⁽⁴⁾	368,7	+ 12,9	+ 13,8	+ 16½	+ 20	+ 11½	+ 15½

⁽¹⁾ Office statistique des Communautés européennes. Comptes nationaux 1958-1968.

⁽²⁾ Estimations des services de la Commission.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux ressources, d'une part, et celles qui concernent les emplois, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

2. Les perspectives

Les perspectives d'évolution pour les prochains mois permettent d'escompter une nouvelle et légère atténuation de la pression de la demande, notamment en provenance de l'étranger. Divers éléments font cependant redouter la persistance des déséquilibres actuels : le haut degré d'utilisation des capacités, allant de pair avec l'importance appréciable des commandes en carnet, l'orientation toujours nettement expansionniste de la politique budgétaire, la poussée des coûts salariaux et enfin les comportements spéculatifs qui pourraient de nouveau se manifester à l'approche de la date d'entrée en vigueur de la taxe sur la valeur ajoutée.

Bien qu'il faille s'attendre à une expansion un peu moins vive des exportations d'ici la fin de

l'année, la *demande étrangère* continuera sans doute de fournir d'assez fortes impulsions à l'activité économique. Des incertitudes subsistent, il est vrai, quant à l'époque et à l'ampleur de la reprise de la demande émanant d'importants pays non membres; mais le développement des échanges intracommunautaires devrait rester appréciable. Enfin, d'une manière générale, il ne semble pas que l'évolution prévisible des coûts de production et des délais de livraison puisse entraîner une détérioration notable de la position concurrentielle de la Belgique.

En dépit d'une croissance nettement ralentie des investissements sous forme de stocks, le rythme d'expansion de la demande intérieure restera rapide durant les prochains mois. Les *investissements fixes* continueront d'imprimer de sensibles

impulsions à la conjoncture. D'après la dernière enquête sur les investissements effectuée par la Banque nationale en février et mars, les dépenses d'investissement dans l'industrie augmenteraient de moitié environ en 1970. Toutefois, il s'agit là surtout d'extensions d'entreprises existantes ou d'implantations nouvelles dans les secteurs de la sidérurgie, de l'industrie chimique et de l'électronique. Les projets déjà connus dans le secteur des services et la situation des commandes dans la construction résidentielle permettent également de prévoir un accroissement notable des investissements dans ces domaines. En revanche, les investissements des administrations publiques pourraient être inférieurs aux prévisions émises dans le précédent rapport trimestriel, du fait surtout que les impulsions émanant des collectivités locales subordonnées pourraient se révéler moins vives.

On peut s'attendre à une forte augmentation des dépenses de *consommation*, tant en ce qui concerne les *administrations publiques* que les *ménages*. Les facteurs déjà cités à cet égard dans le premier rapport trimestriel de 1970 pourraient demeurer tout aussi agissants, et leur incidence sur l'évolution de la consommation privée pourrait même se renforcer éventuellement. Ainsi, l'hypothèse émise au sujet de l'amélioration des revenus de transfert paraît encore trop modérée, notamment quant à la majoration de certaines prestations sociales et des pensions, qui, après la conférence économique et sociale de février/mars, s'annonce plus forte qu'il n'était supposé. Les pensions, notamment, seront à deux reprises relevées de 5 %, respectivement au 1^{er} juillet 1970 et au 1^{er} juillet 1971, au lieu des 4 % initialement prévus.

Même si l'on tient compte de la tendance à une expansion un peu moins vive de la demande globale, les tensions sur le marché de l'*emploi* devraient plutôt s'aggraver au cours des prochains mois. Les besoins de main-d'œuvre, notamment dans la construction et les services, continueront de s'accroître sensiblement.

Le degré toujours élevé d'utilisation des capacités, la pénurie de main-d'œuvre et peut-être aussi l'évolution de la demande dans certains secteurs permettent de s'attendre à une croissance moins rapide de l'*offre intérieure* et, en particulier, de la production industrielle. Comme les *importations* représentent une large part de la demande intérieure finale, leur développement

restera sans doute appréciable, en dépit de la diminution prévisible des stocks.

Les tendances à la hausse des *prix* seront vraisemblablement très sensibles d'ici la fin de l'année, étant donné l'écart qui subsiste entre la demande et l'offre, et surtout le fait que la poussée des coûts paraît se renforcer encore. Tel serait, en particulier, le cas des prix à la consommation.

Étant donné les perspectives d'évolution précédemment esquissées, l'hypothèse, avancée dans le précédent rapport trimestriel, d'une augmentation de plus de 5 % du *produit national brut* en termes réels reste tout à fait plausible.

Un premier examen des perspectives d'évolution de l'économie belge en 1971 permet de conclure à un ralentissement de l'expansion. Les services de la Commission tablent à présent sur un taux de croissance approximatif de 4 % du produit national brut en termes réels. Cette prévision se fonde sur l'hypothèse d'un nouvel affaiblissement, du moins au premier semestre, de la croissance de la demande étrangère et d'une évolution moins dynamique de la demande intérieure. Elle correspond, dans une large mesure, aux possibilités de la production, telles qu'elles résultent de l'accroissement probable des capacités techniques et des réserves de main-d'œuvre disponibles. Il ne faut toutefois pas sous-estimer l'important potentiel de la demande qui réside, en particulier, dans la forte demande d'investissement de l'industrie et dans l'amélioration prévisible des revenus des ménages, et pourrait sérieusement entraver une consolidation de l'économie belge. L'évolution économique en 1971 est d'autant plus difficile à prévoir que l'incidence, sur les prix et les revenus, de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée dépendra largement de la mesure dans laquelle la *politique économique* parviendra à éliminer de façon durable, dans le courant de l'année, les déséquilibres importants qui subsistent dans l'économie belge. Une stabilisation est d'autant plus urgente que l'incidence purement comptable du nouveau système fiscal, dont le taux ne s'élève qu'à 2 % pour l'indice des prix de la consommation privée, correspond à une augmentation d'environ 3 % de l'indice du coût de la vie, dont les fluctuations sont bien plus déterminantes pour le comportement des sujets économiques. Pour atténuer autant que possible le risque d'une persistance, voire d'une accélération de la

spirale inflationniste, la politique doit donc, au cours des prochains mois, rester résolument axée sur l'objectif de la stabilité.

En dépit de tous les efforts accomplis jusqu'à présent, la politique budgétaire imprime encore à la conjoncture de trop vives impulsions. Le rôle essentiel de l'action de stabilisation incombe ainsi à la politique monétaire, qui, du fait que l'économie belge est largement ouverte vers l'extérieur, peut difficilement, à elle seule, contrôler de manière satisfaisante l'expansion de la demande intérieure.

La politique à suivre doit donc être orientée dans deux directions. Ainsi qu'il a été exposé dans le précédent rapport trimestriel, il conviendrait d'abord de ramener au niveau le plus bas possible le déficit global de l'Etat et des autres administrations publiques. Il y aurait lieu d'envisager, en particulier, un nouveau blocage ou un ajournement de certaines dépenses dans le cadre de l'exécution du budget, ou encore une augmentation temporaire des recettes de la fiscalité directe, par exemple au moyen de paiements anticipatifs d'impôts entrant en déduction de la dette fiscale ultérieure. Etant donné les circonstances, il ne pourrait être question de recourir, cette année, à la « tranche conjoncturelle », prévue dans le budget. Il importe, par ailleurs, que l'opinion publique prenne davantage conscience des dangers que constituent les tendances à la hausse des prix : en fin de compte, celles-ci entraînent un sérieux préjudice pour l'ensemble de la population, mais en particulier pour les catégories sociales les moins favorisées, qui n'ont guère la possibilité de se prémunir contre une dépréciation. Le Gouvernement a entrepris depuis quelque temps une action en ce sens, notamment en cherchant à conclure avec les entreprises, au niveau sectoriel, des « contrats de programme ». Grâce à ceux-ci, il espère aboutir à un statu quo temporaire dans la politique de prix des entreprises, abstraction faite, bien entendu, de la répercussion sur les prix d'augmentations exogènes des coûts. D'autre part, le dialogue engagé entre les parties concernées — Gouvernement et partenaires sociaux — permet d'escompter que des hausses de prix excessives pourront être évitées grâce à une modération des exigences réciproques. Il n'est pourtant pas exclu qu'à un moment donné la nécessité ne se fasse sentir de recourir à des mesures générales de politique des prix, telles que des pays voisins en ont prises dans des circonstances analogues.

Il ne pourrait toutefois s'agir, en l'occurrence, que de mesures transitoires à court terme, si l'on ne veut pas empêcher le mécanisme des prix de remplir son office de régulateur de l'offre et de la demande, et créer ainsi un sérieux facteur de perturbation de l'économie. En conclusion, il est donc toujours d'un intérêt essentiel de trouver aussitôt que possible un équilibre satisfaisant entre la demande monétaire globale et les possibilités réelles de l'offre.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Mars

— Majoration des tarifs ferroviaires pour le transport de personnes. Le prix des parcours est relevé de 2,5 %, celui des abonnements de 10 %.

— Diminution, à partir du 1^{er} mars, du prix du courant électrique à usage ménager.

— Le Comité national d'Expansion économique prévoit, pour la troisième plan, qui couvre la période 1971-1975, un taux de croissance annuelle de 4,8 % du produit national brut en termes réels.

— L'accord au sein de la Conférence économique et sociale, réunissant les représentants du Gouvernement et des partenaires sociaux, porte notamment sur les points suivants :

Double majoration de 5 % des pensions (au lieu des 4 % déjà prévus) au 1^{er} juillet 1970 et au 1^{er} juillet 1971;

Relèvement du plafond des indemnités d'assurance-maladie, porté à 14.700 Fb (au lieu de 10.400 Fb) au 1^{er} juillet 1970;

Instauration, au 1^{er} juillet, du salaire mensuel garanti en cas de maladie;

Mesures diverses en matière de démocratisation de l'économie (information des travailleurs, amélioration du fonctionnement des conseils professionnels, vote à bref délai du projet de loi sur la planification et la décentralisation économiques, etc...).

— Le développement du crédit bancaire se révélant beaucoup moins rapide qu'il n'était prévu, la Banque nationale apporte les aménagements suivants aux mesures restrictives appliquées en ce domaine :

Les normes fixées au mois d'août 1969 pour fin mars et fin juin 1970 sont supprimées. Pour les neuf premiers mois de 1970, l'accroissement du

volume du crédit est fixé à 5,5 % par rapport à la base de référence (moyenne du volume à fin septembre et à fin décembre, ou volume à fin décembre);

En vue d'encourager la grande exportation, les crédits accordés pour les interventions de « Creditexport » sont exclus de l'encadrement. A partir du 31 mars, les effets de « Creditexport » à plus d'un an et à deux ans ne seront plus imputés sur les plafonds;

A partir du 1^{er} juin, les effets représentatifs d'exportations vers les pays de la C.E.E. ne seront plus revêtus du visa de la Banque nationale;

Les plafonds de réescompte et la délivrance de visas sont ramenés, fin septembre 1970, à 9 % des ressources des différentes banques.

— Diminution des taxes compensatoires à l'importation et des ristournes à l'exportation pour un certain nombre de produits.

Avril

— Présentation au Sénat du projet d'une loi relative à l'expansion économique, qui doit se substituer, jusqu'au 30 juin 1970, aux lois et arrêtés en vigueur sur l'octroi de subventions au développement de certaines régions. Ce projet de loi prévoit notamment les mesures suivantes :

Aides sélectives, régionales et sectorielles, en vue d'encourager le développement régional; Sur la base de contrats conclus avec les entreprises, les aides sont consenties en tant que contribution à la réalisation des objectifs du plan;

Le Gouvernement a un droit de contrôle sur l'apport de capital étranger dans des entreprises belges.

Juin

— Adoption, par le Parlement, du projet de programmation sociale en faveur des travailleurs indépendants. A partir du 1^{er} juillet 1970, la pension versée à un ménage passera de 41.339 francs à 44.686 francs, pour être, par la suite, portée progressivement à 62.300 francs d'ici à 1975. En ce qui concerne les allocations familiales, la parité doit être réalisée avec la réglementation relative aux salariés.

— Conjointement aux majorations de salaires accordées dans l'industrie charbonnière, le Gouvernement belge a fixé, pour les subventions à cette industrie, un plafond qui correspond à leur montant actuel, et il a libéré, sous certaines conditions, les prix du charbon.

Belgique

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1964	1965	1966	1967	1968	1968
	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963 = 100
Produit national brut	+ 6,9	+ 3,9	+ 2,8	+ 3,4	+ 3,8	122
Production industrielle	+ 10,5	+ 3,0	+ 4,5	+ 2,2	+ 4,4	127
Importations totales	+ 10,7	+ 6,6	+ 8,4	+ 3,5	+ 12,9	149
Consommation privée	+ 3,6	+ 4,6	+ 3,2	+ 2,7	+ 4,9	121
Consommation publique	+ 3,9	+ 5,6	+ 4,3	+ 6,0	+ 6,7	130
Formation brute de capital fixe	+ 12,4	+ 3,7	+ 7,2	+ 0,8	— 0,8	124
Exportations totales	+ 11,1	+ 7,7	+ 3,8	+ 6,7	+ 11,3	147
Produit national brut par tête	+ 5,9	+ 2,6	+ 2,1	+ 2,8	+ 3,4	118
Produit national brut par personne active occupée	+ 10,6	+ 8,3	+ 7,2	+ 7,2	+ 6,4	120
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 9,7	+ 9,0	+ 8,5	+ 6,6	+ 7,1	148

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1964	1965	1966	1967	1968
Solde extérieur					
en Mio. u.c.	0	+ 162	— 68	+ 162	+ 28
en % du Produit national brut	0	+ 1,0	— 0,4	+ 0,8	+ 0,1
Taux de chômage	1,4	1,5	1,7	2,4	2,8
Prix de la consommation privée (variations par rapport à l'année précédente en %)	+ 3,8	+ 3,9	+ 4,4	+ 2,7	+ 2,1

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1965	1966	1967	1968	1969	1969	1969	1969
Exportations de marchandises								
Total	+ 14,2	+ 5,2	+ 3,0	+ 16,0	+ 22,9	207	10 038	100
Intra-C.E.E.	+ 12,8	+ 6,1	+ 3,2	+ 18,5	+ 29,2	231	6 786	67,6
Extra-C.E.E.	+ 16,5	+ 3,9	+ 2,5	+ 11,7	+ 11,7	171	3 252	32,4
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 31,5	+ 8,4	+ 18,8	+ 15,5	+ 21,6	245	778	7,8
Intra-C.E.E.	+ 31,6	+ 5,4	+ 25,7	+ 24,6	+ 26,8	290	665	6,6
Extra-C.E.E.	+ 31,3	+ 17,1	+ 1,3	- 13,4	+ 1,8	130	114	1,1
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 3,1	+ 0,5	- 2,4	+ 13,4	+ 20,7	142	835	8,3
Intra-C.E.E.	+ 1,4	+ 1,5	- 3,6	+ 10,8	+ 21,1	140	500	5,0
Extra-C.E.E.	+ 5,9	- 1,0	- 0,5	+ 17,4	+ 20,2	144	335	3,3
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 14,4	+ 7,7	+ 2,3	+ 16,4	- 23,5	215	8 425	83,9
Intra-C.E.E.	+ 12,7	+ 9,8	+ 1,9	+ 18,7	+ 30,4	239	5 621	56,0
Extra-C.E.E.	+ 17,1	+ 4,2	+ 2,9	+ 12,8	+ 11,6	179	2 803	27,9
Importations de marchandises								
Total	+ 7,6	+ 12,6	0	+ 16,1	+ 19,8	195	9 986	100
Intra-C.E.E.	+ 10,1	+ 15,4	- 0,6	+ 14,8	+ 25,2	213	5 731	57,4
Extra-C.E.E.	+ 4,8	+ 9,1	+ 0,6	+ 17,8	+ 13,3	175	4 256	42,6
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 15,2	+ 8,1	+ 10,0	+ 2,8	+ 14,5	189	1 159	11,6
Intra-C.E.E.	+ 22,5	+ 10,6	+ 11,8	+ 24,0	+ 23,3	269	642	6,4
Extra-C.E.E.	+ 10,6	+ 6,4	+ 8,6	- 13,1	+ 5,8	138	517	5,2
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 1,5	+ 1,1	- 2,1	+ 22,8	+ 11,2	157	2 193	22,0
Intra-C.E.E.	+ 3,1	+ 5,2	- 5,5	+ 17,6	+ 15,3	157	782	7,8
Extra-C.E.E.	+ 0,6	- 1,3	- 0,2	+ 25,7	+ 9,0	157	1 410	14,1
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 8,8	+ 18,3	- 1,1	+ 16,7	+ 24,0	215	6 634	66,6
Intra-C.E.E.	+ 10,3	+ 18,4	- 1,1	+ 13,0	+ 27,5	221	4 307	43,2
Extra-C.E.E.	+ 6,2	+ 18,1	- 1,2	+ 23,6	+ 18,0	204	2 329	23,3

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	111,8	115,1	117,3	111,0	114,6	124,0	116,9	123,6	125,9	119,5	125,0	126,4
	1969	130,5	127,8	130,8	125,8	132,9	136,9	133,3	136,2	125,3	136,7	140,0	134,3
	1970												
Nombre de chômeurs (en 1000)	1968	99,2	99,9	103,4	104,2	104,4	104,3	104,4	103,6	103,4	103,6	101,1	99,6
	1969	85,3	93,8	90,4	88,5	86,3	84,2	84,1	82,8	82,6	80,3	76,8	75,3
	1970	69,5	69,9	71,0	71,9								
Constructeur : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1968	3 158	2 189	3 427	2 507	3 374	2 810	3 447	3 277	2 988	3 701	3 458	3 297
	1969	3 229	3 657	3 097	4 206	3 977	4 320	4 595	3 992	4 029	3 204	3 335	3 464
	1970	4 413											
Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)	1968	128	133	133	133	139	135	136	141	134	134	145	138
	1969	114	137	145	142	159	145	144	154	145	149	149	159
	1970	157	153										
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	118,20	118,27	118,38	118,63	118,76	119,18	119,41	119,52	120,00	120,46	120,48	120,91
	1969	121,44	121,96	122,62	122,95	123,32	123,65	124,10	124,28	124,64	125,14	125,70	126,20
	1970	126,73	127,12	127,85	128,33	128,35							
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	644,1	703,8	682,8	644,7	706,4	591,3	670,8	673,2	669,5	793,5	706,6	716,3
	1969	765,9	746,3	763,7	813,8	830,6	852,5	885,9	793,4	867,2	923,2	827,4	871,1
	1970	834,3	940,4	889,3									
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	617,8	671,7	615,6	701,6	663,3	627,5	728,3	682,3	672,5	749,9	701,8	720,2
	1969	840,0	694,4	709,3	797,9	825,2	832,7	922,9	834,9	907,6	895,5	901,8	887,3
	1970	872,6	873,4	873,8									
Solde de la balance commerciale (M o. u.c.)	1968	- 26,3	- 32,1	- 37,2	+ 56,9	- 31,1	+ 36,2	+ 37,5	+ 9,1	+ 3,0	- 43,6	- 4,8	+ 3,9
	1969	+ 74,1	- 51,9	- 54,4	- 15,9	- 5,4	- 19,8	+ 37,0	+ 41,5	+ 40,4	- 27,7	+ 74,4	+ 16,2
	1970	+ 33,3	- 67,0	- 15,5									
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1968	2 168	2 116	2 150	2 116	2 090	1 996	1 972	1 964	1 888	1 896	1 902	1 886
	1969	1 898	1 890	1 880	1 950	2 000	2 024	2 032	2 100	2 106	2 202	2 200	2 232
	1970	2 240	2 232	2 250	2 270								
Disponibilités monétaires (Mrd. Fb)	1968	347,7	348,3	354,1	355,7	358,7	360,3	358,0	361,9	361,9	363,0	366,8	367,4
	1969	369,5	376,1	376,6	378,0	377,6	380,2	375,6	376,6	374,0	376,1	374,3	376,4
	1970	386,1	388,0	394,6									

Belgique

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en unité de compte sur la base des taux de change officiels (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US).

Graphique 1

— Exportations : (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle: Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 3

— Marché de l'emploi : Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 4

— Importations : (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires. Prix à la consommation. Source: Ministère des Affaires économiques. Salaires conventionnels ouvriers, ensemble des branches. Source: Ministère du Travail et de l'Emploi.

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Crédits financés par les organismes monétaires. Chiffres en fin de période.

Tableau 1

- Produit national brut au prix du marché.
- Production industrielle : Valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié : Y compris les cotisations versées par les entreprises.

Tableau 2

- Solde extérieur : En termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage : Pourcentage du nombre de chômeurs par rapport à la population active civile occupée.
- Prix de la consommation privée : Indice des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

Tableau 4

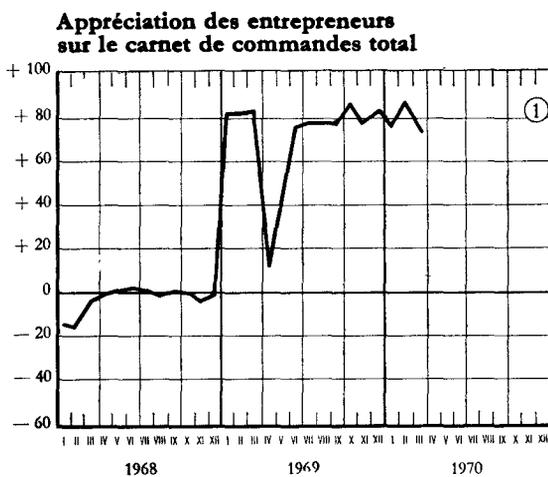
- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentation exclues.
- Chômeurs: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre d'immeubles autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.
- Importations c.a.f., exportations f.o.b. Conversion sur la base des taux de change officiels. Chiffres désaisonnalisés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: Billets et monnaies en circulation, déduction faite des encaisses du Trésor de la Banque Centrale et des autres instituts bancaires, à l'exception des C.C.P. Dépôts à vue à moins d'un mois des résidents auprès du système bancaire. Avoir des comptes extraordinaires du Trésor et des non-résidents auprès des C.C.P. Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

Luxembourg

L'économie luxembourgeoise est demeurée, au printemps, sous le signe de la haute conjoncture. L'expansion a néanmoins continué de se ralentir, du fait notamment que la demande étrangère de produits sidérurgiques a perdu de son dynamisme et que la pénurie de facteurs de production s'est accentuée. La hausse des prix est restée assez sensible. Il n'y a pas lieu de s'attendre, d'ici la fin de l'année, à une modification notable des tendances; aussi paraît-il indiqué de maintenir provisoirement l'orientation restrictive donnée à la politique économique depuis le mois de novembre dernier.

1. L'évolution au cours des derniers mois

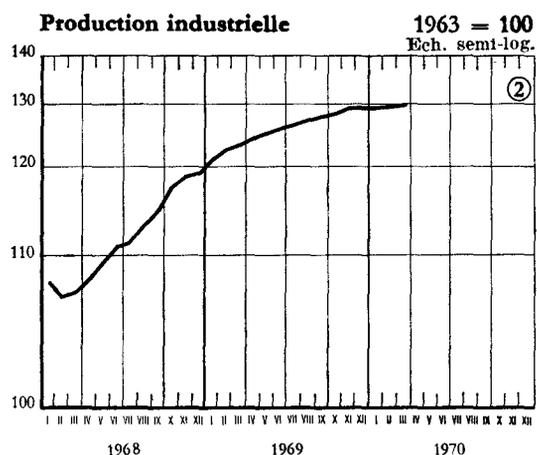
L'affaiblissement qui avait caractérisé, au début 1970, l'expansion de la *demande étrangère* s'est poursuivi au printemps. Les entrées de commandes de produits sidérurgiques en provenance des pays non membres ont témoigné d'une perte sensible de dynamisme. Cette évolution se reflète surtout dans les prix à l'exportation, dont la stabilisation contraste nettement avec la hausse assez rapide des mois précédents.



En revanche, les impulsions imprimées à la conjoncture par la demande intérieure ne se sont pas modérées. L'expansion de la *formation brute de capital fixe* est restée exceptionnellement vigoureuse. La réalisation d'importants programmes d'investissement par des entreprises indus-

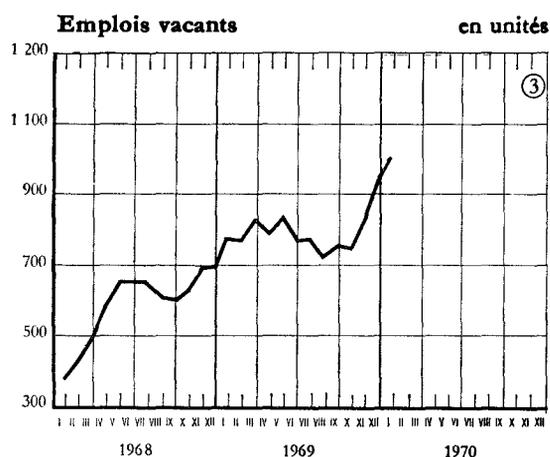
trielles étrangères, la propension accrue à investir dans les industries traditionnelles et l'augmentation continue de l'activité dans le secteur de la construction résidentielle ont joué un rôle déterminant à cet égard. De même, les dépenses de consommation privée continuent d'accuser la tendance nettement ascendante qui les caractérise depuis le début de l'année. Les revenus disponibles des ménages et, en particulier, les revenus salariaux, se sont accrus à un rythme accéléré, du fait notamment du renouvellement, au début de 1970, des conventions collectives dans la sidérurgie et dans la construction, et de nouveaux déclenchements du mécanisme de l'échelle mobile en mars et en juin.

L'expansion très sensible de l'*offre intérieure*, observée jusqu'à la fin de l'année dernière, a



été suivie d'un ralentissement assez prononcé du rythme de croissance, dû à la pleine utilisation des facteurs de production. Suivant l'indice du STATEC, la *production industrielle* ne dépassait que de 6,6 %, au premier trimestre, le niveau enregistré un an auparavant. Par contre, le développement rapide de la demande intérieure semble avoir entraîné une expansion accélérée des *importations*.

Les tensions ont continué de s'accroître sur le marché de l'*emploi*. Au cours du premier semestre, l'excédent de la demande par rapport à l'offre de main-d'œuvre — estimé, au début de l'année, à quelque 1200 personnes, soit 1 % de la population active — semble avoir eu tendance à s'accroître encore.



La poussée des *prix* intérieurs s'est maintenue. L'introduction, au début de l'année, de la taxe

Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾	1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽²⁾	
	Aux prix courants en millions de Flbg	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations ⁽³⁾	27.960	+ 10,2	+ 10,2	+ 13	+ 22	+ 6½	+ 11
Formation brute de capital fixe	8.883	+ 3,2	+ 7,3	+ 16	+ 24½	+ 16	+ 27
Consommation des administrations	4.245	+ 3,1	+ 7,1	+ 2	+ 5½	+ 1½	+ 12
Consommation des ménages	21.648	+ 4,3	+ 7,0	+ 5	+ 7½	+ 7½	+ 12½
Produit national brut	35.412	+ 4,0	+ 7,1	+ 7	+ 15	+ 4	+ 9
Importations ⁽³⁾	27.324	+ 9,4	+ 9,5	+ 14½	+ 19	+ 12½	+ 20

(1) Service central de la Statistique et des Etudes économiques (STATEC), Luxembourg.

(2) Prévisions des services de la Commission.

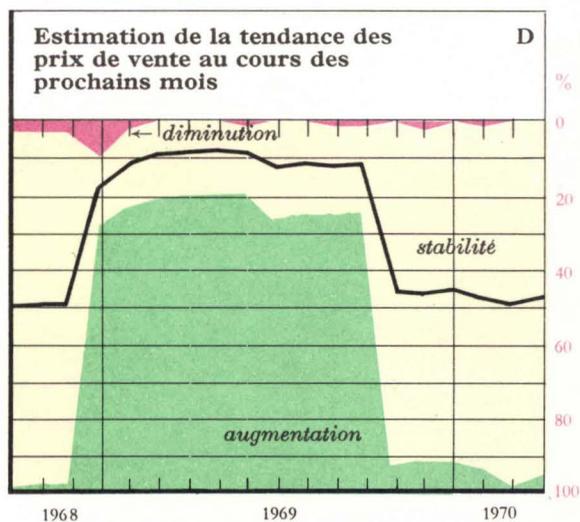
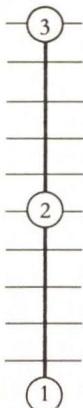
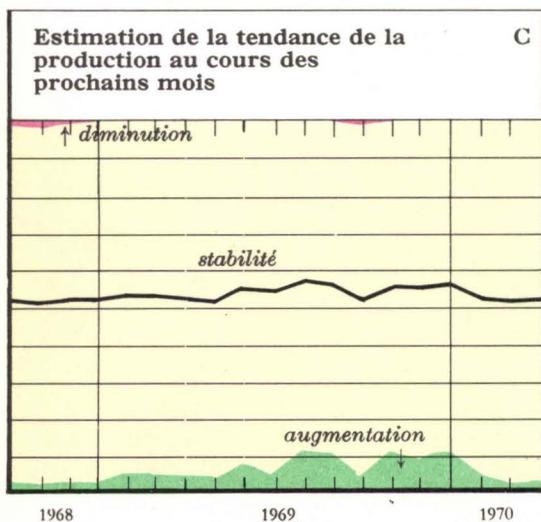
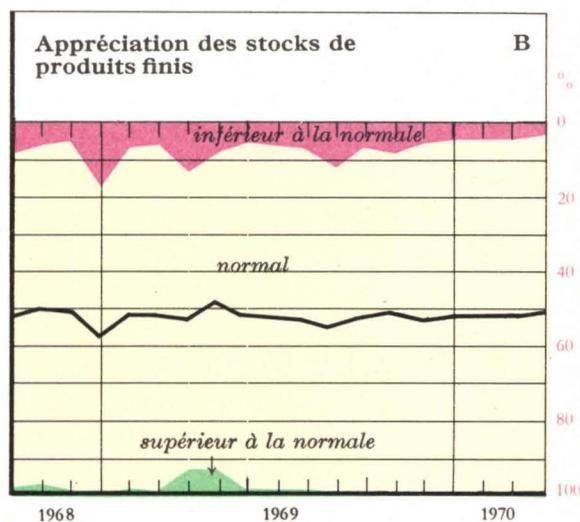
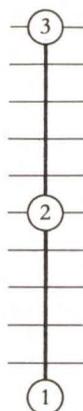
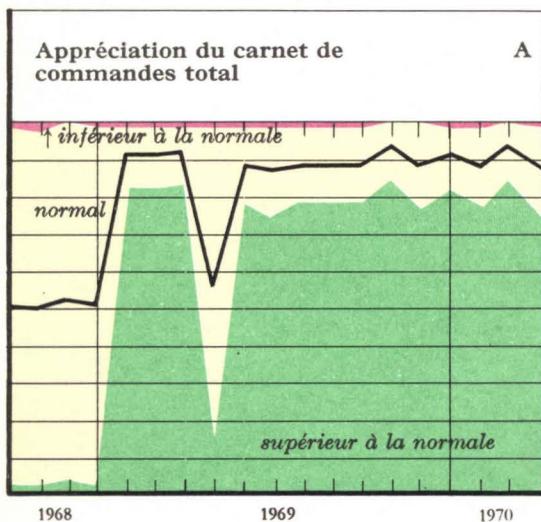
(3) Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux ressources, d'une part, et celles qui concernent les emplois, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée au grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

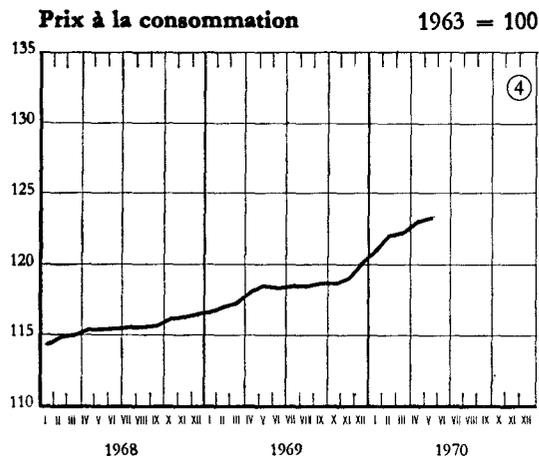
Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;

0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;

0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

sur la valeur ajoutée, conjuguée avec les facteurs de hausse déjà mentionnés dans le précédent rapport trimestriel, a accéléré la montée des prix à la consommation; l'augmentation s'est cepen-



dant révélée moins forte qu'on ne s'y attendait. Entre décembre et mai, l'indice s'est élevé de 2,8 %, dépassant ainsi de 4,5 % le niveau auquel il se situait un an plus tôt.

2. Les perspectives

Si, conformément aux prévisions, la conjoncture mondiale continuait de se modérer au cours de l'année, les conséquences en seraient, au Luxembourg, d'autant plus sensibles que ce mouvement affecterait davantage les *exportations* de produits sidérurgiques, qui représentent encore les deux tiers des ventes totales de ce pays. Toutefois, à la différence de ce qui a été observé dans l'après-guerre, lors des phases analogues d'accalmie des marchés sidérurgiques, les exportations globales pourraient marquer de nouveaux progrès au cours des prochains mois, du fait des résultats favorables enregistrés pour les exportations des industries d'implantation récente.

En même temps, l'expansion de la demande intérieure, tout en demeurant appréciable, pourrait se ralentir quelque peu. La *formation brute de capital fixe* accusera sans doute un développement rapide d'ici la fin de l'année, étant donné l'importance des programmes d'investissement déjà en cours d'exécution. La pénurie de main-

d'œuvre continuera cependant d'entraver l'activité d'investissement dans le secteur de la construction, en particulier dans la construction résidentielle. Quant à la formation de *stocks*, elle ne devrait guère stimuler l'activité économique durant les prochains mois.

Comme l'accroissement des revenus disponibles des ménages devrait demeurer appréciable, la tendance de la *consommation privée* restera sans doute nettement ascendante. Cette prévision se fonde, en particulier, sur la récente et notable augmentation des gratifications dans la sidérurgie, ainsi que sur la perspective d'un nouveau déclenchement du mécanisme de l'échelle mobile et d'un nouveau relèvement du salaire minimum garanti.

La persistance de la haute conjoncture dans les pays voisins et l'accroissement des coûts de production à l'intérieur devraient se traduire par de nouvelles hausses de *prix* au cours des prochains mois.

L'affaiblissement de la demande de produits sidérurgiques et le resserrement des goulots d'étranglement qui entravent l'expansion de la production intérieure dans d'autres secteurs modéreront sans doute, au cours de l'année, le rythme de la croissance économique. Comme il est à prévoir que la progression annuelle de la *production industrielle* atteindra 5 % en 1970, et eu égard au développement très rapide de la construction, le taux de croissance du produit national brut en termes réels peut à présent être estimé à 4 %.

L'expansion de l'économie luxembourgeoise sera vraisemblablement placée, en 1971, sous le signe d'une conjoncture économique très hésitante et d'un affaiblissement des investissements des entreprises. Toutefois, compte tenu du développement des autres éléments de la demande, et notamment de la consommation des ménages et du secteur public, il y a lieu d'estimer à environ 2 ½ % l'augmentation du produit national brut à prix constants. Le ralentissement de la croissance économique s'accompagnera sans doute d'un relâchement des tensions, surtout dans le domaine des prix intérieurs; mais l'assouplissement de la politique des prix et, après la réduction temporaire des taux de la T.V.A. en 1970, l'application des taux initialement prévus pour-

raient encore donner lieu à une hausse sensible des prix à la consommation.

Les autorités responsables de la *politique conjoncturelle* ont poursuivi l'action de stabilisation entreprise en novembre dernier. Aux mesures restrictives citées dans le précédent rapport trimestriel est venue s'ajouter, fin avril, la décision d'étendre au second semestre de 1970 l'application des taux réduits de la T.V.A. pour certains biens et services. En outre, l'action visant à favoriser le recrutement de travailleurs étrangers a été énergiquement poursuivie. Il conviendrait en même temps d'intensifier les efforts visant à réduire la demande excédentaire dans le secteur de la construction et à rendre l'amélioration des revenus privés mieux compatible avec l'objectif de la stabilisation des coûts et des prix, comme la nécessité s'en fait d'ailleurs sentir également dans les autres pays de la Communauté.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Avril

— *Décision du Gouvernement de proroger jusqu'à la fin de l'année les taux réduits de la taxe sur la valeur ajoutée sur certains produits alimentaires et pharmaceutiques, sur les tabacs fabriqués, ainsi que sur les tarifs des hôtels et restaurants.*

— *Publication de la loi fixant les conditions suivant lesquelles le Gouvernement peut soit acquérir certains immeubles présentant un intérêt public, soit garantir pour un terme ne dépassant pas vingt-cinq ans les charges locatives des immeubles affectés à des fins administratives ou sociales, ou à l'hébergement d'organismes internationaux. La somme annuelle des engagements et des garanties à assumer par l'Etat ne peut excéder 120 millions de francs luxembourgeois.*

Juin

— *Nouveau relèvement du salaire minimum, porté à 35,5 francs par heure et au montant mensuel de 7.100 francs.*

Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	101,8	104,1	110,6	108,6	111,3	112,2	109,7	114,6	117,1	116,2	118,5	119,6
	1969	122,1	123,4	125,5	124,6	122,6	127,7	126,1	126,9	130,7	129,8	133,6	131,9
	1970	127,1	132,4	136,0									
Offres d'emploi (nombre)	1968	456	499	517	728	737	651	586	577	645	692	751	670
	1969	890	744	825	819	853	647	824	684	746	810	955	1081
	1970												
Construction : Permis de construire pour immeubles (nombre)	1968	29	12	17	16	18	9	23	15	19	14	22	14
	1969	16	23	11	29	12	58	27	27	15	35	27	
	1970												
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	114,24	114,83	114,95	115,19	115,09	115,19	115,41	115,40	115,59	116,12	116,29	116,74
	1969	116,96	117,03	117,30	117,57	118,03	117,94	118,26	118,11	118,31	118,39	118,77	120,03
	1970	121,21	121,08	122,21	122,74	123,38							

Luxembourg

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LE TABLEAU

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Graphique 1

- Appréciation des entrepreneurs sur le carnet de commandes total: Source: Enquête de conjoncture C.E.E. Sur le graphique sont représentées les différences entre les pourcentages « supérieures à la normale » (+) et « inférieures à la normale » (—) dans les réponses des entrepreneurs à la question relative au carnet de commandes.

Graphique 2

- Production industrielle: Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 3

- Emplois vacants: Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4

- Prix à la consommation: Source: STATEC.
-

Tableau

- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentations exclues.
- Offres d'emploi: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre d'immeubles autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.